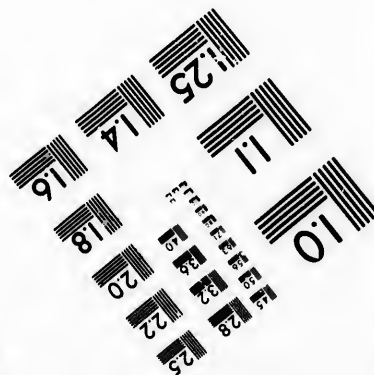
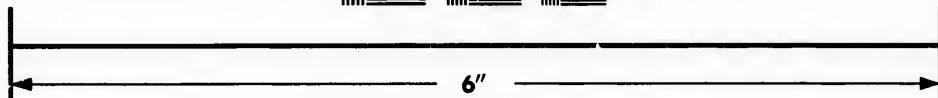
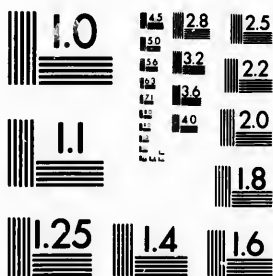


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28  
18 32 25  
22  
20  
8

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input checked="" type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

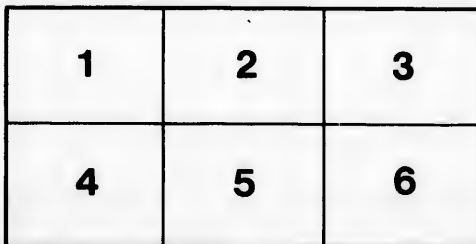
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

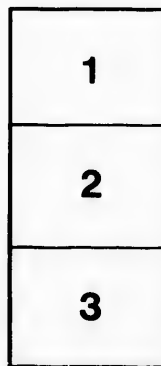
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



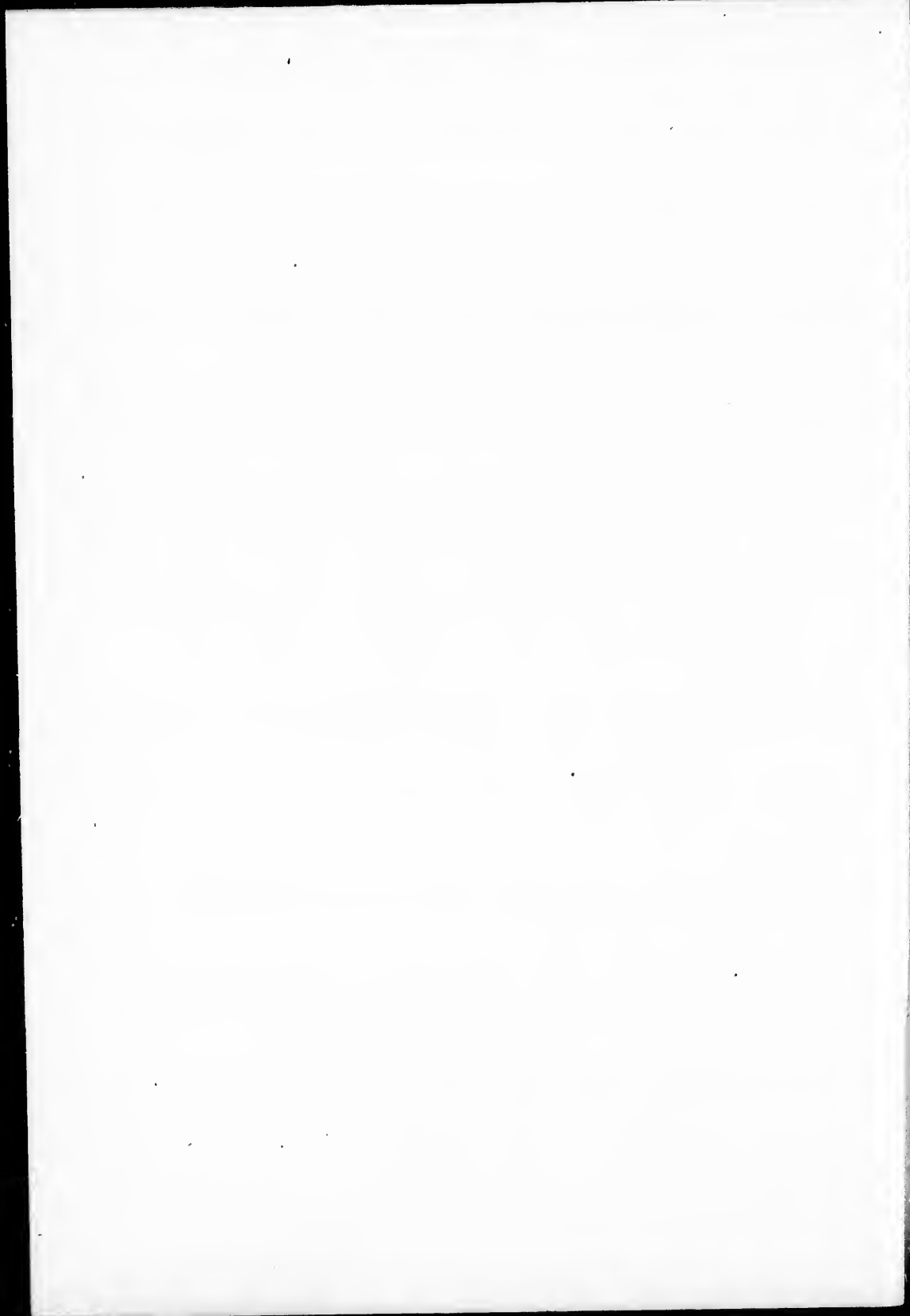
e  
détails  
s du  
modifier  
r une  
Image

s

errata  
to

pelure,  
n à

32X



54077

L'HONORABLE  
C.-E. CASGRAIN

St. Annals page 8, Baby -

London -

avec les compliments de  
son cousin,

Le digne Cousin







L'HONORABLE C.-E. CASGRAIN.

DESBAIENS & C<sup>IE</sup> G<sup>RAV</sup> & I<sup>MP</sup> MONTREAL.





MÉMOIRES DE FAMILLE

---

L'HONORABLE

C.-E. CASGRAIN

PAR

MADAME C.-E. CASGRAIN

NÉE BABY

---

RIVIERE-OUELLE, MANOIR D'AIRVAULT

---

1891

Edition essentiellement privée

267817

F5404

.9

C38

C3

6

## PRÉAMBULE

---

Jean-Baptiste Casgrain, fils de Jean-François Casgrain et de Catherine LeComte Dupré, le premier de ce nom venu en Canada, naquit à Airvault, petite ville du Poitou, située à huit lieues de Saumur et du Bocage, faisant partie de la Vendée militaire. Son père était laboureur, et avait trois fils : Jacques, Philippe qui disparut en mer, et Jean qui était le cadet et qui fait le sujet de ce préambule. Il quitta très jeune le toit paternel à cause des mauvais traitements que lui suscitait sa belle-mère, et demeura pendant quelque temps dans une ville voisine d'Airvault, chez un traiteur. Il s'enrôla ensuite dans les brigades irlandaises au service de la France, servit comme grenadier de la première division sous le capitaine Fitzgibbon, et fit plusieurs campagnes. Comme il était bel homme et soldat courageux, il fut engagé au service du marquis de la Tesserie, colonel en pied des carabiniers. La maison française de la

Tesserie et la maison anglaise de Grenville, alliées toutes deux, avaient formé un bataillon à leurs frais pour faire le service en Turquie. Il fut le trentième de ceux qui furent choisis pour remplacer les chevaliers de Malte tués en Orient. Les carabiniers dont il faisait partie, servaient, dans le Levant, sous *la même discipline* que les chevaliers de Malte. Quatre seulement parmi ceux de ces derniers, qui prirent part à cette expédition, retournèrent en France ; encore étaient-ils incapables de servir. Dans un engagement très vif, Jean eut le nez fendu d'un coup de cimeterre. L'ennemi fut vaincu ; mais vingt-deux chevaliers de Malte et treize carabiniers périrent. Plus tard il fut fait prisonnier par les Turcs en même temps qu'un chef de brigade du nom de Sabran. Pendant leur captivité, un prêtre renégat, que Sabran avait connu jadis pendant ses études, voulut les convertir à l'islamisme. En entendant ces propositions, le chef de brigade, qui était très pieux et qui avait même étudié pour entrer dans les ordres sacrés, fut indigné. " Ah ! s'écria-t-il en s'adressant à son compagnon d'infortune, est-il possible qu'on vienne outrager Dieu d'une pareille manière." A ces mots, Jean Casgrain se précipita furieux sur le renégat et l'aurait tué si le janissaire qui était à sa suite

n'eût tiré son cimenterre et ne se fût jeté sur lui. Le brave carabinier saisit une chaîne pour se défendre et frappa le janissaire à mort. Jean et Sabran furent alors jetés dans un cachot, et reçurent cinquante-neuf coups de nerf de bœuf. Sabran en mourut. Jean reçut de plus vingt-cinq coups de bâton de Calabre sous la plante des pieds. Un chevalier de Malte qui était prisonnier avec eux reçut les mêmes traitements que Jean et en mourut. Avant d'expirer, Sabran prédit à son compagnon qu'il serait bientôt délivré. Mais il lui recommanda de ne point se battre contre ses frères prisonniers pour obtenir sa liberté; car c'était la coutume de délivrer de ses fers le vainqueur. Jean offrit de se battre contre les plus braves janissaires; mais ils refusèrent.

De retour en France, il alla rejoindre à Arras, en Picardie, son régiment nommé les *Invincibles*. En arrivant, il fut mis aux arrêts, car les carabiniers, qui combattaient sous la même discipline que les chevaliers de Malte, ne pouvaient se rendre et devaient mourir les armes à la main. Traduit devant un conseil de guerre, il présenta pour toute défense une déposition qu'il tenait cachée dans son bonnet et dont il ne connaissait pas le contenu, car il ne savait pas lire. C'était une lettre d'un che-



valier de Malte, nommé de Launay, qui rendait justice à sa bravoure. Il fut absous et réintégré dans son poste d'honneur.

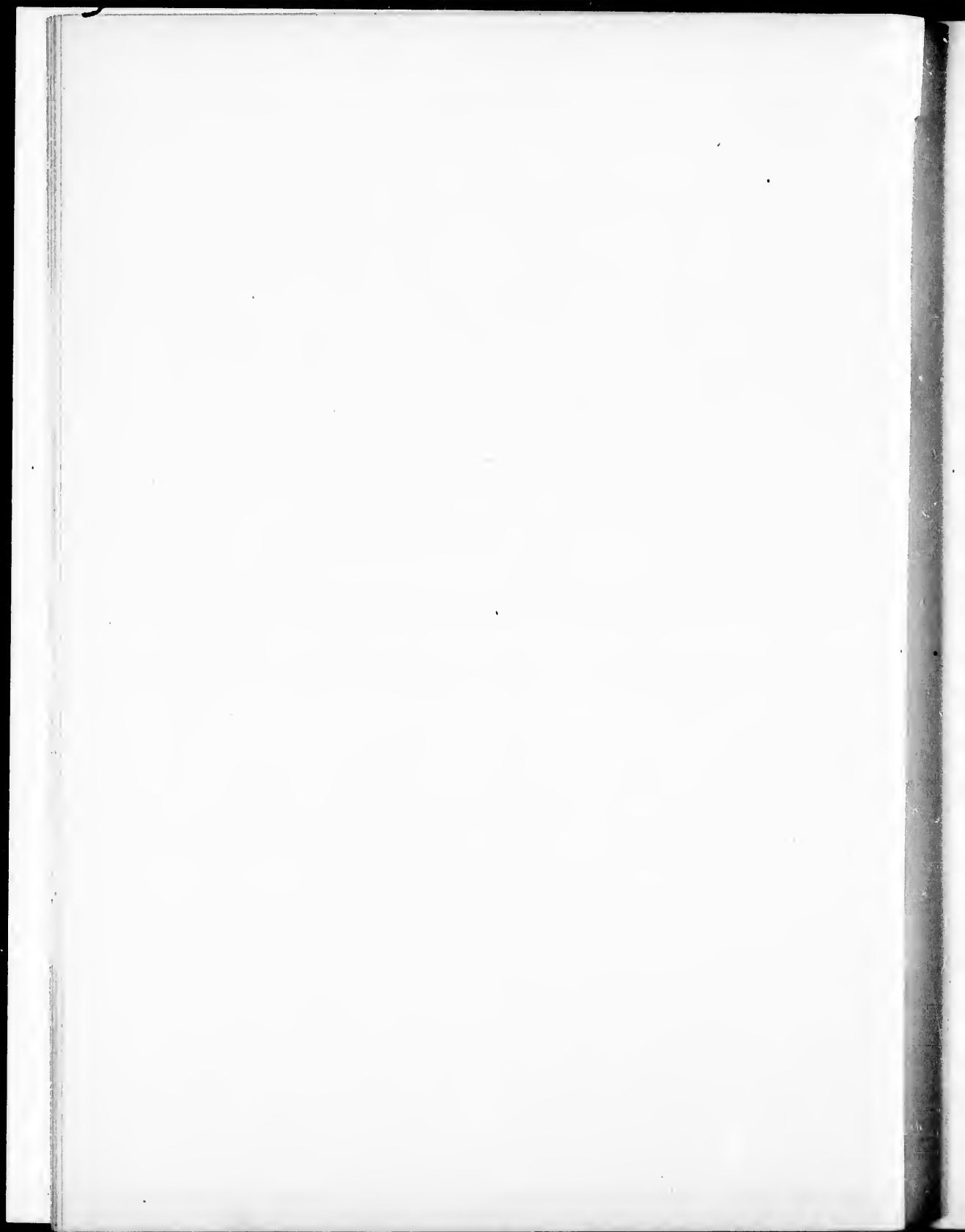
Pendant les guerres sanglantes qui désolèrent l'Europe sous le règne de Louis XV, il fit les campagnes de Hongrie, du Danemark et de Poméranie, ainsi que celle de Bohême en 1743. S'étant distingué, la même année, à la fameuse retraite du maréchal de Belle-Ile devant Prague, il fut promu au grade de sergent-major de son régiment. Il combattit aussi à une bataille considérable livrée à Nancy. Son régiment ayant été dirigé sur Maestricht, intercepta un convoi envoyé par le prince Charles de Lorraine, et il fut blessé dans ce combat d'une balle qui lui passa de la joue à l'oreille droite, et d'un coup de sabre qui lui sillonna la figure, du front à la joue gauche. A la bataille de Fontenoy, gagnée par les Français, le 11 mai 1745, il combattait à cheval comme sergent-major d'un bataillon d'artillerie. Au siège de Berg-op-Zoom, où les Français entrèrent en marchant dans le sang, il fut blessé par un coup d'escopette qui lui brisa la cheville du pied.

Usé par la guerre, l'héroïque vétéran, qui avait assisté à cinquante combats et engagements, fut obligé d'abandonner le service ; et, se trouvant sans ressource, il lui fallut dire

adieu à sa terre natale. Il s'embarqua pour la Nouvelle-France, accompagné de M. Bonenfant, dont la fille devait plus tard épouser un de ses fils, et de M. Letellier de Saint-Just, aïeul de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, membre du conseil législatif, et aujourd'hui sénateur.

S'étant fixé à Québec, il ouvrit un commerce de vin, à la *Cloche Bleue*, dans la rue Sous-le-Fort, à droite de l'escalier de la basse-ville.

Il fit une assez bonne fortune.—C'était un homme blond ; il était devenu replet sur ses vieux jours, et mourut à la Rivière-Ouelle, dans un âge très avancé. Ses restes reposent dans l'église de cette paroisse. Il était le grand père de l'honorable C.-E. Casgrain. — *Extrait des Mémoires de familles.*



## L'HONORABLE C.-E. CASGRAIN

*In memoria eternâ erit justus.*  
La mémoire du juste sera éternelle.  
Ps. III, v. 6.

### I

Naissance de M. Casgrain — Son éducation — Son mariage —  
Lettres de sa mère.

C'est à la demande de votre frère Raymond, mes chers enfants, que j'ai entrepris de tracer ces lignes. Déjà depuis bien des années, un excellent ami de la famille, M. l'abbé Primeau, ancien curé de Varennes, qui avait intimement connu M. Casgrain, et conservé pour lui la plus haute estime, m'avait sollicitée d'écrire sa vie. "Les plus jeunes de vos enfants, me disait-il, n'ont pas eu l'avantage de connaître leur père; quelques-uns, quoique plus âgés, n'étaient pas assez réfléchis pour apprécier ses qualités; les plus grands aimeront à voir revivre son souvenir."

J'ai suivi son conseil et je veux mettre sous vos yeux les vertus et les exemples que votre

père a laissés après lui. Vous apprendrez, en lisant ces pages, que le bon chrétien fait aussi le bon citoyen. Puissiez-vous, après les avoir lues, être pris du désir d'imiter ce beau modèle.

Votre père, Charles-Eusèbe Casgrain, est né à la Rivière-Ouelle, le 25 de décembre 1800. Il était le cadet des enfants de Pierre Casgrain, seigneur de cette paroisse, et de Marie-Marguerite Bonenfant. De plusieurs autres enfants, cinq seulement vécurent, savoir : Pierre-Thomas, Olivier-Eugène, Sophie, Justine et Luce. C'est au milieu de cette famille que votre père passa ses premières années. Dès l'âge de dix ans, il fut placé au séminaire de Québec, où il ne resta que peu de temps. Il entra ensuite au collège de Nicolet, et y continua ses études jusqu'à sa rhétorique, inclusivement. Les succès les plus beaux couronnèrent son travail assidu. J'ai encore en ma possession deux ouvrages qui lui furent décernés en prix : le Télémaque et les œuvres de Boileau. Ce dernier lui fut décerné en rhétorique.

Mais l'anecdote suivante prouvera encore mieux son application et l'estime que lui portaient ses maîtres.

Mgr Plessis, d'illustre mémoire, qui, comme on le sait, fut le fondateur du collège de Nicolet, était venu présider aux examens de

cette institution naissante. Après avoir interrogé les élèves et distribué aux écoliers studieux les récompenses alors peu nombreuses, à l'instigation des prêtres qui l'entouraient, il fit venir le jeune Charles et lui posa plusieurs questions relatives à ses études. Charmé des réponses de l'enfant, l'évêque voulut donner un témoignage éclatant de sa satisfaction. Il envoya cueillir dans le jardin, une branche flexible et garnie de ses feuilles, en fit lui-même une couronne qu'il plaça sur la tête du jeune élève.

Jugez avec quel plaisir l'excellent écolier dut offrir à sa mère ces lauriers si glorieux. Madame Casgrain, de son côté, garda soigneusement cette précieuse récompense accordée à son fils. Après la mort de celle-ci, arrivée le 13 mars 1825, M. Casgrain, votre grand-père, ayant fait faire encan de ses meubles, l'avait fait mettre de côté pour m'en faire don ; malheureusement, quand il voulut me la présenter, on s'aperçut qu'elle avait disparu. C'est alors qu'on me raconta cette anecdote que l'humilité de votre père a toujours tenue secrète. C'est à cause de cette ignorance bien involontaire de ma part, que je n'ai pu sauver cet hommage rendu à la vertu et à la diligence de votre père.

Il était âgé de dix-huit ans lorsqu'il fut atteint d'une pleurésie qui lui survint à la suite

d'une traversée du lac Saint-Pierre qu'il fit, monté sur ses patins. Il fut obligé d'interrompre ses études et on le ramena le même hiver au sein de sa famille, où il fut l'objet des soins les plus tendres. Ce fut un chirurgien de la marine, le docteur Donnelly, qui le soigna ; son traitement fut rude ; il lui appliqua les ventouses dix-sept fois. On a dit qu'il l'avait soigné comme il l'aurait fait d'un matelot. Toujours est-il que depuis cette époque, la constitution de votre père s'est altérée, et sa santé fut toujours délicate jusqu'à sa mort.

Les médecins lui prescrivirent aussitôt après son rétablissement de faire un voyage sur mer. Il se rendit pendant l'été à Halifax, où il reçut de sa mère, qui ne le perdait jamais de vue, la lettre suivante, où elle lui annonce le mariage de sa sœur Luce, avec M. Philippe Panet, alors avocat, et depuis juge à Québec.

Rivière-Quelle, 19 juillet 1818.

“ Mon cher fils,

“ Depuis que j'ai reçu ta lettre datée du 27 juin, qui était à l'adresse de Justine, j'ai désiré t'écrire sans pouvoir trouver le temps de le faire.

---

\* Nous nous permettons dans la citation de ces lettres de corriger quelques fautes d'orthographe, mais les phrases sont toujours intégralement les mêmes.

La diversité d'occupations qui m'en ont empêchée, exige pour ta satisfaction et la mienne que je t'en fasse un détail ; d'autant plus qu'il est aussi intéressant pour toi que pour le reste de la famille : je te prévien que cela va être long ; mais dans la persuasion où je suis que cela ne t'ennuiera pas, je vais donc commencer par te dire que ta chère Luce est mariée du 14 du courant. Cela va sûrement te surprendre, car tu ne pensais pas plus que nous que ce serait si tôt. Je vais te dire ce qui en est. C'est le départ de Monseigneur\* qui, comme tu ne l'ignores pas, doit rester en ville tout le temps que Monseigneur Plessis sera absent. Tu peux t'imaginer aisément la peine que nous cause son absence. Nous avons profité du peu de temps qu'il est resté à la Rivière-Ouelle pour ne pas le priver, ainsi que nous, du plaisir qu'il avait de faire ce mariage, qui, comme tu n'en doutes pas, était autant de son goût qu'il l'est du nôtre. Nous avons eu le plaisir d'y voir la plus grande partie de la famille de M. Panet, c'est-à-dire sa maman, M. Louis, M. Charles, M. LeBourdais, Mlle Rose. Nous n'avions d'étrangère que Mme Wyss.

---

\* Mgr Panet résidait à la Rivière-Ouelle. M. Philippe Panet était son neveu.



“ Cher ami, ce jour qui était pour moi si beau, comme pour toute la famille, a souvent été interrompu par cette idée, qui partout me poursuivait : il me manque ici mon cher Charles ; que ne peut-il partager la joie que nous avons de l'heureux choix qu'a fait sa sœur ! Je t'assure que souvent je me trouvais attendrie en me faisant cette réflexion, et j'avais bien de la peine à le dissimuler, et je ne doute pas que dans la famille plusieurs ont pensé ainsi que moi, sans oser me le dire, sachant bien ce que je pensais. La chère Luce m'a dit cependant : Maman, si ce cher petit Charles était ici, que je serais contente ; et alors je pensai à la gageure que vous aviez faite tous deux. Je lui dis s'il était ici il s'acquitterait, car il éprouverait une grande satisfaction en perdant ainsi son argent, lorsqu'il verrait son tout aimable beau-frère. Il faut te dire que nous avons fait les préparatifs de la noce sans être sûrs où on pourrait dîner ce jour-là ; car nous ne savions si Emilie \* attendrait que cette cérémonie fut faite avant de faire la sienne, mais le tout s'est passé tel qu'on pouvait le désirer ; elle a passé la journée gaiement avec nous, aidant à tout ce qu'elle pouvait, tel qu'elle avait coutume de le faire,

---

\* Madame Pierre Casgrain.

et le lendemain matin, elle m'a dit : vos affaires sont finies, je crois qu'il est temps que je fusse les miennes ; à la vérité, elle ne s'est point trompée, car à deux heures et demie, le 15, elle nous a fait politesse d'un gros garçon, qui est très bien portant, et elle est très bien. J'ai eu le plaisir d'être la marraine avec M. Panet, il se nomme Pierre-Philippe ; imagine-toi, d'où tu es, voir ton papa, et ton frère ; la joie où ils sont d'avoir ce gros garçon. Vois si, depuis un certain temps, j'ai dû être occupée, et que j'avais des raisons qui m'empêchaient de t'écrire aussitôt que je l'aurais désiré. J'attends avec impatience une des tiennes. Je désire savoir comment tu es et le temps que tu as mis à te rendre, si tu te trouves mieux, aussi si tu te plais bien, tout cela m'intéresse, cher fils ; ne manque pas de m'informer de tout, la manière dont tu te comporteras, ne trompera pas mon attente, au moins j'ose l'espérer. Ton papa te fait ses embrassements les plus tendres, ainsi que la famille. Madame Panet, quoique sans cesse occupée des petits soins et attentions qu'elle doit à son cher époux, n'oublie pas son cher Charles, elle me charge de beaucoup de choses qui te regardent, et que je ne puis t'écrire ; je te dirai seulement que ton papa

vient de lui payer la gageure, qu'elle a double plaisir et profit à gagner.

Crois-moi, cher fils,

Ta tendre et affectionnée maman,

MARIE BONENFANT CASGRAIN."

Il ne faut pas s'étonner de rencontrer peu de style dans cette lettre de Madame Casgrain ; il y a plutôt lieu d'en admirer les beaux sentiments, quand on songe que cette dame a eu l'avantage de fréquenter, pendant une année ou deux seulement, le couvent de Saint-François-du-Sud, l'un des premiers que les Sœurs de la Congrégation aient établi dans le district de Québec.

A mesure que j'avancerai dans ce récit, je citerai quelques autres de ses lettres.

Pendant le séjour que votre père fit alors à la Rivière-Ouelle, il y avait chez M. Casgrain une jeune convertie, Mlle Bradford, fille d'un ministre protestant. Elle était entrée comme postulante chez les Ursulines de Québec, mais le défaut de santé l'obligea de sortir ; et pour se rétablir, elle fut placée chez Madame Casgrain. Quatre ans plus tard, cette même personne ayant été recommandée à Madame Ross Lewin,

où je demeurais alors, cette dernière la prit chez elle.

Votre père commença l'étude du droit aussitôt après son rétablissement en 1820. Il entra en qualité de clerc chez M. Moquin, avocat célèbre de Québec. Québec était encore une petite ville ; tous ses citoyens se connaissaient de vue, et je crois pouvoir dire que tous les Québécois m'étaient à peu près connus. Il y avait dans la classe élevée trois jeunes gens qui se distinguaient entre tous les autres par la régularité de leur conduite et par leurs bonnes manières ; ils appartenaient à des familles aisées. Leurs noms étaient : Wolsey, Lindsay et Casgrain, et comme on en parlait souvent chez Madame Ross Lewin, dans l'intimité de la famille, Mlle Bradford, cette jeune convertie que j'ai nommée plus haut, faisait souvent l'éloge des vertus de M. Charles Casgrain, qu'elle avait été à même d'admirer pendant sa maladie. Elle s'étendait surtout sur sa patience au milieu des souffrances qu'il endurait ; et sur la vive affection qu'il témoignait à sa mère, et dont il était payé de retour, comme le prouvent les lettres que je vais citer. Celles-ci forment la correspondance qui s'établit entre Madame Casgrain et son fils, pendant les quatre années de sa cléricature, depuis 1820 jusqu'à 1824. Si elles

ne sont pas des chefs-d'œuvre de littérature, elles le sont du moins de sentiments. Celle-ci par exemple :

“ 26 décembre 1820.

“ Mon cher fils,

“ Je ne doute nullement du plaisir que tu as éprouvé au retour de ta sœur. J'ai bien pensé que leur absence te faisait trouver le temps long, car je sais que tu veilles si bien à tout lorsqu'ils n'y sont pas, que ce trouble te fait désirer avec plus de hâte leur retour ; et aussi l'idée de les savoir auprès de la famille, sans pouvoir partager ce plaisir, te faisait faire des réflexions un peu sérieuses. Les nouvelles verbales qu'ils t'ont données sur l'état de ma santé ne sont point exagérées, je suis toujours dans un état de faiblesse qui pourrait bien décourager plus brave que moi, mais je te dirai que je m'habitue à tout, aussi ne le dois-je pas ? puisque c'est la volonté de Dieu. Mon sort serait peut-être plus à plaindre si, avec l'aisance dans laquelle je pourrais vivre, je jouissais d'une bonne santé. J'aurais tant de plaisir à aller vous voir de temps en temps ; il faut que j'en sois privée, que je me contente seulement d'entendre parler de vous. Aussi, mon fils, je ne puis recevoir d'adoucissement à ce que j'éprouve que lorsque je reçois vos lettres, que

je les lis et relis avec tant de plaisir. Je n'ai aucun doute, ô le plus tendre des fils ! tu le pouvoir qu'a sur toi l'amour maternel, que tu n'adresses souvent et avec ardeur des vœux au Ciel pour ma conservation. Oui, mes chers enfants, je puis le dire sans me tromper, que vous êtes tous pénétrés du même sentiment. Que peut désirer de plus une mère qui reçoit de ses enfants les mêmes tendresses qu'elle est prête de leur faire éprouver jusqu'au dernier moment.

“ C'est donc avec raison, cher fils, que je dis que je puis jouir de tout, excepté de la santé ; que je dois compter pour rien à mon âge ; l'espoir que tu as de mon rétablissement est bien trompeur. Dieu seul le sait, et en disposera à sa volonté. Mais c'est Eugène, ce cher Eugène, s'il était privé de moi, à l'âge où il est ; ô mes chers enfants ! lui seul serait le plus à plaindre, mais que dis-je ? il le serait si vous étiez capables d'oublier la plus tendre des mères, ce que je ne crois pas. Cher fils, je crains de t'affliger, passons à un autre sujet moins triste pour toi, qui cependant suivant ce que tu me dis, touchant ta profession, paraît t'inquiéter. Il est bien vrai qu'en considérant le nombre qui embrasse cette profession, cela paraît terrible, et peut donner sujet de réfléchir à celui qui a à cœur de faire quelque chose. Mon fils, c'est

ainsi dans tous les états que les jeunes gens de ce temps veulent embrasser, ils se trouvent en foule. D'où vient cela ? Il faut considérer aussi que la population est si nombreuse, c'est ce qui occasionne cela. Il faut considérer aussi que le plus grand nombre ne réussit pas, pourquoi ? Tu le vois tous les jours comme moi, aussitôt qu'ils ont cette profession, ils s'imaginent que tout est à eux ; ils ne s'inquiètent pas du service de Dieu, ils s'abandonnent à tous les excès, ne font aucun calcul de leurs dépenses avec leurs revenus, et en bien peu de temps, ils se trouvent hors d'état de paraître parmi les honnêtes gens sans rougir. Oh ! mon fils, que ce malheureux nombre, qui est sans contredit le plus grand, ne t'épouvante pas ; la conduite que tu as tenue jusqu'ici ne doit pas te faire craindre leur sort. Suis, cher enfant, les sentiers que je me suis fait un devoir de te tracer, continue à faire ton devoir envers Dieu ; sers-le de tout ton cœur, et ne crains rien. Il n'abandonnera pas jamais ceux qui le servent avec ardeur. Comme tu l' observes avec tant de justesse : *S'il n'abandonne pas les petits oiseaux qui ne sèment pas*, à plus forte raison ne délaissera-t-il pas des créatures qui l'aiment et le servent avec fidélité. Il a déjà pourvu à ton nécessaire en nous faisant les dépositaires d'une raisonnable somme destinée à ton besoin ; et ta conduite à

l'avenir peut, je le sais, t'en procurer davantage. Toi seul, peux décider cela à ton gré, car il ne faut pas croire, comme quelques-uns le disent, qu'une demoiselle qui peut prétendre à quelque chose du côté de sa famille, ne soit point pour cela propre à faire une femme de ménage. Je ne suis pas du tout de cet avis, je te rapporterai à ce sujet ce que disait souvent le père Têtu : qu'un petit tison seul était d'abord consumé, mais que lorsque l'on pouvait en mettre deux ensemble, cela était inmanquable. Tu sais que les vieux Français se trompent rarement, on en voit assez souvent la preuve. Ne vois-tu pas aussi que bientôt on va chasser de la ville tous ces vieux avocats ; il en faudra pour faire des juges, des greffiers, lorsque nous aurons des juridictions dans les comtés, cela fera place à tous les jeunes uarmots. Je trouve fort à propos cette assemblée qui se fait pour les jeunes gens de votre profession ; il doit sans doute en résulter un grand avantage. Quant à ce que tu me dis pour cette assemblée, tu sais mieux que moi si cela est à propos ; tu sais que ton papa ne t'a jamais refusé ce qui pouvait t'être de quelque avantage : ainsi fais ce que tu voudras. Ton papa arrive de Kamouraska, où il a passé deux jours ; je me suis bien ennuyée, en son absence, mais il était si fatigué de l'assiduité habituelle de la maison, que j'étais



bien aise qu'il prît ce temps pour se délasser. Je ne sais vraiment ce que je ferai lorsqu'il ira en ville...."

Madame Casgrain savait dans l'occasion mêler le badinage à ses conseils, c'est ainsi qu'elle écrivait :

" L'occasion imprévue de Monseigneur de Saldes, survient pour moi très à propos, car j'en cherchais une pour t'écrire....

" ...Je suis aise que le froid que tu as enduré ne t'ait pas mis pire ; prends bien garde à toi, aie soin de l'enfant à maman, quoiqu'il soit un coquin de voleur ; elle en a toujours compassion, dans l'espoir qu'il se corrigera. Sûrement que tu as eu du remords lorsque tu as sorti de ta voiture mon morceau de toile, que je ne t'avais pas donné, mon coquin. Mais, me diras-tu, c'est toujours le vieux papa qui paye, car il faudra pour cela qu'il achète une couverture de plus...."

Et plus tard elle racontait un petit accident, arrivé à son frère Eugène :

" 1er janvier 1822.

" Cher Charles,

" Je suis seule ce soir avec marraine \* et Eugène. Ton papa est allé faire ses visites ; je

---

\* Marraine était une servante attachée à la maison depuis longtemps, qui avait élevé Mme Casgrain, et qui était la marraine de sa fille Justine, Mme Beaubien.

ne sais pas où il passe la veillée. Pour me désennuyer, je me suis décidée de t'écrire ; j'ai ramassé toutes les vieilles plumes de l'année passée, n'ayant personne pour m'en tailler, ni de canif, de sorte qu'il faut que je me contente de ce que j'ai ; mais pour me dédommager, je me sers de beau papier. Jusqu'ici je trouve que ça va assez bien, gare à la suite.

“ Je ne sais si tu as appris ce qui est arrivé à Eugène, chez ton oncle Têtu. Je t'assure qu'à son arrivée, j'ai eu plus de chagrin que de joie. Il prévoyait bien d'avance que ce serait le cas. Il faut te dire qu'étant chez son oncle, il lui a pris fantaisie d'avoir de la poudre pour s'amuser ; il s'est adressé à maître Provost qui, à force de sollicitations, s'est laissé gagner. Il lui en a donné un cornet assez considérable. Il a monté en haut avec, et a été assez rusé de vider cela sur le poêle qui était rouge. Imagine-toi que, dans un instant, tout lui a sauté à la figure, et lui a brûlé le nez jusqu'entre les deux yeux et le tour du bec. Ses yeux n'ont rien attrapé, excepté que le tour a bien grillé. Sa pauvre tante, comme tu peux le croire, y a bien apporté tous ses soins, mais elle ne pouvait le guérir en si peu de temps ; de sorte qu'elle me l'a envoyé par Joseph Lévêque, qui en a bien eu soin. Mais le froid lui avait fait enfler le visage, et

pousser une croûte si noire que c'était affreux de le voir. Je ne pouvais imaginer ce qu'il avait, et il ne pouvait me le dire tant il pleurait. J'avais un grand mal de tête lorsqu'il est arrivé, je t'assure qu'il s'est passé bien vite ; et quand il m'a dit que c'était la poudre qui lui avait fait cela, j'ai d'abord cru qu'il resterait marqué, et toujours le visage noir. Cela m'inquiétait ; je me suis mise à le débarbouiller, à le savonner souvent, et cette croûte-là a presque toute tombé, et il ne lui est pas resté un seul grain de poudre dans la figure....

“... Crois qu'en cette nouvelle année, mon désir est toujours le même pour toi et toute la famille. Que Dieu répande sur vous ses bénédictions, et que vous soyez toujours fidèles à ses grâces. Il ne vous abandonnera jamais. Voilà les vœux que forme de tout son cœur la plus tendre et la plus affectionnée des mères.”

Comme on peut le voir par la lettre suivante, Mme Casgrain ne manquait jamais l'occasion de donner quelques bons conseils à son fils.

“... Je suis loin de douter que c'est un effet de ta négligence, si tu ne m'écris pas souvent. Je sais trop bien que tes occupations y mettent obstacle ; ne t'en détourne jamais pour moi. Rien ne me fait plus plaisir que de savoir que tu t'acquittes de ton devoir avec fidélité ; car

en remplissant ses obligations, on s'acquitte aussi avec Dieu qui veut qu'il en soit ainsi. Quoique je t'informe que je suis bien mieux, je ne chante pas pour cela victoire. Je suis loin d'être aussi bien que tu parais le croire ; mais je me trouve contente, n'importe dans quelle situation je me trouve....

“ ... Je n'ai que faire de te dire que je ne t'oublie pas, tu en es persuadé. Tu dois connaître la place que tu occupes dans mon cœur, ta manière d'agir ne peut que la conserver. Je prie Dieu tous les jours que tu continues à t'acquitter envers lui de tous tes devoirs de religion, afin que tu avances en proportion de ton âge dans la vertu. De même, cher fils, un jeune homme peut éviter les dangers auxquels il est souvent exposé, et faire la consolation de ses parents ; toi qui as tant cela à cœur.... ”

Voici encore ce qu'elle lui écrivait au sujet d'un voyage aux États-Unis, qu'il était sur le point de faire :

“ Cher Charles,

“ J'ai perdu tout espoir de te voir avant ton voyage. J'espère que Dieu nous conservera tous deux, et qu'il permettra que nous ayons encore ce plaisir. Si je ne te connaissais pas aussi prudent que tu l'es, je te ferais bien des

recommandations, mais je m'en dispense pour cette raison. Je te dirai seulement de bien éviter les endroits où il court quelques maladies, car les étrangers sont toujours sujets plus que les autres à gagner les fièvres malignes qui souvent ravagent ces endroits. Je ne doute pas que ton premier soin, avant ton départ, ne soit de faire visite à ton directeur, te mettant entièrement entre les mains de la Providence. Cette Providence qui règle jusqu'au moindre instant qu'elle nous laisse vivre, sait aussi nous garantir de tous les écueils auxquels nous sommes sans cesse exposés, surtout à ton âge, cher ami, où la jeunesse a toujours besoin d'être en garde, et doit éviter ceux dont elle ne connaît pas les mœurs, car souvent les apparences peuvent tromper. Mais, mon cher ami, tu as des compagnons pour voyager qui me font plaisir; car étant seul, tu serais peut-être forcé de faire connaissance avec quelques-uns, et tu le regretterais par la suite . . .”

Dans la lettre suivante, Mme Casgrain rend hommage à la bonté de cœur de son fils, qui en avait appelé à son père, en faveur d'un serviteur lequel avait encouru la disgrâce de celui-ci. Elle commence ainsi :

“ Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

“ Crois-tu, cher Charles, qu'en réfléchissant sur cet article, un chrétien peut s'y refuser ? Ces mots adressés à un père de la part de son fils, peuvent-ils essayer un refus ? Non, cher ami, il lui faudrait un tout autre cœur que celui qu'il possède. Tu le sais, il n'a jamais été sourd à la voix du malheureux. Jamais, à ma connaissance, il a refusé de le soulager dans sa misère. Il aurait sans doute, comme tu l' observes, de grandes raisons de plaintes, contre ce pauvre John ; mais il sait mettre tout cela de côté, et considérer que sous le rapport de la religion, il doit faire pour lui plus qu'il ne ferait pour tout autre, vu qu'étant avec nous, il a embrassé la religion catholique. Nous devons avoir soin qu'il ne s'écarte pas, et ce serait bien douteux s'il venait à s'éloigner de nous, quoique jusqu'ici il ait été bien exact. Qui sait s'il ne retomberait pas dans l'erreur, dans le but d'obtenir quelques secours des protestants, s'il se retrouverait parmi eux. Tu ne devais pas, mon cher fils, douter un instant qu'il ne vînt à obtenir son pardon, car si tu es attendri à la vue de ce misérable qui implore ton secours, d'où te viennent ces sentiments ? où les as-tu puisés ? Ce sont ceux d'un père que je suis bien aise de voir revivre en toi. Je t'assure que ce n'est pas lui qui a donné les lettres ; il s'est tenu

dans la chambre du bâtiment, et les a envoyé porter. Il ne savait comment faire son entrée.

“ Mais le maître d'hôtel, M. Rémy \*, était bien prêt à l'aller chercher, car il était déjà las de frotter les conteaux, et le désirait avec impatience. Il n'était pas attendu de tout le monde avec tant de plaisir, mais cela ne m'inquiète pas. Je saurai bien arranger cela par la suite. Ce retour me rappelle l'histoire de l'enfant prodigue à la maison de son père, et je prendrai de là occasion de le reprendre plus facilement que je ne l'aurais pu faire avant ; je crois qu'il recevra avec soumission ce que je lui dirai. L'obligation qu'il a de ce que tu as fait pour lui, lui paraît au-dessus de toute expression, ainsi que pour les bontés qu'a eues M. Panet. Je ne puis écrire à Luce cette fois. Je suis contente qu'elle soit si bien. Je l'embrasse à plein ainsi que son cher bon mari. Je suis toujours ta tendre maman.

4 novembre.”

Ces lettres, mes chers enfants, suffisent pour vous faire connaître jusqu'à quel point Mme Casgrain aimait et estimait votre père.

Je connaissais de vue et de réputation le jeune Casgrain. Je le voyais régulièrement

---

\* Autre serviteur de M. Casgrain.

le dimanche aux offices de la cathédrale, et souvent à la basse messe pendant la semaine. Il était toujours d'une mise très propre, et en quelque sorte recherchée, sans luxe cependant. Comme ses parents pourvoyaient amplement à ses dépenses, lui fournissant cheval et voiture, on était surpris de ne lui voir jamais ni épingles, ni autres bijoux, tels que les jeunes gens en portaient. La première et seule épingle que j'aie vue à sa cravate a été faite avec mes cheveux, quelque temps avant notre mariage. Il l'a gardée pendant de longues années.

Voici une lettre que lui écrivait sa mère, pour le presser de s'établir; elle fera voir avec quelle confiance elle traitait avec lui.

“ Cher Charles,

“ Ton papa ne pouvait m'apprendre aucune nouvelle en arrivant; il disait qu'il n'avait rien de drôle à me dire, mais il m'a prouvé le contraire, en m'apprenant à la suite, que tu avais en ta possession une somme de £150 venant de l'ami McCallum; que tu avais si bien su t'y prendre, que l'affaire s'était arrangée à merveille, et qu'il admirait quelle précaution tu avais prise pour ne point manquer ton coup. Il dit que tu es un homme très adroit, lorsqu'il



s'agit de tes intérêts ; je m'en aperçois comme lui, mais je ne saurais te blâmer, tout au contraire je ne puis que t'approuver en cela. Cet esprit de commerce et de spéculation fait voir combien ces petits Casgrain ont de ressemblance avec leur père. Ils en tiennent pour la vivacité et pour le soin qu'ils ont de ce qu'on leur permet ; ils n'aiment pas à laisser languir les choses. Cela prouve une vraie ressemblance de caractère. Cette somme, m'a-t-il dit, va être appliquée sur des meubles de ménage ; cela est très-juste, puisque ton père la destine pour cet objet, et je n'ai point d'inquiétude de quelle manière et avec quelle économie cet emploi sera fait. Il faudrait ne point avoir l'avantage de te connaître pour en juger mal. Tu as par avance loué une maison pour y placer tes meubles, tout cela sont de bonnes précautions, car il n'est plus temps de chercher lorsqu'on a besoin : c'est une raison de payer plus cher. Je vois que tu n'es pas de ces gens là, c'est fort bien ; mais, mon fils, ce n'est pas tout. Parlons sérieusement, laissons le badinage. Une chose m'inquiète, c'est lorsque tu seras chez toi, combien plus tu auras à prendre garde pour les compagnies que tu auras à fréquenter. Tu as un petit nombre d'amis choisis qui sûrement ne t'oublieront pas, et avec qui je te conseille de

vivre en bonne intelligence. Mais tu dois prendre garde, cher fils, qu'il ne s'en glisse pas quelques mauvais parmi les bons, qui sous prétexte que ce sera un ménage de garçon, on pourra y aller plus librement. O cher fils ! ce sera à toi de bien veiller à cela, tu sais qu'une brebis galeuse peut gâter un troupeau, et on peut, je crois, à cette occasion, appliquer la même comparaison. C'est à quoi, je me flatte tu auras soin de bien veiller, pour éviter ce qui arrive aux autres en pareil cas. Car, mon fils, nous ne pouvons assez compter sur nos propres forces pour croire que ces choses ne peuvent arriver. Nous sommes tous si faibles que nous devons nous tenir sur nos gardes, et demander à Dieu ses grâces :

“ Lui seul est notre force et notre unique appui.”

“ Ah ! si, dans ce petit espace de temps qui reste pour achever ta cléricature, il s'offrait un objet digne de fixer ton attention, crois que je n'essayerais point à y mettre obstacle ; tout au contraire, j'en serais bien charmée, car je suppose bien que tu ne prétends pas rester seul. Mais je crois que dans ce moment-ci, c'est à quoi tu penses le moins : tu es trop occupé de l'arrangement de ton ménage. La marquise t'a échappé, il lui fallait un Anglais ; elle ne prouve

pas par son mariage qu'elle était bien attachée à la religion, puisqu'elle a fait un si mauvais pas. Je n'ai pu m'empêcher de frémir lorsque j'ai vu par la *Gazette* qu'elle était mariée par la main du ministre.

Je me rappelle que tu me disais dans une de tes lettres à laquelle je n'ai pas encore répondu, que tu avais grand besoin de mes avis. Cher fils, de quoi suis-je capable autrement que de t'aider de mes faibles prières. Je t'assure que si Dieu veut les exaucer, les choses iront pour le mieux. Tu n'as pas oublié les entretiens que nous avons eus tous deux ensemble. Tu m'as toujours témoigné assez de respect pour empêcher que je me permette de croire que tu puisses avoir mis mes raisons en oubli. Je suis sûre que les avis sincères et tendres que je t'ai donnés ont été reçus avec attention et reconnaissance. Tes sentiments envers moi m'en ont toujours rendu un fidèle témoignage. Ainsi, tendre et affectionné fils, Dieu veillera à tout. Reposons en lui toute notre confiance : je le prie tous les jours, ce Dieu de bonté, de vouloir guider tes pas. Oh ! mon enfant, dans la dernière communion que j'ai eu le bonheur de faire, mercredi, la veille de Noël, j'ai prié pour vous tous, et en particulier pour toi, me reposant entièrement sur ce que Dieu dit : que plus nous lui demandons ses grâces en cet heureux

moment, plus on lui devient agréable. Ah ! quel pressant besoin en ai-je moi-même, et c'est avec une entière confiance que je m'adresse à ce Dieu de bonté, malgré mon indignité et mes misères, considérant que ce père tendre est toujours favorable à ceux qui ont recours à lui. Ah ! cher enfant, que les sentiments chrétiens soient toujours la règle de notre conduite, c'est le seul sentier que nous ayons à suivre. Si ma plume était capable de te peindre ici ce que mon cœur ressent, tu verrais avec quel attachement je suis ta tendre mère,

“ MARIE BONNEFANT CASGRAIN.”

“ Tu n'as pas plus oublié que moi, je pense, qu'aujourd'hui, le 28 décembre, est le jour de ta naissance.”

M. Casgrain entraît alors dans sa vingt-quatrième année. Ce fut dans le mois de mai suivant que nous fîmes connaissance. Voici dans quelle occasion : les citoyens de la ville de Québec donnaient un bal d'adieu au gouverneur général, lord Dalhousie, avant son départ pour l'Angleterre. Je reçus une invitation, je m'y rendis. Il y avait foule. Les dames les plus âgées descendirent les premières pour le souper. Quand le tour des jeunes personnes arriva, je descendis avec mon *partner*. Nous trouvâmes

beaucoup de confusion aux tables. Votre père étant assis vis-à-vis de moi, s'aperçut que je manquais d'assiette; il s'empressa de m'en donner une, et en me l'offrant, de m'adresser quelques mots. La conversation s'engagea, et il me fit la politesse de boire à ma santé, comme c'était l'usage d'alors, puis nous nous séparâmes dans les meilleurs termes; et le dimanche suivant il me fit sa première visite. Nous continuâmes à nous voir sur le même pied d'intimité, jusqu'au mois de septembre suivant, quand mon père vint à Québec, ayant été nommé arbitre par la province du Haut-Canada, pour établir la part qu'elle devait avoir dans les revenus de la douane. M. Casgrain profita de cette occasion pour lui faire connaître ses vues. La réponse de mon père lui fut favorable, et notre mariage fut fixé au 26 du mois d'octobre suivant. A cette occasion sa mère lui écrivit la lettre suivante qui fut sa dernière :

“ Cher et tendre enfant.

“ Je ne saurais me dispenser de t'écrire quelques mots en réponse aux tiennes. La faiblesse où je suis me prive de le faire plus souvent. Mais, cher ami, n'attribue pas mon silence à aucune autre chose. Tes lettres sont pour moi de nouvelles preuves de la sincérité avec

laquelle tu t'es toujours comporté à notre égard ; et tu vois que Dieu te favorise puisqu'il a permis que tu aies fait un choix si à ton goût, d'une demoiselle si aimable et si vertueuse. Ah ! n'en doute pas, cher fils, c'est cette Providence qui veille sur tout, qui, en nous procurant les besoins de la vie, veut encore nous y faire un sort heureux lorsque nous nous confions entièrement à elle. Rassure-toi de la crainte où tu parais être, que je me sois privée de mon *set*\*, pour te rendre maître d'en disposer en faveur de Mlle Baby. C'est avec plaisir que je te l'ai envoyé....

“ Cher Charles, je ne désire pas moins que toi un temps et des chemins favorables après votre union pour avoir le plaisir de te voir avec celle que Dieu t'a destinée, oh ! oui, qu'elle se joigne à la famille, et qu'elle vienne partager la tendresse avec laquelle je vous ai toujours tous chéris. Je termine ici ma lettre en te souhaitant tout ce que la tendresse maternelle peut et doit faire en cette circonstance, pour un enfant de qui la soumission et la tendresse ont toujours été la règle de conduite. Le jour de votre mariage, nous ne manquerons pas de prier pour vous : tous ceux de la famille qui pourront assister à la messe n'y manqueront

\* Parure en brillants donnée par Mme Casgrain.

pas. Crois-moi, cher fils, ta tendre et affectionnée maman.

“ 20 octobre.”

Monseigneur Plessis bénit notre mariage qui fut célébré à la cathédrale de Québec, à six heures du matin, le 26 octobre 1824. Nos plus proches parents furent les seuls invités : du côté de votre père : M. Casgrain, votre grand-père, M. et Mme Panet. De mon côté : mon père, mon frère aîné, Jacques, et ma tante Allison. Mgr Plessis, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Fortier, nous fit l'honneur d'assister au déjeuner que nous prîmes à la résidence de mon mari, rue des Carrières.

À son retour à l'évêché, Monseigneur dit à une dame de la ville \* : “ Je viens de faire un mariage comme je voudrais qu'il s'en fit souvent. ” Je crois que c'est le dernier qu'il ait fait, il est mort l'année suivante.

Je dois m'arrêter ici pour remercier Dieu de m'avoir choisi un mari entre mille, tel qui m'en fallait un pour traverser heureusement le chemin de la vie. Elevée en enfant gâtée par une excellente parente, ma tante Ross Lewin, je n'avais aucune notion d'économie domestique. Le ciel avait abondamment pourvu mon mari de cette qualité indispensable dans un ménage.

\* Madame de Vaux.

et je me suis toujours appliquée à mettre ses leçons en pratique dans le but de lui être agréable. Persuadée depuis longtemps que sans piété on ne saurait être heureux dans le ménage, j'avais fermement résolu de n'épouser qu'un chrétien fervent. J'avais horreur d'un homme adonné à l'ivrognerie, et je disais en riant, que je n'épouserais qu'un jeune homme qui ne boirait que du lait ; et en cela comme en beaucoup d'autres sujets, le ciel m'a exaucée.

Comme votre père avait hâte de me présenter à sa mère, nous partîmes le lendemain de notre mariage pour nous rendre à la Rivière-Ouelle. Ce fut un festin continuel tout le long de la route ; car M. Casgrain, votre grand-père, parti la veille, nous avait annoncés partout. Nous arrêtâmes à Saint-Michel, chez le docteur Maguire, marié à Mlle Justine Casgrain ; à Saint-Thomas, chez M. et Mme François Têtu ; à Saint-Jean, chez M. De Gaspé, mon cousin, par son mariage avec Mlle Allison ; à Saint-Roch, chez le docteur Donnelly. Nous arrivâmes à la Rivière-Ouelle quatre jours après notre départ de Québec. Mme Casgrain me reçut dans ses bras, elle était malade depuis longtemps, et sentait que sa fin n'était pas éloignée. Son émotion fut telle qu'elle me dit, en me serrant sur son cœur : " Il y a des larmes de joie, comme il y en a de causées par la douleur. "



Je compris avec satisfaction ce qu'elle voulait dire. Nous restâmes six jours auprès d'elle, et je connus alors pour la première et dernière fois cette femme aimante, distinguée entre toutes par sa piété, et son jugement droit et élevé. Elle aimait son fils Charles avec passion. Je l'ai vue appuyer sa tête sur les genoux de celui-ci et lui adresser mille expressions de tendresse.

Votre père a hérité de toutes les belles qualités de sa mère, et c'est lui qui, de tous ses frères, lui ressemblait le plus par son caractère.

La mort de Mme Casgrain, arrivée le 13 mars suivant, plongea ses enfants dans la plus profonde tristesse ; elle était âgée de 48 ans et mourut en prédestinée, emportant avec elle l'estime et les regrets de tous ceux qui la connurent, et surtout des pauvres dont elle était la bienfaitrice. Rien ne rappelle maintenant Mme Casgrain au souvenir de la génération qui s'élève. La demeure même qu'elle a habitée a été démolie. Mais en recopiant ces lettres, qui sont tout ce qui reste d'elle, afin de les transmettre à mes enfants, pour leur édification et leur profit, je sens un véritable bonheur à faire voir combien elles vérifient ces paroles du saint roi David, que j'ai mises en épigraphe au commencement de ces mémoires : *In memoriâ aternâ erit justus*. La mémoire du juste sera éternelle.

## II

Séjour à Québec.— Résidence à la Rivière-Œuelle. — Mort de M. P. Casgrain.

Peu de temps après notre retour à Québec, dans une visite que nous fîmes à Mgr Plessis, cet évêque enjoignit à mon mari de faire partie de la congrégation de la sainte Vierge, en lui disant : " Charles, je t'ai marié, il faut qu'en retour tu te joignes à la congrégation et " fasses en sorte d'y faire entrer quelques " autres de tes amis. Les villes prospèrent là " où cette société fleurit." Votre père y entra, et fut toujours un fervent congréganiste. Il récitait l'office de la sainte Vierge tous les dimanches matin; et quand les aînés de nos enfants étaient en vacances, il psalmodiait l'office avec eux.

Au mois de mai 1825, nous quittâmes le logement que nous avions occupé jusque là. Cette maison, comme je l'ai dit, était située sur la rue des Carrières, faisant face au jardin du gouverneur. Nous prîmes possession de la maison de la rue Buade, dont votre père avait acquis

la propriété, et qu'il avait fait réparer. Nous y demeurâmes tout le temps que nous avons séjourné à Québec. Charles et Philippe naquirent dans cette maison : le premier, le 3 août 1825; et le second, le 30 décembre 1826. Par une heureuse coïncidence, mon père se trouva à Québec lors de la naissance de Charles et en fut le parrain avec Mme Panet. A cette époque, il descendit à la Rivière-Ouelle avec votre père, qui lui fit faire connaissance de la famille Casgrain. Votre grand-père Casgrain étant malade, cessa de tenir maison et vint passer l'hiver avec nous.

Au commencement du mois de décembre, mon mari partit de Québec avec M. Vital Têtu, dans le dessein de se rendre à Montréal; mais arrivé à Yamachiche, ayant bu un verre de lait il se sentit glacé; cependant il continua son voyage jusqu'à la Rivière-du-Loup chez Mme Vve Gagnon, aïeule de M. Ernest Gagnon, si bien connu aujourd'hui à Québec. Là il fut pris de la fièvre qui le tint jusqu'à la fin de janvier. Votre père conserva une vive reconnaissance envers cette excellente famille pour les soins et les attentions dont il fut l'objet pendant tout le cours de sa maladie, et je me plais aujourd'hui à vous rappeler le souvenir de cette dame et de ses deux enfants, Edouard et Hen-

riette, avec lesquels je fis connaissance dans le temps.

Sur ces entrefaites, ignorant comme moi la maladie de votre père, M. et Mme Panet m'engagèrent à les accompagner au lever du premier de l'an que le gouverneur lord Dalhousie tenait au château Saint-Louis. J'y fis la rencontre de plusieurs de nos amis qui s'informèrent de la santé de M. Casgrain. Je leur trouvai un air mystérieux, j'en fis la remarque à M. et Mme Panet, qui me dirent que l'on rapportait qu'il était malade à la Rivière-du-Loup. Vous concevez l'inquiétude que me fit éprouver cette nouvelle. Peu après je reçus une lettre de lui, en date du 6 janvier, où il raconte lui-même la cause de sa maladie :

“ Il faut te dire, écrivait-il, que j'ai été parfaitement bien jusqu'à Yamachiche, où j'avais pris un verre de lait. Je m'aperçus que ce lait m'avait trop rafraîchi, quoique je l'eusse bu avec beaucoup de plaisir. Arrivé à la Rivière-du-Loup, je me sentis plus mal. . . .”

Et pour me donner le change sur la gravité de sa maladie, il égayait sa lettre par le badinage qui suit :

“ Vraiment votre visite du premier de l'an à la comtesse m'a fort surpris. Je voudrais bien savoir ce que M. Panet prétend faire ? venir te *débaucher* pendant mon absence, c'est chose

jolie, pour un congréganiste. Ah! qu'il prenne garde; à mon retour je veux le faire bannir de ce corps d'honnêtes gens. C'est un profane; je ferai valoir contre lui la règle qui dit qu'un congréganiste ne doit pas fréquenter les assemblées mondaines, et surtout y mener les femmes des autres. Mais badinage à part, vous avez tous bien fait, et je suis tout réjoui que vous ayez payé les devoirs que vous devez à la comtesse. Sais-tu ce que j'ai pensé quand tu m'as écrit cela? j'ai pensé que c'était l'ouvrage de papa qui vous a mis dans le droit chemin. Une autre raison qui me porte à le croire, c'est que je sais combien il aime à vous voir bien mise, et surtout quand c'est à ses dépens; car comment douter, connaissant sa générosité, qu'il ne se soit signalé dans une occasion aussi favorable. J'ai actuellement l'esprit et le cœur si soulagés depuis la réception de ta lettre, que je ne suis plus rêveur et pensif, comme tu dois supposer que je l'étais auparavant. Promets-moi, de ton côté, d'être tranquille et raisonnable. Croirais-tu que me doutant bien qu'on t'avait imprudemment informée de mon indisposition, je pensais que tu te serais mise en chemin avec ton enfant. Si bien que, sans en parler à qui que ce soit, je croyais que tu devais être dans chaque voiture étrangère que je voyais arriver. Le bruit même des clochettes me

portait je ne sais quel effroi dans le cœur, en pensant te voir arriver dans une saison aussi rigoureuse; et en même temps j'éprouvais un sentiment contraire, en m'imaginant la satisfaction que j'aurais de te voir. Mais tout est pour le mieux, et je te sais gré d'avoir abandonné ce projet. . . ."

Il se trompait néanmoins, car sur l'avis secret de ma tante Allison, j'allai le rejoindre avec mon petit Charles qui n'avait alors que cinq mois. Je trouvai votre père très mal. Quinze jours s'étant écoulés, et voyant que les médecins ne pouvaient rien pour son rétablissement, il fit un vœu, et entre autres promesses, il s'engagea à faire avec moi un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne-du-Nord. Le lendemain il fut en état de sortir, et le jour suivant nous partîmes pour Québec où il arriva heureusement. Il continua alors d'aller de mieux en mieux.

Une pauvre tasse de lait fut la cause de tout ce remue-ménage; et si quelque malin lecteur vient à jeter les yeux sur ces pages (destinées à mes enfants seulement), sans doute il va s'empresser de dire qu'un verre d'eau-de-vie eût été préférable dans cette occasion pour M. Casgrain.

Dans l'été de 1826, nous allâmes à Toronto passer quelques jours avec mon père. Celui-ci était si avantageusement connu et si universel-

lement estimé, que toutes les personnes marquantes de la ville, par égard pour lui, vinrent nous rendre visite : aussi en fut-il très flatté. Comme nous allions aux États-Unis, votre grand-père nous accompagna jusqu'à Niagara, et il nous dit adieu à Buffalo. Je me doutais peu que c'était pour la dernière fois que je l'embrassais. Après un court séjour à Saratoga, nous revînmes à Québec, en septembre.

A la fin de cette année, votre père, que les exigences de sa profession fatiguaient beaucoup, et qui sentait d'ailleurs le besoin d'une vie plus tranquille, chercha à découvrir si je consentirais à laisser la ville pour aller demeurer à la campagne ; et dès qu'il eut l'assurance que ce changement me serait agréable, il se rendit à la Rivière-Ouelle, où il fit l'acquisition de l'ancien manoir de M. Perrault. Ce déplacement ne fut pas d'après le goût de mon beau-père. Il avait, disait-il, fait beaucoup de dépenses pour aider son fils à embrasser une profession libérale et à s'établir à la ville. Il lui semblait que c'était peine perdue ; toutefois, nous passâmes outre, et nous n'avons pas eu sujet de regretter cette démarche.

Votre grand-père lui-même en fut satisfait dans la suite.

Au mois de mai 1827, nous laissâmes donc Québec pour venir prendre possession de cette

demeure que nous avons habitée depuis. Alors votre père songea à tirer le meilleur parti possible de sa ferme. Peu à peu il l'agrandit et s'attacha à la cultiver avec intelligence, sans toutefois donner dans des améliorations trop coûteuses, qui eussent absorbé les revenus. Aussi avait-il le soin de se rendre compte de tout et de tenir régulièrement note des travaux qu'il faisait entreprendre, comme l'attestent les cahiers que j'ai encore en ma possession, où à côté des dépenses il indiquait les récoltes qui pouvaient les justifier. Non content d'avoir assigné la veille aux serviteurs et aux journaliers l'ouvrage qu'ils avaient à faire, il se levait à bonne heure, et après avoir donné à Dieu ses prémices, il voyait par lui-même si chacun commençait sa journée à l'heure précise.

Dans la belle saison, il parcourait ses champs à cheval ; et qui de vous n'a pas vu ou entendu parler de Pompée, ce beau cheval de selle, qu'il réservait pour son usage ou celui de ses amis ? M. l'abbé Bourret le connaissait bien.

Entre autre culture, celle de la patate fut particulièrement l'objet de ses soins. Ce légume était bien peu cultivé dans nos environs. Les pauvres surtout, auxquels il est aujourd'hui d'un si grand secours, n'en appréciaient point la valeur. A l'exemple de quelques agronomes, il en renouvela par la semence la graine, ce qui



empêche la patate de dégénérer. Aussi tels furent ses succès qu'il put tous les ans se procurer le bois de chauffage et celui de clôture qu'exigeait cette grande ferme, en échangeant seulement une partie de cette récolte contre ce matériel. Aussi contribua-t-il à généraliser cette culture.

Mais bien qu'ainsi retiré au fond de la campagne, et tout occupé de l'exploitation de ses terres, il n'oubliait pas ses amis et n'en était pas oublié non plus. Il avait hérité de l'urbanité toute française de son père, et il eût voulu voir à sa table un ou deux convives tous les jours. Une de ses qualités sociales que je me suis plu à reconnaître, était l'hospitalité. Pauvre ou riche était également accueilli sous son toit ; et de même que sa mère pouvait dire de son mari, que jamais il n'avait été sourd à la voix du malheureux, je puis moi-même, mes chers enfants, attester à mon tour que jamais pauvre ne frappa à notre porte sans être accueilli. Votre père pouvait dire comme le saint homme Job : " La compassion a crû avec moi dès mon enfance, et elle est sortie avec moi du sein de ma mère. Je n'ai point fait attendre en vain la veuve, je n'ai point mangé seul mon pain ; mais j'en ai fait part à l'orphelin. L'étranger n'est point demeuré dehors, ma porte a toujours été ouverte au voyageur. "

J'aurai occasion, dans le cours de ce récit, de prouver avec quelle vérité on pouvait lui appliquer ces paroles.

Dans le cours de cette année (1827), M. Panet fit un voyage en Europe, et sur nos pressantes invitations. Mme Panet vint passer avec nous une partie du temps que dura l'absence de son mari, et c'est pendant son séjour à la Rivière-Ouelle, que naquit sa fille Rosalie, dont je fus la marraine, et qui en 1845 devint ma belle-sœur, par son mariage avec mon frère Charles. La mort l'a enlevée après dix mois d'union (20 mars 1846).

Dans le mois d'avril 1828 mourut notre beau-frère, M. François Letellier de Saint-Just. Il avait su se concilier toute l'estime et l'affection de la famille Casgrain, et il la méritait bien. Je ne ferai que reproduire ici les lignes qu'une plume canadienne lui a consacrées: " S'il fallait décerner à sa mémoire l'éloge qu'il mérite comme notaire et comme légiste, je dirais que sa haute intelligence éclairée par des études consciencieuses lui valut bien souvent l'honneur d'être consulté par des hommes éminents. Des lettres attestent encore que de ce nombre était le célèbre avocat Rémi Vallières de Saint-Réal. Ce mérite intellectuel de M. Letellier était

---

rehaussé par un caractère probe, austère, et qu'on aurait dit moulé sur l'antique."

Dans le mois de mai de la même année mourut presque subitement à Saint-Michel notre autre beau-frère, M. Charles Butler Maguire, médecin, ancien chirurgien de marine, que j'ai peu connu. Il avait épousé, en 1819, Mlle Justine Casgrain, aujourd'hui Mme P. Beaubien.

Le 24 août 1828 naquit à Québec ma fille aînée, Marie-Elizabeth, chez ma tante Ross-Lewin, devenue alors Mme Cannon, chez laquelle j'étais allée passer quelque temps. A mon retour chez moi entra à notre service une excellente fille, Anastasie Madore, qui a toujours demeuré avec nous depuis, en qualité de bonne des enfants. Son attachement, sa fidélité, son dévouement, en ont fait en quelque sorte un des membres de la famille. Parvenue à un âge avancé, elle continue d'employer le reste de ses forces à nous rendre les services que lui permettent les infirmités de ses vieilles années. Qu'elle reçoive aujourd'hui de ma part et de la vôtre ce témoignage de notre affection et de notre intérêt à son égard. Ce n'est pas la faible rémunération que nous lui avons donnée, qui pourrait payer un tel attachement: les services du cœur ne peuvent se payer que par le cœur. Si d'un côté elle a toujours témoigné à mes enfants une tendresse qui dégénérât

presque en faiblesse, de l'autre, elle a su aussi par là se concilier de leur part la plus vive affection.

A la fin de cette même année, une nouvelle tombe s'ouvrit pour nous. Nous eûmes la douleur de perdre le chef de la famille, M. Pierre Casgrain, mon beau-père, qui mourut à Québec, le 17 novembre 1828, chez son gendre, M. Philippe Panet.

Voici ce que m'écrivit votre père dans cette pénible circonstance :

“ Québec, 17 novembre 1828,  
1 heure P. M.

Ma très chère Elisa,

“ Tu ne seras pas surprise d'apprendre que notre père, notre très cher père, n'est plus ; il est décédé ce matin à dix heures et demie, avec le plus grand calme et la plus grande résignation. Depuis longtemps et depuis plusieurs jours surtout, il s'est préparé à la mort avec ce degré de religion qui nous donne la consolation de croire que Dieu lui aura fait miséricorde....

“ Que te dire de notre affliction, nous avions le meilleur des pères, nous n'étions point de mauvais enfants, et nous l'avons perdu, ô mon Dieu ! jetez des yeux de miséricorde sur lui et sur nous!....

“ Un service aura lieu ici mercredi à 10 heures, et le convoi partira immédiatement après pour la Rivière-Ouelle, où il arrivera jeudi ou vendredi matin.”

M. Casgrain fut inhumé dans l'église de la Rivière-Ouelle, sous son banc seigneurial, à côté de Mme Casgrain.

Voici les souvenirs qui me restent de la personne de votre grand-père. C'était un fort bel homme, d'une haute taille, un peu replet, d'une physionomie douce, ayant toujours le sourire sur les lèvres. Il avait le regard très fin, la parole un peu embarrassée par un léger grasseyement, et par cet accent particulier aux personnes qui parlent du bout de la langue. Le côté le plus saillant de ses facultés était cet esprit d'entreprise, cette intelligence ou plutôt cette intuition des affaires qu'on remarque chez ceux qui font des fortunes rapides. Il n'est pas besoin de vous rappeler que M. Casgrain avait d'abord parcouru les deux rives de notre fleuve comme marchand ambuland. Il avait fait partie de cette classe de petits négociants devenus si rares de nos jours, et qu'on désigne sous le nom de *porte-cassettes*. Ne rougissant pas de l'origine de sa fortune, il garda longtemps chez lui la cassette qui lui avait servi autrefois. Sa conversation comme son caractère étaient très enjoués. L'isolement où il se trouvait à la cam-

---

pagne n'offrant à son amour pour la société qu'un cercle bien restreint, lui faisait rechercher avec avidité la compagnie de ses amis et même des étrangers qu'il invitait à sa table le plus souvent qu'il pouvait. Un officier anglais qui avait reçu l'hospitalité chez votre grand-père en 1816, raconte ainsi les impressions de sa visite :

\* " The next evening, 17th July, 1816, brought me to the village of Onelle, situated on the right bank of a river so called. I had a letter to the seigneur M. Casgrain, whom I found near the ferry, busied among his workmen, in the superintendance of a new bridge to supply the place of the ferry. He received me very politely, and having conducted me to a neat house facing the stream, invited me to his family supper, which in Canada as well as in the States is formed by a combination of the tea equipage with the constituent parts of a more substantial meal. He introduced me to his architect, whose appearance well answered Mr. Casgrain's description of "*rusticus, abnormis, sapiens.*" The whole of his workman,

---

\* Travels in Canada and the United-States in 1816 and 1817 by Lieut. Francis Hall, 14th Light Dragoons, F. C. P., London Printed for Longman, Hurst Rees, Orme and Brown, Paternoster Row, 1818. Page 95.

forty-five in number, were according to the custom of the country boarded and lodged in his house, and I must do them the justice to say forty-five quieter people never lodged beneath a roof. Early hours being the order of the day, we retire to rest at nine o'clock. After an early breakfast, a relation of my host took me in his caleche to visit a porpoise fishing in the neighbourhood. . . ”

Le caractère de Mme Casgrain formait contraste avec celui de son mari. Ils avaient cependant de commun une égale beauté de figure. C'était un bien beau couple.

D'une intelligence plus élevée que celle de son mari, sa causerie plus sérieuse offrait à la fois le charme de la femme du monde et de la femme pieuse. L'honorable Auguste Quesnel disait de Mme Casgrain qu'elle faisait les honneurs de son salon avec l'aisance et la dignité d'une reine, elle brillait autant par sa haute raison et par la rectitude de son jugement que par l'amabilité et la grâce de ses discours. Mais en même temps elle était aussi bien à sa place, aussi dame à sa cuisine, surveillant ses domestiques, qu'au milieu de la meilleure société. Comme la femme forte dont elle était l'image, rien n'échappait à sa vigilance, et elle possédait le don si difficile et si rare de faire régner l'ordre le plus admirable dans sa maison, sans

avoir l'air d'y toucher, comme on le dit communément.

Voici un petit exemple de la manière ingénieuse avec laquelle elle savait tirer parti de tout.

M. Casgrain avait à côté de son magasin une salle attenante, où chacun attendait son tour pour faire des achats ou régler ses comptes. Mme Casgrain avait le soin d'y placer des tricots, et lorsque les femmes des cultivateurs y venaient attendre, elles s'emparaient de ces tricots pour passer le temps, et ainsi l'ouvrage se faisait.

Dans les dernières années de sa vie, qui ne furent qu'un long martyre, elle avait fait placer son lit dans son salon, d'où elle distribuait ses ordres, et où elle recevait ses visites avec une sérénité qui charmait ceux qui approchaient de son lit de douleur. Trente-sept ans plus tard, M. l'abbé Gosselin, qui alors (1825) était vicaire de Mgr Panet, à la Rivière-Ouelle, me racontait qu'il fut appelé pour l'assister pendant une des longues agonies qu'elle eut avant de mourir. Après avoir écouté quelques paroles d'exhortation, elle se mit à lui répondre avec des sentiments de piété si tendres et si touchants, qu'il fondit en larmes. Elle lui dit d'un ton de reproche : " Vous n'êtes pas un bon soldat de Jésus-Christ ; je vous ai fait appeler



pour me fortifier, et vous vous attendrissez." Telle était votre grand'mère, dont je ne puis me lasser de vous faire admirer la belle et grande âme\*.

L'année 1829 n'offre rien de remarquable, hormis le mariage de Mme Maguire avec M. le Dr Pierre Beaubien, sur lequel un triste accident vint jeter un voile de deuil. M. Charles Têtu avait alors pour commis un jeune homme de vingt-quatre ans, aimable, poli, se faisant estimer de tout le monde : c'était son frère George. Vu l'intime liaison des deux familles Casgrain et Têtu, ce jeune homme avait été invité avec les autres membres de la famille. On était au 5 mai, il faisait un temps superbe, la matinée était délicieuse. Votre père, en compagnie de Mme Letellier, sa sœur, allait de son côté partir pour Québec, où les noces devaient avoir lieu chez M. Philippe Panet, au Bocage †, quand tout à coup on vint nous annoncer la triste nouvelle que le jeune Têtu venait de se noyer. Tout joyeux le matin même, il essayait des habits neufs commandés tout exprès pour

---

\* M. l'abbé Gosselin est mort l'année dernière, curé de Saint-Jean de l'Île-d'Orléans. C'était un des plus aimables types du temps passé. Il ne parlait jamais de Mme Casgrain qu'avec attendrissement et vénération.

† Le bocage Borromée, maintenant changé en cimetière (Saint-Charles), était la résidence d'été de M. Philippe Panet.

la circonstance, et avait refusé de faire le trajet par terre, afin d'avoir le plaisir de monter à Québec dans une goëlette qu'il avait achetée quelques jours auparavant. Mais justement à la sortie de la Rivière-Ouelle, comme il puisait de l'eau, il tomba par-dessus le bord et ne reparut plus!

Jugez de notre consternation! Votre père se rendit de suite à Saint-Thomas pour annoncer ce funeste événement à la famille Têtu, et m'écrivit la lettre suivante qui donne la mesure de sa sensibilité :

“ Saint-Thomas, 5 mai, 8 h. du soir,

“ Chez M. le curé Beaubien.

“ Je suis seul en ce moment, ou plutôt je suis au milieu de vous tous, témoin de la scène affligeante, cruelle et déplorable qui a eu lieu sous nos yeux, ce matin!! Quelle catastrophe, quel malheur, quelle perte cruelle!! Mon âme est encore toute bouleversée, et depuis que je vous ai quittés, je n'ai eu l'imagination occupée que de la perte immense que nous avons faite dans la personne de notre cher cousin George. Cette triste idée me poursuit partout. Que ne nous est-il donné de rappeler à la vie ceux qui nous sont chers; mais hélas! désirs superflus! on peut bien réparer la perte d'une fortune, ou un autre malheur, mais la vie est entre les mains

de Dieu qui la donne et l'ôte quand il lui plaît. Ce n'est pas chose en notre pouvoir de la donner à ceux qu'il en a privés. Que son saint nom soit béni, et que sa sainte volonté soit faite ! Prions-le qu'il le reçoive dans son sein, et le juge dans sa miséricorde qui est sans borne.

“ M. le curé Beaubien, chez qui nous sommes arrivés à six heures du soir, est allé annoncer la nouvelle foudroyante à notre chère tante Têtu et à la famille. Mme Letellier l'a suivi de près, lui donnant le temps de remplir ce pénible devoir avant mon arrivée. Quant à moi, je sens que je ne puis supporter aujourd'hui une scène telle que sera la rencontre que je dois faire demain avec la famille. Je prie Dieu qu'il donne à ma tante Têtu la force, le courage et la résignation nécessaires dans une aussi triste circonstance.”

Le mariage eut lieu quelques jours après, mais sans aucun éclat comme on peut bien l penser.

### III

Entrée de M. Casgrain au Parlement — Sa correspondance —  
John Bowthorp — Mme Ross-Lewin.

Le 6 avril 1830 naquit Auguste, mon troisième fils.

Dans le mois de juillet, le roi Georges IV étant mort, le parlement canadien fut dissout, ce qui donna lieu à de nouvelles élections. A cette époque nous nous trouvions à Québec, votre père et moi, et il fut vaguement question de le porter candidat pour le comté de Kamouraska. A notre retour de la Rivière-Ouelle, sur la réquisition formelle d'un bon nombre de ses amis, votre père accepta cette candidature. Comme il fallait alors pour chaque comté deux représentants, M. Amable Dionne fut choisi pour son collègue. Tous deux crurent d'abord qu'ils n'auraient pas d'opposants, mais peu après M. Marquis, de la paroisse de Saint-André, et M. Bédard, avocat de Québec, se mirent sur les rangs. L'élection eut lieu dans le mois de septembre ; MM. Dionne et Casgrain sortirent victorieux de la lutte, et furent

proclamés représentants du comté de Kamouraska le 30 septembre 1830. On contesta l'élection, et il fut tenu à cet effet une cour d'enquête à Kamouraska, où toutes les minutes dont la loi est susceptible en pareil cas furent mises en œuvre. On transféra ensuite tout le dossier au Parlement, où lecture s'en fit en français, non pas en comité mais séance tenante. Or il y avait en chambre un vieux représentant anglais, le bonhomme Dunlop, comme on l'appelait ordinairement, qui, ne comprenant mot à la langue française, et entendant souvent répéter les noms mis ensemble de Dionne et Casgrain, se prit à dire tout à coup, d'un ton élevé: " Well, that Johnny Casgrain must be a very active fellow, since his name comes so often; he is everywhere! " ce qui excita au plus haut degré l'hilarité de toute la chambre.

Toutefois l'élection fut maintenue, et c'était, disait-on, alors la première élection contestée qui l'eût été depuis la constitution. C'est ainsi, que votre père entra dans la vie publique. Mais pour lui, comme pour bien d'autres, tout n'y fut pas rose, souvent il se prenait à regretter les joies tranquilles de son foyer et les douceurs de la vie de famille, comme l'attestent plusieurs passages de ses lettres, probablement écrites sur son pupitre parlementaire.

“ Si j'étais à mon choix, écrivait-il, je serais au milieu de vous, au lieu de m'ennuyer ici ; ma consolation est de l'écrire ; au lieu de sortir et de me dissiper, je préfère rester à la maison et vivre aussi retiré que possible. La semaine, il y a à s'occuper, mais les dimanches sans occupations et loin de ce que j'ai de plus cher au monde, les journées pèsent et ne finissent plus. . . Personne ne devrait me plaindre, je suis la cause de mon sort.”

Favorablement connu à Québec, M. Casgrain aurait pu fréquenter les salons où se réunissait l'élite de la société de cette ville, et ainsi secouer son ennui ou du moins l'alléger ; mais rien ne lui répugnait plus que les bals et les soirées. Aussi n'acceptait-il d'autres invitations que celles où on le demandait à dîner, et lorsque les convenances l'y contraignaient ; encore s'en plaignait-il.

“ J'ai été dîner jendi au château, plutôt par raison que par plaisir. Nous avons eu un assez bon dîner, c'est-à-dire plus adapté aux yeux qu'au goût. J'avais pour un de mes voisins le curé Maguire, et de l'autre côté vis-à-vis de moi M. Turgeon \* ; ce qui m'a procuré une conversation agréable. Nous avons dîné dans le vieux château, dans la grande salle de danse.

---

\* Alors prêtre et depuis archevêque de Québec.

Il pouvait y avoir une centaine de convives, parmi lesquels étaient divers officiers de l'état-major et des autres départements militaires. Le corps de musique jouait à l'orchestre pendant le repas ; à la fin duquel il a été proposé par Son Excellence diverses santés, entre autres : celles du roi, de la reine et de la famille royale et des colonies britanniques, dans l'Amérique du Nord. Lord Aylmer a été très gai et très affable. J'en suis parti à neuf heures et demie, tout en regrettant au lieu de cet étalage et de ce luxe mon dîner de famille....

“ J'ai reçu une autre invitation pour jeudi prochain, de la part de lady Aylmer pour un *at home*, à huit heures et demie. Elle a oublié que ce jour était celui de la Conception de la Sainte Vierge. Malgré le respect que je lui dois, je n'irai certainement pas.”

Comme on le voit, le caractère sérieux de votre père ne se démentait pas ; et les devoirs que lui imposait son mandat étaient les seules distractions qui allégeaient la peine qu'il ressentait de s'être volontairement éloigné de sa famille. Je dis la peine, car les quatre années qu'il passa en chambre furent, comme il le dit lui-même, semées d'épines. Il lui en coûtait toujours de quitter le vieux manoir si tranquille de la Rivière-ouelle, pour se rendre aux longues et orageuses sessions du parlement. Dans

les nombreuses lettres qu'il écrivait pendant ces absences, il revenait sans cesse sur la résolution qu'il avait prise de ne plus se mêler à la politique, où son caractère franc et ennemi de l'intrigue trouvait si peu de bonne foi, tant d'égoïsme, et un manque déplorable de vrai patriotisme chez ceux-la même qui en faisaient le plus de montre.

“ Je t'assure, m'écrivait-il, que d'un jour à l'autre je fais de nouvelles et plus fortes résolutions que jamais de ne point mettre le pied dans la chambre, une fois que j'en serai dehors. J'en veux presque à Pierre et à Charles\* de m'avoir encouragé à partir; mais me voilà rendu, et il me faut aller jusqu'à la fin. Tout ce que je puis dire, c'est que je compterai non pas seulement les jours mais les heures qui me tiendront éloigné de ce que j'aime. . . .

“ Que celui-là est heureux qui, loin du tumulte et de l'embarras des affaires, vit tranquille au sein de sa famille. Mon bonheur n'a été troublé que depuis que je me suis mêlé de ces misérables affaires politiques qui ne conviennent ni à mon caractère, ni à mes dispositions. Certaine femme que je connais bien me l'avait prédit, mais il y a une espèce de fatalité qui entraîne malgré soi.”

---

\* MM. Pierre Casgrain et Charles Tétu.



Mais ce qui contribua surtout à le dégoûter de la politique, ce furent les difficultés qu'il vit naître à cette époque entre le Canada et la Grande-Bretagne. Loyal sujet de l'Angleterre, il voulut être fidèle à son roi ; mais il lui en coûtait beaucoup d'être obligé de se déclarer contre des noms aussi connus que ceux des Bourdage, des Papineau et autres ; il le fit pourtant, et vota contre les 92 résolutions. Conservateur modéré, il s'efforça de montrer, dans toutes les occasions, que soumis à l'autorité établie, qu'il avait acceptée franchement en entrant au parlement canadien, il devait plutôt chercher l'intérêt de notre pays dans les moyens de conciliation que dans les mesures de violence. C'est pourquoi, regrettant les difficultés que M. Papineau et ses amis avaient fait naître dans notre législature, au sujet de certains griefs dont nous avons raison de nous plaindre, mais qui auraient pu être redressés aussi bien, si les moyens employés eussent été mieux calculés et moins fongueux de leur nature ; témoin ensuite des tristes résultats que ces difficultés avaient produits dans le district de Montréal, il essaya d'en paralyser les effets dans les comtés situés en bas de Québec. Nous verrons plus tard que ce fut lui qui fut le principal moteur de la démonstration amicale que toutes les paroisses du bas du fleuve firent en 1837 et 1838 aux

troupes anglaises, lors de leur passage d'Halifax à Québec.

Les dégoûts que M. Casgrain rencontra dans sa courte carrière politique ne l'empêchèrent pas de veiller avec soin aux intérêts de son comté. A cette époque, la misère était extrême dans tout le district de Québec : on proposa en chambre une mesure pour obtenir du gouvernement une allocation afin de soulager les pauvres de cette localité. Comme vous pouvez le penser, mes chers enfants, votre père saisit avec avidité cette occasion de déployer son ardente charité. Mais aurait-il pu agir autrement, lui qui dans ses lettres me recommandait à chaque instant de prendre soin des pauvres ; lui qui m'écrivait à cette époque même : " Les " détails navrants que Charles Têtu me donne " de la détresse de nos pauvres, me déchirent " le cœur ; je considérerais comme un grand " malheur si quelqu'un d'eux mourait." Lui qui plus tard encore, au milieu d'affaires épineuses qui absorbaient tout son temps, ajoutait ce *post scriptum*, au bas de l'une de ses lettres : " Aie soin de nos pauvres ; fais quelque chose " de plus que d'ordinaire pour moi, car je ne " vis que pour les affaires actuellement, je ne fais aucune bonne œuvre." Non, certes ; aussi réussit-il quoique difficilement à obtenir, de

concert avec M. Amable Dionne, son collègue, pour les pauvres du comté de Kamouraska, la somme de £512, dont £187 pour la seule paroisse de la Rivière-Onelle.

Parmi d'autres mesures qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, et qui n'ont qu'un intérêt local, je dois mentionner l'acte d'incorporation du collège de Sainte-Anne qu'il fit sanctionner par la législature en 1832.

Comme le parlement finissait en 1834, votre père quitta la vie politique. Ce fut pour lui une véritable sortie d'Égypte, et même quelque chose de plus ; car les Israélites en regrettèrent les oignons ; mais quant à votre père, je puis vous assurer qu'il ne regretta jamais rien de toutes les sessions parlementaires ; mais qu'au contraire, il conserva toujours une aversion marquée pour tout ce qui y avait rapport.

Puisque j'écris pour votre instruction, je veux vous citer un passage d'une lettre que le père de Ravignan écrivait à sa sœur, qui tout en s'appliquant particulièrement à la situation où se trouvait votre père, sera pour vous-mêmes, mes chers enfants, une utile leçon. Voici ce passage dont la pensée première s'est souvent offerte à mon esprit, mais que je n'ai jamais vue si bien formulée :

“ Ne regrettons pas l'habitation des villes, et les avantages d'une brillante fortune ; une

aisance honnête, la vie de la campagne, un entourage de bons paysans, la société de quelques amis et parents chrétiens, des occupations utiles et réglées, et la pratique de la religion : tout cela ne constitue-t-il pas suffisamment le bonheur et même le seul bonheur sur la terre, si surtout nous savons descendre au fond de notre cœur, et là nous entretenir seul à seul avec Dieu, dans le silence, et quelquefois aussi nous nourrir de pieuses et solides lectures. En résumé, la campagne avec le sentiment religieux, une famille, quelques amis et le pain de tous les jours, c'est ce que le monde offre de meilleur ; le reste n'est que tourment d'esprit, mirages perfides, vains bruits, ombre plus vaine encore \*.

O mes chers enfants ! votre père l'avait bien apprécié ce bonheur que procure l'honnête aisance, embaumée du parfum des pratiques de notre sainte religion, lorsqu'il m'écrivait :

“ Elève vers le Ciel, avec moi, des sentiments de reconnaissance pour les bienfaits et les jouissances qu'il nous procure ; et, quoique notre vie soit semée de petits chagrins et contretemps que Dieu nous ménage dans sa miséricorde, quels sont ceux plus heureux que nous et qui doivent plus à la divine Providence. Si

---

\* Lettre du 22 avril 1827 à Mme de Roll.

nous sommes particulièrement favorisés, nous devons être particulièrement reconnaissants. Rendons-nous dignes des bontés de Dieu et prions-le de continuer de répandre ses bénédictions sur nous, sur nos chers enfants, et sur notre famille en général. ”

Belle prière, qui a été entendue du haut du ciel et qui déjà a produit ses fruits pour un bon nombre d'entre vous !

Le cours de politique constitutionnelle que votre père a suivi pendant les quatre années qu'il fut au parlement, cours bien trop long à son avis, m'a fait passer par-dessus certains événements que je dois relater.

Le 16 de décembre 1831 naquit votre frère Raymond.

Dans l'année 1832, si remarquable par la première apparition du choléra qui décima la population de nos villes eut lieu, le 22 mai, le mariage de mon beau-frère, M. Olivier-Eugène Casgrain, seigneur de Notre-Dame-de-Bon-Secours de l'Islet, âgé de 20 ans, avec Mlle Hortense Dionne, âgée de 15 ans, fille de l'honorable Amable Dionne. Ils passèrent une année avec nous, et leur fils aîné Eugène naquit ici à la Rivière-Ouelle le 23 février 1833. A la même époque, j'appris la triste nouvelle de la mort de mon père, Jacques Baby, arrivée à Toronto le 19 février 1833.

Séparée de lui dès le bas âge, et ne le voyant qu'à de rares intervalles, je n'avais pas avec lui cette familiarité qu'ont les enfants élevés auprès de leurs parents, ce qui cependant ne diminuait en rien mon amour filial. On me taxerait d'exagération, si je retraçais ses belles qualités telles qu'elles m'apparaissent. Mais ce tableau venant d'une main étrangère, d'un de ses amis M. Strachan, évêque anglican de Toronto, le fera connaître tel qu'il était. Je renvoie à la fin de ce volume la notice qu'il en a écrite.

Une nouvelle naissance vint signaler l'année 1833. Le 8 de septembre naquit votre sœur cadette Suzanne. Donée de beaucoup de jugement, elle était aussi remarquable par ses qualités utiles et agréables dans le commerce de la vie que par sa piété exemplaire et ses autres vertus. Elle joignait à un esprit d'ordre, beaucoup d'adresse et de dextérité pour les ouvrages de notre sexe; avec cela elle était d'un caractère doux et obligeant, et d'une exquise sensibilité.

Mariée le 23 juillet 1861, à Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, avocat, ils jouissaient tous deux d'un bonheur parfait. Hélas! Il ne fut que d'une courte durée. Elle nous fut enlevée le 12 juin de l'année suivante, à la suite de la naissance de son premier enfant qu'elle m'a

---

légué en mourant, et dont j'ai pris soin depuis cette époque. C'est le petit Oscar. Elle repose dans le cimetière de la Rivière-Ouelle, où son mari qui s'est montré le modèle des époux, lui a fait élever le petit mausolée que vous y voyez.

En 1834 le choléra qui sévissait au Canada pour la seconde fois, nous enleva Mme Johnston, née Marguerite Casgrain, l'unique sœur de votre grand-père. Veuve, ayant perdu tous ses enfants, elle vint se retirer avec nous durant l'année 1829, et votre père eut toujours pour elle les plus grands égards. Aussi bonne qu'elle était laide, et ce n'était pas peu dire, elle s'était faite l'amie de tous les enfants, les rassemblait autour d'elle le soir, dans les longues veillées d'automne et d'hiver, et se plaisait à leur répéter des contes qu'elle narrait si bien qu'à l'entendre sans la voir, on eût cru qu'elle les lisait dans un livre. Les aînés d'entre vous se rappellent encore avec plaisir son affabilité, et les instants heureux qu'elle a procurés à leur enfance. Quand elle mourut, elle était âgée de près de 72 ans.

Le 31 juillet 1835 vit naître votre sœur Julie, \* la favorite d'un vieux serviteur, qui

---

\* Maintenant sœur de charité à l'Hôpital-Général des Sœurs-Grises à Montréal, où elle entra le 19 octobre 1858.

entra dans notre famille dans le mois de décembre suivant, et dont je vais raconter l'histoire.

L'automne de 1835 fut fécond en naufrages dans notre fleuve. Un navire entre autres du nom de *Eudearour* fut pris au milieu des glaces entre la Rivière-Ouelle et la Rivière-du-Loup. L'équipage parvint à se sauver en sautant de glaçons en glaçons, et mit pied à terre à l'endroit appelé : Pot-à-l'eau-de-vie, près l'Isle-aux-Lièvres.

C'était dans les premiers jours de décembre ; il faisait un froid intense. Les naufragés firent un grand feu sur le rivage, autant pour se chauffer que pour donner signal de leur triste position aux habitants de la côte du Sud. Un brave cultivateur, nommé Charles Pelletier, avec un courage au-dessus de tout éloge, entreprit d'aller à leur secours. Il partit en chaloupe le 8 de décembre, avec quelques autres hommes, et réussit à ramener les naufragés sur la terre ferme. Cette action héroïque lui valut une médaille d'or de la part du bureau de commerce de Québec, et il fut toujours connu depuis sous le nom de *Pelletier la médaille*. Dans le cours de l'automne, votre père apprenant le grand nombre de désastres qui avait eu lieu, et sachant que la plupart des naufragés devaient remonter à Québec, avait donné avis au gardien du pont de la Rivière-Ouelle, Aristobule Gagnon, de



les faire arrêter chez nous, particulièrement tous ceux d'entre eux qui ne parleraient que l'anglais. Ce fut ainsi que neuf matelots de l'équipage de l'*Endearour* mentionné plus haut, vinrent nous demander asile. Parmi leur nombre se trouvait un Anglais du nom de John Bowthorp, qui avait reçu une blessure affreuse à la jambe, au moment de leur descente dans l'Isle-aux-Fièvres. Comme cet infortuné était incapable de faire aucun mouvement, ses camarades furent obligés de le transporter dans leurs bras de la voiture à la maison. Ils racontèrent à votre père que pendant qu'ils étaient occupés à construire une cabane pour se mettre à l'abri du froid, John s'appropriait à couper un arbre, lorsque le *mate*, armé d'une petite hache, lui dit : *Take care, John, I'll cut it myself*, et au même instant, il voulut frapper l'arbre, mais le coup fut détourné par la rencontre d'une branche et la hache alla s'enfoncer jusqu'à l'os dans la jambe de l'infortuné matelot, en lui faisant une entaille de plus de quatre pouces de longueur.

Le froid qu'il eut à souffrir pendant les quelques jours qu'il séjourna dans l'île, avec ses compagnons, envenima cette plaie et lui fit contracter de plus une inflammation de poumons qui le rendit gravement malade. C'est dans cet état qu'il nous arriva.

Touché de compassion, votre père me dit : " Il est certain que ce malheureux va mourir avant d'arriver à Québec, nous devrions le garder." Je m'empressai d'y consentir.

Depuis ce jour, votre père se constitua lui-même son médecin et le soigna avec une charité vraiment admirable, aidé des conseils du docteur Brassard. Trois fois par jour pendant plus de trois mois, il pansa sa blessure, lui ôta et lui appliquant les bandages de ses propres mains avec les soins délicats d'une sœur de charité.

John avait un caractère stoïque revêtu au plus haut degré du flegme anglais. Chez lui jamais de plainte. Cependant on ne saurait croire l'impression que produisit sur lui un pareil traitement. Sous la rude écorce du matelot anglais, il cachait un cœur sensible, et des sentiments bien au-dessus de sa position. Au témoignage de ses camarades, et suivant l'expression de l'un d'eux : " He was the best sailor on board." Natif du comté de Norfolk, en Angleterre il était parti enfant de chez ses parents; s'était d'abord engagé dans une ferme, et plus tard à bord d'un vaisseau comme mousse, et depuis avait voyagé sur mer pendant 26 ans, durant lesquels il avait parcouru toutes les parties du monde.

Ainsi accueilli, John conçut de l'attachement pour la maison, et dès qu'il put marcher, il essaya de se rendre utile, et montra surtout de l'aptitude comme *groom*. Ce que voyant votre père, il lui demanda un jour s'il n'aimerait pas à demeurer avec nous. John accepta, et n'a plus depuis quitté notre toit.

La charité que votre père déploya dans cette occasion reçut sa récompense dès ce monde, car John fut toujours pour nous un domestique fidèle, dévoué, honnête et d'une ponctualité toute militaire. Voici un trait qui montre son respect pour moi : comme il aimait beaucoup la lecture des journaux et que d'ailleurs il ne manquait pas d'une certaine instruction, j'avais souscrit, par égard pour lui, au journal anglais le *Transcript* ; eh bien, jamais il n'eut pris ce papier pour le lire, avant que j'en eusse brisé moi-même l'enveloppe.

Comme je l'ai dit plus haut, il affectionnait beaucoup votre sœur Julie, qu'il avait bercée. Par les petits soins qu'elle sut lui prodiguer en grandissant, elle annonçait déjà sa vocation de sœur de charité, et lorsqu'elle quitta la maison pour toujours, il disait dans son mauvais français : *Cé le meilleur poteau de la maison cé parti.*

Par une singulière coïncidence, ce bon et fidèle serviteur mourut le même jour que votre

---

sœur Julie prononça ses vœux au couvent des Sœurs-Grises de Montréal, le 24 octobre 1860 \*.

Encore une naissance, nous n'en sommes cependant rendus qu'à la moitié. C'est celle de votre frère William, arrivée le 5 avril 1837. Ici se rattache encore le souvenir d'une personne intimement liée à la famille, par l'affection qu'elle nous a montrée, et surtout à William dont elle a pris soin dès sa naissance. Je veux parler de Léocade Anctil dit Saint-Jean, entrée

---

\* Il est triste d'avancer en âge lorsqu'on survit à ceux qu'on aime. Dans le mois de juin 1836, la mort enleva ma meilleure amie, Mme Charles Tétu, que votre père aimait aussi beaucoup. Je ne saurais la faire mieux connaître, qu'en rapportant ici l'éloge publié par un ami dans un journal du temps.

" A la Rivière-Québec, samedi 11 juin, après une maladie de quelques jours, est décédée à l'âge de 30 ans, Mme Charles Tétu. Cette dame recommandable par son éminente piété autant que par ses vertus sociales, emporte les regrets d'un cercle nombreux de parents et d'amis, et laisse dans la désolation un époux dont elle faisait les délices, et des enfants en bas âge. Ceux qui la connurent, ont su admirer, en elle, un assemblage heureux de qualités qui en ont fait une femme accomplie. Il serait difficile de décrire l'impression que sa mort a produite dans les esprits, surtout dans la classe des malheureux, qui perdent, en elle, une amie compatissante et généreuse. Elle conserva jusqu'à ses derniers moments, ce calme et cette résignation qui caractérisent une âme dévouée aux volontés de Celui qui a marqué la durée de nos jours. Son âme tranquille et pure comme sa vie, s'est dégagée sans efforts de ses liens terrestres, et est allée prendre possession de la couronne d'immortalité, de cette couronne qui ne se flétrit jamais.

" Le Ciel nous l'a ravie !... un souvenir nous reste :  
Celui de ses vertus ;  
C'est le parfum du soir, l'odeur pure et céleste  
De la fleur qui n'est plus."

chez nous en 1834, et qui s'est rendue tellement utile que je l'ai toujours considérée comme nécessaire à la bonne tenue de ma maison. Votre père disait que les parents de Léoade avaient su élever leurs enfants comme on le faisait à Lacédémone, où on leur apprenait que le devoir passait avant tout. Ses parents étaient des cultivateurs aisés. Ils demeuraient à deux lieues et demie de l'église, car, en ce temps-là, la Rivière-Ouelle comprenait une partie de Saint-Denis, de Saint-Pacôme et de Mont-Carmel. Ce fut pour s'approcher de l'église que Léoade est venue chez nous. Je n'en dirai pas plus, mes enfants, vous la connaissez tous; vous savez qu'elle est de beaucoup au-dessus de la position à laquelle elle a voulu s'assujettir; qu'elle est pour ainsi dire, l'expression même de l'ordre et de l'économie; que, sans elle, je puis le dire, je ne suis pas comment il m'eût été possible de soutenir convenablement l'état de ma maison. En un mot, telle a toujours été sa supériorité, qu'elle a su s'attirer notre respect sincère et l'estime générale de la paroisse. Telle était la confiance que votre père reposait en elle, qu'il disait que si Léoade devenait incapable de marcher, il la ferait asseoir dans un fauteuil, dans la cuisine, où sa présence seule maintiendrait le bon ordre. J'espère donc que vous continuerez d'avoir pour elle les mêmes sentiments,

car maintenant, quoi qu'il arrive, elle ne saurait faire autrement que de les mériter toujours.

Un voyage que je fis à cette époque à Saint-Thomas, où j'allais, accompagnée de Léoade, comme bonne de mon bébé William, afin de dire adieu à ma tante Cannon qui partait pour le Haut-Canada, me fournit ici l'occasion de payer à cette dernière un tribut de reconnaissance.

Comme je dois beaucoup à la mémoire de ma tante Cannon pour la tendresse qu'elle m'a toujours témoignée et pour les soins qu'elle a prodigués à mes jeunes années, il m'est doux et agréable d'acquitter cette dette de gratitude et de transmettre son nom à votre souvenir. Cette sœur de mon père avait épousé le major Ross-Lewin qui était le roi des hommes pour la bonté.

J'étais âgée de sept ans, lorsque mon père me fit descendre de Sandwich à Québec, heureux qu'il était de me confier à leurs soins, afin de me procurer une éducation chrétienne et catholique (ma mère était protestante). Comme ma tante n'avait pas eu d'enfants, elle reporta sur moi toute l'affection possible, et je dois dire ici, en justice, que rarement enfant fut entourée de plus de soins par ses propres parents. Je suis restée avec elle, jusqu'à mon mariage.

Devenue veuve en 1822, Mme Ross-Lewin épousa M. John Cannon en 1827. A la mort de celui-ci en 1833, elle vint demeurer dans le village de St. Thomas. Plus tard, désirant finir ses jours, dans les environs du Détroit, où elle était née, elle fit choix de votre père, pour lui faire une donation de tous les biens immeubles qu'elle possédait à Québec et dans les environs, à condition par nous de lui payer une rente annuelle et viagère de £200. Elle avait donné son affection et sa confiance à votre père à cause des bons procédés dont il avait usé envers elle, et de la régularité et de l'exactitude qu'il montrait dans le maniement des affaires. Cette donation fut faite en 1837 et ma tante partit pour le Haut-Canada le 21 août de cette même année, se fixa à Amherstburg, sur la Rivière-du-Détroit, où elle termina ses jours le 23 février 1850, âgée de 76 ans.

La lettre suivante du Père Maurice, prêtre missionnaire de l'endroit, est le digne panégyrique de cette femme dont la vie s'est passée à faire le bien.

“ Madame,

“ Je suis chargé de vous annoncer une nouvelle tout à la fois triste et consolante. Samedi dernier, vers les six heures du soir, la bonne

dame Cannon s'est endormie dans le Seigneur et est allée au ciel jouir d'une meilleure vie. Depuis longtemps déjà son âge, ses infirmités toujours croissantes, nous faisaient pressentir cet événement comme non éloigné. Aujourd'hui, nos craintes sont réalisées. La bonne tante n'est plus de ce monde, mais l'assurance comme certaine que nous avons de son bonheur dans l'autre, nous console et adoucit notre douleur. . . .

... La mort de Mme Cannon a vraiment été une mort précieuse aux yeux de Dieu et édifiante pour ceux qui en ont été les témoins. Sans entrer ici dans les détails qui, je pense, vous seront donnés plus tard, je me contenterai de vous dire que depuis le premier instant où elle a ressenti les atteintes de sa maladie jusqu'au moment de sa mort, ses yeux, ses lèvres et son cœur ont été comme collés à son crucifix. Pouvant à peine se faire entendre à cause de la paralysie qui lui était tombée sur la langue, elle exprimait par ses actions ce qu'elle ne pouvait dire par ses paroles, et remplissait tout le monde d'admiration par la foi si vive et si pleine de confiance qu'elle témoignait en Jésus-Christ crucifié.

Elle a reçu à temps tous les sacrements de l'Église, arrangé toutes ses affaires temporelles et conservé jusqu'au dernier instant une con-



naissance parfaite. Une chose lui manquait cependant, c'était de vous voir auprès d'elle - elle n'a cependant pas oublié les absents à qui comme aux autres elle a laissé sa bénédiction, avant de donner son âme à Dieu. . . ."

Le révérend P. P. Point ajoutait ce qui suit :

" Je ne puis refuser au désir de mon cœur d'ajouter un mot à cette lettre et de vous parler d'une personne si chère à sa famille, si amie de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître. Sa mort a été le plus beau couronnement de sa vie ; à mesure qu'elle approchait de la porte du tombeau ou plutôt de la porte du Ciel, elle semblait se rajeunir. . . . J'ai été témoin du calme, de la sérénité, je pourrai dire même de la joie avec lesquels elle parlait de ce moment, que pendant sa vie, elle paraissait tant redouter. C'est la mort des élus. Aussi je l'ai vue le quatrième jour de sa mort, nullement décomposée, son visage et ses traits étaient ceux d'une personne paisiblement endormie. C'est que la mort du juste est un sommeil selon les paroles de l'Esprit-Saint. . . . Notre bonne *mère* a voulu avant sa mort me faire lire la lettre édifiante de votre chère religieuse (Ste. Justine). Elle ne désirait qu'un petit présent de ma main, une petite croix de religieuse,

avec une petite vierge au pied de la croix. Hélas ! je n'eus pas le temps de tenir ma promesse ; après quelques jours elle était non plus au pied de l'image, mais au pied des trônes de Jésus et de Marie....

“ Agréez, etc.

“ PIERRE POINT, Miss. S. J. ”

#### IV

Les troubles de 1837 — Passage des troupes anglaises, services rendus par M. Casgrain — Sa nomination au Conseil spécial.

Les années 1837 et 1838 fournirent à votre père l'occasion de se montrer conséquent avec les principes qu'il avait émis pendant son séjour au parlement. Ce n'est pas qu'il blâmât tout ce qu'on entreprit alors pour obtenir de l'Angleterre le maintien de nos droits, ni qu'il fût l'ennemi des intérêts des Canadiens. Non ; mais aussi rempli de vrai patriotisme que tous ceux qui se retranchaient derrière ce mot, il voulut seulement essayer d'autres moyens plus en rapport avec ses sentiments, et obtenir par la douceur ce que d'autres voulaient arracher par la violence.

Et je désire vous signaler ici sa loyauté, sa prudence, la sûreté de son jugement qui lui firent prévoir, dès 1832, les tristes résultats que devaient produire les discours incendiaires des chefs de l'opposition.

Il m'écrivait, en effet, le 25 novembre de cette même année : " Le pays se trouve actuellement plongé dans un abîme de difficultés, plus épineuses que jamais... la question de la liste civile surtout sera pour longtemps un sujet des plus grands inconvénients pour le pays, et pourrait peut-être entraîner les suites les plus fâcheuses." Et il ajoutait, le 23 février 1834 : " Je ne puis que gémir sur la triste situation de notre belle province déchirée, comme elle est, par une faction... qui évidemment la traîne à sa ruine...."

Voulant donc éviter à nos paisibles populations du district de Québec les déplorables malheurs qui, en 1837, affligèrent les paroisses de Montréal, il mit tout en œuvre pour conserver le calme des esprits et pour les engager à seconder l'action du gouvernement dans le rétablissement de la paix.

Les soulèvements survenus dans le district de Montréal ayant obligé le gouvernement militaire de faire venir du Nouveau-Brunswick un renfort de troupes, le commissaire-général, sir Randolphe Routh, son assistant-commissaire Wilson et le major Ingall eurent recours à votre père pour qu'il leur aidât à faciliter le passage des troupes depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Québec, c'est-à-dire dès leur entrée sur le territoire canadien. Or, M. Casgrain sachant

combien il importait à tout le pays que les troupes fussent bien accueillies dans notre localité, afin de pallier les mauvaises impressions causées par le soulèvement des paroisses des environs de Montréal, déploya toute son énergie pour faire partager là-dessus ses sentiments aux notabilités et, en général, à tous les habitants de nos endroits. Il fut secondé en cela par MM. Amable Dionne, Charles Têtu, Pierre et Eugène Casgrain, en particulier, et par tous les MM. du clergé le long de la côte, parmi lesquels je dois citer M. le grand vicaire Cadieux, M. Delâge et M. Fortier.

Tous d'un commun accord s'empressèrent de favoriser le transport des troupes en pourvoyant à leur logement, et en aidant aux autorités militaires à se procurer comestibles, voitures, etc., etc. Les officiers généraux qui avaient pris conseil de M. Casgrain, suivirent ses suggestions de point en point, tant on y remarqua de jugement et de prévoyance. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les lettres suivantes.

D'abord celle-ci du commissaire général, sir Randolph Routh :

" I received your letter of the fourteenth December, in the midst of our expedition to the Grand-Brûlé. I feel very much indebted to you for your kindness and exertion on behalf of the troops. I have shown your letter to His

Excellency, Sir John Colborne, and he desires me to communicate to you the high sense he entertains of your good offices. All that you have done appears admirable. So much appears accomplished for the comfort of the men that it will be sometime before they forget it. *All that you have suggested has been acted upon.*"

Et cette autre de son assistant-commissaire, M. Wilson, datée de Témiscouata, 15 décembre :

"As the officer in charge of certain duties, I beg you will accept my best thanks for your valuable services. I shall acquaint colonel Booth with all your considerate arrangements in which I cannot suggest any improvements, for you have thought of more than was requisite.

"To meet a kindred spirit like your own, in loyalty and good feeling I am delighted, each circumstance that regards yourself with which I have been made acquainted since our introduction, makes me place a higher value upon your friendship and acquaintance."

A leur sortie du portage, M. Casgrain avait décidé que les troupes feraient étape dans les paroisses de la Rivière-du-Loup, de la Rivière-Ouelle, de l'Islet et de Saint-Michel. Et dans chacune de ces paroisses, il avait pris des arrangements tels que les soldats à leur arrivée y trouvèrent le logement, les provisions nécessaires et même un nombre suffisant de voitures

pour leur transport : le tout aux frais du gouvernement. Mais à la Rivière-Ouelle, il n'en coûta pas un sou aux autorités militaires pour le logement ; les salles publiques et des maisons particulières ayant été mises gratuitement à la disposition des soldats.

Quant aux officiers, ils furent partout reçus avec l'hospitalité due à des gentilshommes. A la Rivière-Ouelle, ils furent les hôtes de notre digne curé, le grand vicaire Cadieux, de MM. Pierre Casgrain et Charles Têtu, et surtout ceux de votre père, car vu l'initiative qu'il avait prise, les officiers commandants des différents corps venaient directement chez nous.

Il faut avouer que ce n'était pas une petite entreprise que de recevoir convenablement tous ces militaires, parmi lesquels on comptait des lords ; surtout quand on songe que, dans l'espace d'un mois environ, il passa trois régiments : le 43<sup>me</sup> qui précéda le 85<sup>me</sup> et fut suivi du 34<sup>me</sup>, et d'un corps d'artillerie. Jugez si la besogne devait être rude, lorsqu'en outre les mesures que votre père avait prises pour le confort des soldats, il lui fallait encore s'occuper de fêter leurs officiers. Néanmoins M. Casgrain n'épargna ni ses peines, ni ses forces, non plus que sa bourse pour les bien traiter. Ce même hiver, notre cellier fut vidé de tout son vieux vin, car ces messieurs gardaient

fidèlement les traditions de la vieille Angleterre, sachant fort bien, mais toujours en raison, voir le fond de leurs verres.

Nous eûmes affaire à de véritables gentilshommes, comme le témoignent plusieurs lettres qu'ils écrivirent à votre père pour le remercier. Celle-ci du colonel Booth, par exemple, datée de Saint-André, 23 décembre 1837 :

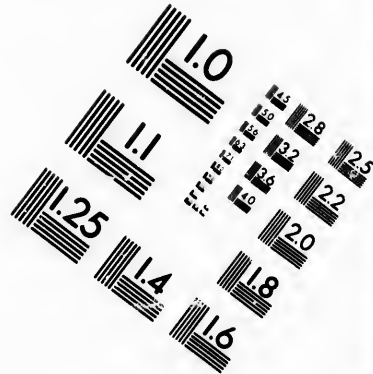
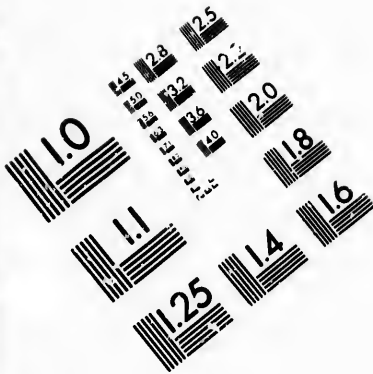
" Your generous solicitude for our comfort and your most kind offer of assistance as well as hospitality is, I can assure you, deeply felt and appreciated by myself and the 43rd regiment. . . . I will gladly avail myself of your unbounded liberality and kindness in sending your servant and cariole for my conveyance by availing myself of it to-morrow, and I hope to be with you about four or five o'clock in the evening. . . with the first division there are seven officers, including myself, with the remainder six officers each division."

Et cette autre qu'il écrivit dès son arrivée à Québec, le 1er janvier 1838 :

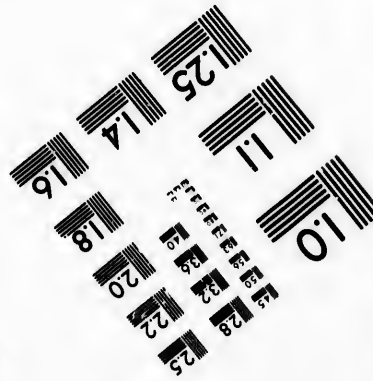
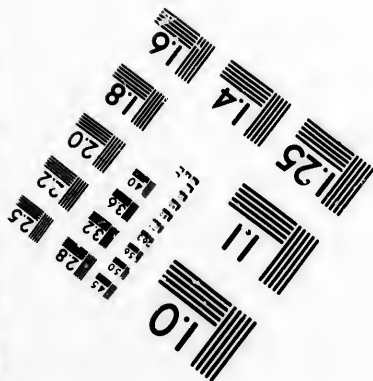
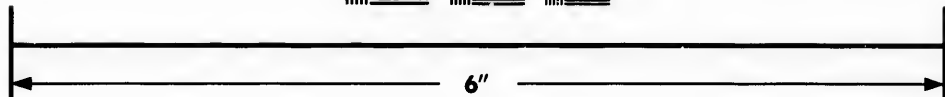
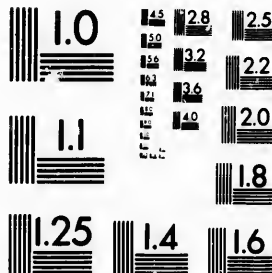
" First of all, let me wish you, and your amiable lady and all your family, a happy new year and many returns of them, and may all happiness ever attend you. This day, I have the pleasure to inform you the last division under captain Tryon crossed the river as the







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
1.9  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0

others have done without accident of any kind, and we have all been received with acclamations and warm greetings from thousands of people here; *but I never can forget that while we were in the wilderness, you first stretch'd out the hand of friendship towards us.* You prepared the way for us and made every possible arrangement in your power for our comfort, and on our arrival at the River-Ouelle, you received us with the greatest hospitality. To return all this will never be in our power, and indeed the best reward a heart like yours can receive is the inward satisfaction of having most materially contributed to our comfort and assistance. I must therefore content myself with assuring that we are all truly grateful to you. You will have heard that the 34th are ordered up. So many troops passing will impose a hard task upon the hospitality of our kind and loyal friends on the road. I must not forget to mention the great kindness of your brother at l'Islet and that of Reverend M. Fortier at Saint-Michel".

Je citerai encore une lettre de l'assistant-commissaire Wilson, afin de vous faire connaître de plus en plus, combien les autorités militaires appréciaient les services que M. Casgrain rendit aux troupes.

Le 6 janvier 1838, il écrivait :

“ The arrangements for the accommodation of the troops, I am aware, have given great satisfaction, the credit for which *is yours*.... Whatever acknowledgement the 43rd and 85th regiments have made to yourself and Mrs Casgrain, you are fully entitled to all. I can assure you, each and all do feel your great attentions, and as the passing of these very fine regiments, from New Brunswick to this command, must be stamped upon the history of Canada, so the kindness of C.-E. Casgrain will ever be recollected, by these corps so long as one remains who is now numbered in either of these regiments.”

Quelques mois après passa encore un autre régiment : le 11me qui reçut le même accueil. Il était commandé par un officier très distingué, le colonel George Goldie, qui lui aussi exprimait à votre père le cas qu'il faisait de ses services.

“ I am really, écrivait-il, utterly at a loss how to express to you all my sincere feelings of thanks for your very great kindness which you have so constantly shown to myself and to every individual of my regiment, on the many occasions we passed through your part of Canada. Your marked attentions to all our

wants, is the more to be valued and estimated from the fact that, without it, we should have been unable to accomplish the marches we were ordered to go through, and we must also have endured much misery and wretchedness, instead of comfort and truly kind hospitality which we received from you. All that I can say, my dear sir, is, that I shall never, as long as I live, cease to recollect with the most kindly feelings your disinterested conduct to the 11th regiment. I am quite sure every officer in it joins me most cordially in this feeling”.

Ce colonel avait une conversation extrêmement intéressante. Entre autres sujets, il nous entretenait longuement de Napoléon pour lequel il professait un véritable culte. Ayant été en garnison à Sainte-Hélène pendant l'exil de l'empereur, il avait comme bien d'autres subi l'influence extraordinaire que l'illustre exilé exerçait sur tous ceux qui l'entouraient ; car on sait que le vaincu de Waterloo fascinait tous les soldats anglais stationnés dans l'île. Mais ce qui avait surtout surexcité l'enthousiasme du colonel, c'était d'avoir assisté à la mort du grand homme. Aussi, nous disait-il avec émotion, en nous montrant sa main droite : “ Je suis fier que cette main ait touché celle de Napoléon. ” Il attachait un grand prix à une

bague renfermant des cheveux du vainqueur d'Austerlitz, et qu'il portait toujours.

Arrivé à Québec, le Colonel écrivit à votre père une lettre désolée, dans laquelle il lui disait qu'il avait eu le malheur de perdre sa précieuse bague. Il croyait, ajoutait-il, l'avoir oubliée à l'hôtel où il s'était arrêté à Saint-Jean Port-Joli. Il se rappelait l'avoir enlevée de son doigt pour se laver les mains, et l'avoir déposée sur la table voisine. Qu'est-elle devenue ? Elle était sans doute perdue pour toujours. En recevant cette lettre, M. Casgrain fit immédiatement atteler une voiture et envoya notre domestique John à Saint-Jean Port-Joli. Le seul hôtel de l'endroit était tenu par une honnête famille nommée Chrétien. Celui-ci répondit aux informations de John en lui remettant la bague qu'il avait tenue en réserve pour la rendre à la première demande. Inutile de vous dire les expressions de joie du Colonel Goldie à la réception de sa précieuse relique que M. Casgrain lui envoya par la malle.

Toutes les lettres que j'ai citées en disent assez pour vous faire voir la haute estime que l'on avait pour M. Casgrain.

Mais voici qui couronne tous les éloges qu'on lui adressa.

Le gouverneur sir John Colborne lui offre ses remerciements dans le document officiel qui suit :

MILITARY SECRETARY'S OFFICE

Quebec, 13th January, 1838.

“ Sir,

“ The officers commanding the 43rd and 85th regiments having represented in strong terms your praiseworthy exertions in rendering assistance, and providing accommodation for their respective corps on their late arduous march from Fredericton to Quebec, I am directed by His Excellency, lieutenant general sir John Colborne, to convey to you the expression of his thanks for your valuable services on the occasions to which I have adverted, and to request that you will continue to assist the other divisions of troops that are expected by New Brunswick by the same route.

“ I have the honor to be, Sir,

“ Your obedient humble servant,

“ WM. ROWEN ”.

Votre père s'était fait autant d'amis des officiers qu'il avait reçus chez lui. Aussi, quand il allait à Québec, ils se le disputaient pour le



fêter et l'inviter à leur *mess* ; mais, suivant son habitude, M. Casgrain se déroba afin de se soustraire à ces sortes d'invitations.

A cette occasion, je ne puis passer sous silence un petit trait qui fera voir la manière délicate dont quelques-uns d'entre eux savaient en user à son égard.

Lisez la lettre suivante qui parle d'elle-même :

“ Mon cher M. Casgrain,

“ Je m'empresse de saisir l'occasion qui m'est présentée, par le moyen de M. Croft, de Kamou-raska, pour vous exprimer combien je suis sensible des égards et de l'hospitalité que vous avez bien voulu exercer envers moi avec tant de bienveillance et de bonne grâce. Le peu de temps, mon cher monsieur, que j'ai eu le bonheur d'avoir fait votre connaissance, suffit pourtant à m'assurer que cette bonté de caractère que j'ai remarquée en vous, vous portera à faire des excuses pour la faible manière dont je vous rends mes remerciements ; je suis sûr que vous me ferez la justice de l'attribuer à la gêne d'écrire dans une langue étrangère, et point du tout à un manque de reconnaissance.

En vérité, j'aurais mieux fait de vous écrire en anglais, attendu que vous êtes parfaitement

maître de cette langue, tandis que moi je connais si peu la vôtre. Mais je dois vous avouer que je me suis enhardi de prétendre vous écrire en français, parce que je me suis imaginé que vous m'en sauriez gré, comme en quelque sorte d'une politesse envers un Canadien et une preuve, pour ainsi dire, que nous autres Anglais nous ne cherchons pas à faire oublier votre langue parmi nous, comme certaines personnes nous le reprochent assurément sans raison. D'ailleurs, pour ne rien cacher, il y est entré un peu d'ambition de ma part, mal entendue cependant, et qui doit échouer.

Il m'est toujours souvenu que vous aviez oublié votre promesse à la petite Suzanne\*, par rapport aux bonbons. J'espère que vous me permettrez d'y suppléer, et je vous prie d'accepter pour elle cette petite boîte que M. Croft est chargé de vous remettre.

Vous me ferez la faveur d'exprimer à Mme Casgrain, mieux que je ne saurais le faire, mes sentiments de respect pour elle, et de recon-

---

\* Votre père arrivant de Québec, accompagné de M. Wilson, entra dans la salle à dîner lorsque la petite Suzanne, qui n'avait que trois ans, courut au-devant de lui, en lui demandant s'il apportait des bonbons. "Non, ma chère, lui répondit-il, je t'ai oubliée." M. Wilson qui, comme vous le voyez, comprenait le français, eut devoir réparer cet oubli, et il fit accompagner sa lettre d'une magnifique boîte de dragées.

naissance pour les politesses et l'hospitalité qu'elle m'a montrées dans sa maison.

“ Agréez, etc., etc.,

“ JAMES WILSON ”.

Certes, cet effort de langage de la part d'un Anglais, mérite bien, lui tout seul, d'être apprécié.

Sur ces entrefaites, M. Casgrain fut promu au grade de lieutenant-colonel de milice (*unattached*) ; et à la même époque il fut nommé, conjointement avec M. Amable Dionne et M. P. de Sales Laterrière, membre du Conseil Spécial.

Mais son goût pour les assemblées délibérantes ne s'était pas développé depuis 1834 ; cette nomination ne lui fut pas très agréable. Aussi écrivait-il, le 29 avril 1839 :

“ C'est bien malheureux de vivre ainsi : cette pauvre vie est si courte qu'il faudrait la rendre moins misérable. Ce sentiment n'est pas tout à fait chrétien, il est vrai, et ne s'accorde pas avec le précepte de notre divin Sauveur : “ Prends ta croix et suis-moi ”, mais cette pauvre humanité est si faible qu'elle se montre partout. ”

Voici ce qui vous donnera la mesure exacte de son patriotisme, c'est le simple exposé de

ses principes, ce que j'appellerai volontiers sa confession politique, franche et honnête comme l'était son cœur. Certaine mesure que Poulett Thompson voulut introduire, lui donna occasion d'écrire ce qui suit :

“ Voilà trois fois que mes malles sont faites pour partir, et trois fois que j'en suis empêché par des mesures importantes remises d'un jour à l'autre, et au sujet desquelles je dois à mon pays de constater mon vote. Je devais descendre dans le bateau qui part à l'instant.

“ Nous avons devant nous le projet d'une ordonnance pour la suspension ultérieure de l'*habeas corpus*, qui avait été remise avec l'entente que cette question ne serait plus agitée ; néanmoins on nous dit que Son Excellence veut venir demain nous expliquer lui-même ses raisons pour demander la prolongation de cette ordonnance, malgré, nous dit-on, qu'il répugne beaucoup à ses principes libéraux de passer cette mesure. Je ne crois pas à ces principes qui ne sont que dans sa bouche ; et cette mesure importante, mais odieuse, inique et injurieuse au pays, qui est dans un état de tranquillité parfaite, quoi qu'il en dise, n'est ni nécessaire ni justifiable, mais bien pour concorder avec sa fameuse dépêche de l'hiver dernier, par laquelle il présente les Canadiens, sans exception, comme des rebelles dans le cœur que la crainte

seule retient. Je n'ai pas encore été ébranlé dans mes sentiments de loyauté et de dévouement au gouvernement ; mais de pareilles mesures et injustices sont bien propres à exaspérer et à changer les dispositions des personnes les plus fidèles. Encore on amène cette question non pas au commencement de la session, où la plus grande partie des membres sont présents, mais à la fin lorsque chacun quitte. Néanmoins, il ne me fatiguera pas, car je resterai en dépit de lui jusqu'à la fin, s'il le faut. Il y a demain huit jours qu'il m'a accordé mon congé, me disant qu'il n'introduirait rien que d'ordinaire devant le Conseil. Cependant cette suspension de *l'habes corpus* est demandée. Vraiment je crois qu'on a perdu la tête".

Avec la dissolution du Conseil Spécial se termina la vie politique de votre père, où la force des circonstances l'avait contraint de rentrer malgré lui.

De retour à son foyer, il ne s'occupa plus que de l'éducation de sa nombreuse famille, que la naissance de votre frère René arrivée, le 4 février 1839, était venu augmenter.

Content, heureux, il mena jusqu'en 1846 cette vie douce et tranquille du gentilhomme aisé de la campagne, partageant ses loisirs avec

---

des amis peu nombreux mais choisis ; traduisant dans la vie réelle ces beaux vers de Boileau :

Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,  
Vit content de soi-même en un coin retiré  
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée  
N'a jamais enivré d'une vaine fumée ;  
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,  
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir !!

Le passage suivant d'une lettre qu'il m'écrivit à cette même époque vous prouvera que je n'exagère rien, et qu'ici comme partout ailleurs dans ce récit, ma plume n'emprunte rien qu'à la vérité.

“ Le bonheur dont nous jouissons à notre campagne ne peut se comparer à ce qu'on appelle ici \* plaisir, c'est-à-dire, dîners, bals, promenades, etc., etc. Que les hommes sont vains et insensés, et combien je remercie la Providence de nous avoir éloignés de ce tourbillon bruyant et dangereux des villes qui fatigue l'âme, au lieu de la nourrir et de la reposer ”.

Le 2 juillet 1840 naquit votre frère Alfred, et le 27 avril 1842 votre frère Herménégilde. Rosalie est née le 21 juillet 1844.

---

\* M. Casgrain était à Québec alors, 14 février 1840.

V

Piété de M. Casgrain. — Son dévouement à ses enfants.

Mes chers enfants, je le répète encore en commençant ce récit : j'ai eu l'intention de mettre sous vos yeux et de faire revivre dans vos cœurs les vertus dont votre père vous a donné l'exemple. Vous avez pu vous convaincre, en lisant les chapitres précédents, qu'il était bon citoyen ; il me reste maintenant à vous le montrer bon chrétien. C'est la partie la plus douce de mon œuvre, et la plus importante pour votre instruction.

Comme vous étiez pour la plupart dans un âge trop tendre pour apprécier les vertus de votre père, lorsqu'il vous fut enlevé, j'ai toujours entretenu l'idée de vous les faire connaître. Considérez-les en écoutant la voix de votre conscience ; souvenez-vous, en réfléchissant sur une vie si bien remplie, des paroles du psalmiste : *“ Voulez-vous rire éternellement dans le ciel, et passer des jours heureux sur la terre, éloignez-vous du mal et faites le bien ”*.

Vous comprenez, mes enfants, qu'on ne peut pratiquer la vertu pendant toute sa vie à un si haut degré, sans le secours de la grâce de Dieu ; vous savez que cette grâce de persévérance ne s'obtient que par le moyen de la prière ; aussi votre père priait-il beaucoup. Mais ce qui surprendra davantage quelques-uns d'entre vous, tant c'est chose inusitée dans le monde, c'est qu'il faisait journallement la méditation. Si ces occupations le requéraient, sa prière était courte, mais toujours fervente. Son travail même était une prière, car avant de s'y livrer, il l'offrait à Dieu.

Il assistait régulièrement à la messe. Elle se dit, en hiver, à la Rivière-Quelle, dans la sacristie ; et je vois encore la place qu'il occupait sur le marche-pied du vestiaire du côté du nord, où il l'entendait toujours à genoux, et bien des fois, à ma connaissance, il a tenu à honneur de la servir. Je me rappelle combien sa piété était édifiante, lorsque dans les jours de fêtes où le Saint-Sacrement était exposé, il se tenait agenouillé dans un grand recueillement, pendant tout le temps que duraient les offices, sans s'asseoir, tant sa foi était vive et son respect profond pour Jésus-Christ présent dans l'adorable Eucharistie. C'était principalement dans la sainte communion qu'il puisait cette foi, qui



est la vie du chrétien et la règle de ses pensées et de sa volonté.

Comme toutes les vertus chrétiennes s'enchaînent les unes aux autres, il n'est pas nécessaire de repasser toutes celles que votre père a mises en pratique. Je ne m'arrêterai qu'à celles qui le distinguaient le plus. D'abord, ce qui vous fera voir son amour pour Dieu, c'est la confiance qu'il reposait en sa divine bonté et son abandon filial à sa Providence. Dans toutes ses lettres, dont j'ai conservé plus de trois cents, il y en a très peu où il ne fasse pas mention de cette Providence qui régit toutes choses, et dont il aimait à reconnaître le soin paternel dans les moindres actions de sa vie. S'il réussissait dans quelque affaire ou entreprise, il ne manquait pas d'y reconnaître la main de Dieu. S'il ne rencontrait pas le succès, il rendait également hommage à l'intervention divine.

Je copie ce qui suit d'une de ses lettres à propos de difficultés survenues dans nos affaires :

“ Que Dieu soit béni, ce sont des avis et des grâces pour nous. L'adversité rappelle à Dieu, et la prospérité à laquelle on aspire toujours enfle le cœur et nous fait oublier nos devoirs.

“ ... Ces affaires me tracassent et m'occupent beaucoup, car je n'aime ni la chicane ni les procès, et me voilà bien malgré moi en quel-

---

que sorte engagé dans deux affaires importantes devant les tribunaux \*. Je les remets avec confiance et résignation entre les mains de Dieu ; que sa sainte volonté soit faite, et que son saint nom soit béni en toutes choses, quel qu'en soit l'événement ! Je t'ai souvent répété que j'ai tracé la Providence toute particulière de Dieu sur moi dans toutes les actions importantes de ma vie. La protection qu'elle nous a toujours accordée ne nous abandonnera pas ; et s'il nous arrive des pertes, des malheurs, ce sont des décrets de cette Providence qui le veut et l'ordonne pour notre plus grand bien, quoique contraire à nos vues humaines. Je la prie bien instamment de me tirer de ces affaires auxquelles ma santé et mes forces ne me permettent plus de donner le soin que je voudrais, et de m'accorder assez de jours pour les terminer. Joins tes prières aux miennes, fais prier nos chers enfants, *et surtout demandez l'accomplissement de la volonté de Dieu en toutes choses*".

Le plus grand bonheur d'une âme chrétienne est de vouloir ce que veut son créateur. Les saints ne sont saints que parce que leur volonté est conforme à celle de Dieu. Ce que le monde

---

\* Il s'agit ici de deux procès, dont l'un s'élevait à plus de £1,000, que nous gagnâmes ; nous perdîmes l'autre où il s'agissait de £2,500.

appelle souffrance, contradiction, est un avantage et une faveur du ciel, quand on les regarde comme votre père les voyait. Sa conformité à la volonté de Dieu n'était pas seulement en paroles, mais elle se traduisait dans toutes ses actions. Le fait suivant vous le démontrera.

Dans un voyage qu'il fit dans le Haut-Canada, il avait pris les fièvres du pays, et à son arrivée à Québec, il fut gravement malade. Suffisamment rétabli, il était de retour à la Rivière-Ouelle, depuis quelques semaines, croyant en être quitte, lorsque la fièvre le reprit de nouveau avec violence. C'est alors qu'il appela un de nos enfants, lui disant d'apporter son livre de prières, et lui commanda de réciter le *Te Deum* en actions de grâces, ajoutant : " Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrons-nous pas les maux " ?

N'est-ce pas là pousser la soumission jusqu'à l'héroïsme ?

Sa libéralité était proportionnée à ses moyens ; et quoique nous eussions une nombreuse famille, on ne faisait pas un vain appel à sa bourse. Les églises de Sandwich, de Toronto, et d'autres plus rapprochées de nous, ainsi que les établissements religieux, entre autres le collège de Sainte-Anne et l'archevêché de Québec ont été favorisés de ses dons.

Je ne veux rien oublier de tout ce qui peut servir à votre édification.

N'ignorant pas que la dévotion à la sainte Vierge a toujours été regardée comme une marque de prédestination, votre père a été dès sa jeunesse un dévot serviteur de Marie. Il faisait partie de la Congrégation, comme je l'ai dit ailleurs ; et les confréries du Scapulaire et du saint Cœur de Marie le comptèrent pour un membre zélé. Sa dévotion de prédilection était le chapelet qu'il récitait tous les jours ; et même dans ses promenades en voiture, il le disait soit avec ses enfants, soit avec ses amis. Un bon prêtre me dit un jour : " Mais, votre mari, il est dévot comme un religieux ; il me fait dire le chapelet chaque fois que je voyage avec lui ".

Bien des fois je me suis dit que je voudrais aimer Marie avec cet amour filial que votre père avait pour elle, tant il était affectueux et expansif.

Tout ce qui se rattache à Dieu lui était cher, et il avait la plus grande vénération pour ce qui concerne son culte et ses ministres, auxquels il portait le respect et l'affection qu'inspire le pouvoir divin dont ils sont revêtus.

Aussi était-il estimé de tout notre clergé et comptait-il plusieurs amis de cœur parmi ses membres. Vous avez vu plus haut comment

Mgr Plessis le considérait. Lors d'une visite qu'il nous fit, à son retour d'une mission, il nous donna encore une preuve de son estime. Apercevant mon fils aîné, Charles, né pendant son absence : " Si j'avais été ici, dit-il, je l'aurais baptisé".

De son côté, Mgr Panet fut toujours l'ami de la famille Casgrain, et voulut bien baptiser votre frère Philippe, montrant ainsi son amitié pour votre père ; et Mgr Turgeon traitait avec lui sur un pied d'intimité.

Mgr Baillargeon m'a dit qu'il conservait encore un livre qu'il avait échangé avec votre père, lorsqu'ils étaient compagnons d'étude au collège de Nicolet.

MM. les grands vicaires Viau et Cadieux, qui furent successivement curés de la Rivière-Ouelle, entretenaient une affection et une confiance toute particulière pour votre père, de telle sorte qu'ils le choisirent pour régler leurs affaires : le premier lors de son départ de la paroisse, et le second en le nommant son exécuteur testamentaire. Combien d'autres ne pourrais-je pas citer, par exemple : MM. Primeau, Bourret et Leprohon, directeur du collège de Nicolet, lequel se plaisait à dire que M. Casgrain était du petit nombre des écoliers qui correspondaient avec leurs anciens maîtres.

D'ailleurs les prêtres formaient sa compagnie habituelle ; et l'une de ses jouissances était de les réunir à sa table.

A toutes ces qualités que je me plais à énumérer, il serait inutile, ce semble, d'ajouter celle de bon père ; mais comme plusieurs d'entre vous l'ont à peine connu, je dois m'attacher à vous le dépeindre sous ce rapport, afin que vous chérissiez de plus en plus son souvenir : car il avait pour vous tous l'affection du plus tendre des pères. Cet amour était le motif de toutes ses démarches. Jamais il ne m'écrivait sans faire quelque recommandation, soit au sujet de votre santé, soit au sujet de votre bien-être en général. Quand il était à la maison, sa récréation était d'amuser les plus jeunes, et de se mêler à leurs jeux. Quant aux plus âgés, il s'efforçait de leur procurer toutes les jouissances légitimes en son pouvoir, telles que chevaux, voitures, etc., etc. Il avait même acheté un petit yacht pour leur agrément. Je me rappelle encore la joie qui accompagnait le départ de ces belles promenades sur le fleuve par une charmante journée d'été. Mon extrême prudence m'empêchait d'y prendre part, mais votre père en faisait presque toujours partie, et en laissait le commandement à John. A ce propos, voici ce que racontait l'un d'entre vous : Quand nous arri-

vions à la hauteur de l'église de Sainte-Anne, papa se découvrait et nous faisait réciter avec lui les litanies de la sainte Vierge, puis commandait au vieux John de virer de bord.

Ce qu'il désirait avant tout, c'était de vous procurer une bonne éducation, et il n'épargnait rien pour parvenir à cette fin : plaçant les garçons au collège, et choisissant pour nos filles une institution qui nous a toujours été bien chère, celle de la Congrégation de Notre-Dame, dont la mission à la Rivière-Ouelle, fondée en 1809, avait eu pour amis et bienfaiteurs vos grands-parents Casgrain.

La vénérable mère Sainte-Madeleine, l'une des fondatrices de cette maison, avait, de son côté, le plus vif attachement pour le nom Casgrain. Devenue supérieure générale, elle offrit à votre père, en 1843, à l'occasion de la fête de Saint-Charles, un beau reliquaire sur le revers duquel, il écrivit ce qui suit : " Ce beau, riche et précieux reliquaire m'a été présenté par la révérende sœur Sainte-Madeleine, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, le 4 novembre 1843, à l'occasion de ma fête. Je le destine à l'aîné de mes enfants, et l'exhorte ainsi que ses frères et sœurs d'entretenir pour les membres de cette sainte et si utile maison, les sentiments bien mérités d'estime, de considération et de respect que j'ai toujours eus pour

elle ; et d'aider et d'encourager de tout leur pouvoir les diverses branches de cette institution, qui est la gloire et l'honneur du pays, et la sauvegarde de l'instruction religieuse ”.

Il n'est donc pas surprenant que vos sœurs aient hérité de notre affection pour la Congrégation. Elles ont toutes commencé très jeunes à en fréquenter les classes. Placée au pensionnat de Montréal, en 1842, votre sœur Eliza demandait à votre père, en 1844, son consentement pour entrer au noviciat de la communauté. Voici la réponse qu'il lui fit :

“ J'ai reçu, ma très chère Eliza, ta lettre du 24 juin ; tu ne peux douter que nous ayons été surpris, ta maman et moi, d'apprendre les dispositions que tu manifestes de te consacrer à Dieu, et de suivre l'état sacré des bonnes dames auxquelles nous avons confié le soin de ton éducation, et qui ont été les guides de ton enfance. Assurément, ma chère, quoiqu'il nous en coûtera de nous séparer de toi, et de renoncer à tous les sentiments de la nature, si telle est la volonté de Dieu, nous sommes prêts à lui faire ce sacrifice et lui remettre entre les mains le dépôt qu'il nous a confié ; car toujours et en toute occasion nous lui avons demandé et lui demandons encore l'accomplissement de sa sainte volonté et non la nôtre, bien convaincus qu'il sait mieux ce qui nous convient que nous.



Mais tu es bien jeune, tu n'as peut-être pas assez pensé aux grands sacrifices que cet état exige. Rappelle-toi combien tu aimes tes parents et tes frères et sœurs. Seras-tu assez ferme, assez généreuse pour immoler ces sentiments sur l'autel de l'amour de Dieu ? Tu as à peine su ce qu'est le monde (mais en cela je te félicite). Au moins sais-tu qu'il s'ouvre devant toi un certain avenir que la position de tes parents dans la société promet devoir être assez heureux ; si on peut appliquer avec quelque raison ce terme aux plaisirs et aux jouissances que le monde offre. As-tu réfléchi qu'il fallait non seulement renoncer à toi-même et à ta propre volonté, pour n'être que l'instrument de celle des autres, et cela en tout et pour tout. Es-tu bien résolue de consacrer le reste de ta vie au service particulier de Dieu, et de t'assujettir, tout en renonçant au monde et à toi-même, à l'instruction de la jeunesse. Si tu as suffisamment pesé toutes ces considérations, et que tu sois capable de ces sacrifices de bon cœur et d'inclination, et si tes supérieures, que tu auras dû consulter aussi bien que nous, croient à ta capacité, à ton courage et à ta vertu, alors, ma chère enfant, nous aussi nous sommes prêts à seconder tes vues et à faire taire tous sentiments trop humains pour t'offrir au Seigneur, comme nous n'avons pas manqué de le faire dès

ta naissance aussi bien qu'à celle de tes frères et sœurs.

« Tout en te retraçant les grandes obligations et les privations qu'entraîne l'état que tu veux embrasser, je dois te dire que ce monde que tu ne connais pas encore et que tu veux quitter pour toujours, est bien peu digne de tes regrets. Quand je considère les peines, les chagrins et les sollicitudes auxquelles sont sujets ceux qui vivent dans son tourbillon, même ceux des bons chrétiens qui savent prendre tous les contretemps de la main de Dieu, combien les plaisirs et les jouissances qu'il offre compensent peu tout cela. Je dis souvent avec ta maman : bienheureux ceux qui y ont renoncé. Nous sommes pourtant ceux qu'on appelle les heureux du monde, et avec vérité, car Dieu nous a comblés de ses dons d'une manière spéciale, mais encore disons-nous souvent avec Solomon : vanité des vanités, tout n'est que vanité, hors aimer et servir Dieu.

« Loin donc, ma chère et bonne enfant, de te détourner de ton dessein, si Dieu t'appelle à cet état, nous nous efforcerons de nous en réjouir avec toi, et nous bénirons le Seigneur de ce qu'il daigne t'agréer pour son épouse. Quelque grand que doive être le sacrifice, il sera bien diminué par l'idée que tu entres dans une maison qui nous est bien chère, et dont j'ai appris

à considérer les principaux membres comme ceux mêmes de ma famille, et dont tu es pour ainsi dire l'enfant adoptive "....

Cette lettre doit vous faire connaître de plus en plus la piété éclairée de votre père, et sa volonté de sacrifier à la gloire de Dieu ce qui lui était le plus cher. N'allez pas croire, cependant, qu'il n'en coûtait rien à sa sensibilité, car la séparation fut des plus douloureuses.

<sup>4</sup> Je pars ce soir, écrivait-il de Montréal, le jour même de l'entrée d'Eliza, le 19 septembre 1844. Je m'arrache d'ici, je m'éloigne de notre chère petite, que je voudrais néanmoins avoir toujours à mes côtés. Je ne veux plus lutter avec de si violentes émotions, que m'occasionnent son entrée au couvent et l'idée d'une séparation presque absolue, moi qui aimais, qui aime tant cette enfant. Ma force, mon énergie, mon courage accoutumés, m'ont abandonné! J'ai été, je suis faible encore, je t'écris le cœur tout navré, je ne dis pas de chagrin, non" !...

L'année suivante, il conduisit Charles et Philippe à Montréal pour assister à la prise d'habit de leur sœur, et ayant continué son voyage jusqu'à Sandwich, il m'écrivit de Buffalo :

" Je suppose que Charles et Philippe t'auront écrit de Montréal, ainsi que je les en avais priés. Je me flatte que leur voyage leur aura

procuré de l'amusement. Je pense souvent à la carrière qui s'ouvre devant eux; l'avenir est loin d'être flatteur pour les jeunes gens de nos jours. Je joins tous les jours mes prières aux tiennes, pour demander à Dieu qu'il les dirige dans le choix d'un état et surtout qu'il les préserve de la contagion du péché, dans le malheureux siècle où nous sommes. Ils te parleront de leur sœur; elle est charmante, cette enfant que Dieu nous a fait la grâce de choisir pour sa servante spéciale; ils te diront combien m'a coûté ce sacrifice, de la voir pour toujours séparée de nous, moi qui l'aime tant; j'ai eu la faiblesse de pleurer pendant tout le temps de cette belle cérémonie. J'aurais voulu que le sacrifice eût été plus grand encore s'il est possible pour pouvoir offrir quelque chose d'agréable à Dieu qui nous comble tous les jours de ses bienfaits. M. Viau, malgré ses infirmités, a assisté à la cérémonie et m'a témoigné son amitié ordinaire".

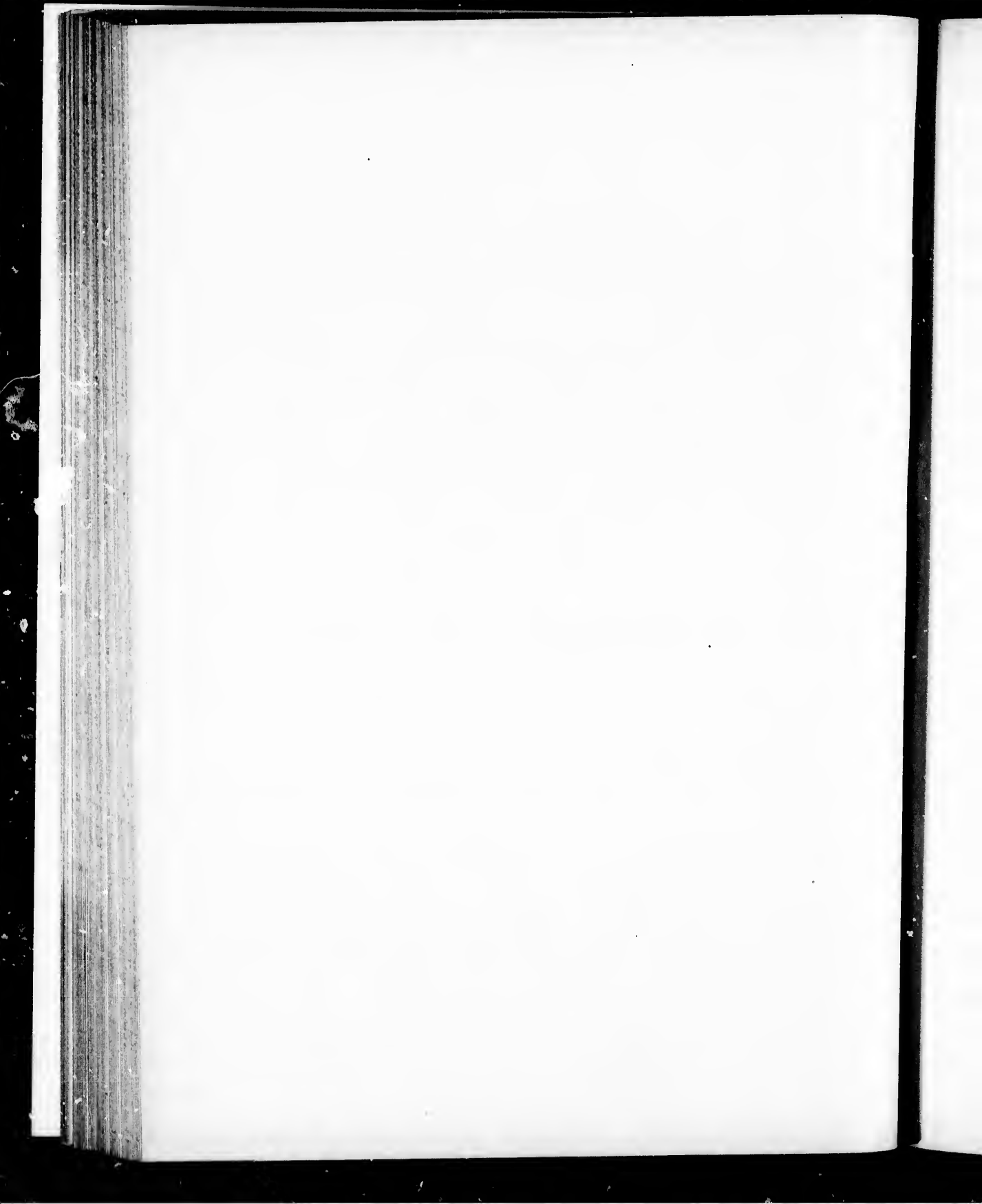
Il ne fallait rien moins que la certitude qu'il avait du bonheur de votre sœur pour le consoler de cette séparation. D'ailleurs, Dieu donne la force de faire des sacrifices, quand on le lui demande.

C'est ainsi qu'il ajoute : " Toutes les personnes qui habitent cette maison ont l'air d'être si heureuses qu'on doit, il me semble, envier leur

sort. Nous aurions tort de nous inquiéter de celui d'Eliza ”.

Je cite encore la suite de sa lettre, elle me paraît si édifiante : “ Nous avons aujourd'hui entendu la messe d'une congrégation presque exclusivement allemande. Les catholiques ici sont parmi les pauvres et les amis de Dieu à qui il a promis son royaume. Buffalo est un endroit extraordinaire : le havre, le canal, les quais offrent un aspect étonnant, et donnent une idée des affaires qui ont lieu ici. Les voyageurs y abondent de tous côtés. Mais c'est à effrayer que de voir comme tout est matériel. On ne s'occupe que d'affaires, de spéculations, de moyens de faire de l'argent, et le salut, le salut, l'unique affaire importante à l'homme, paraît être celle qui l'occupe le moins ”.

J'ai voulu citer presque toute cette lettre, parce qu'elle est une des dernières que votre père m'ait adressées. Le changement survenu dans notre position ne nécessitait plus de correspondance, comme vous le verrez dans le chapitre suivant.



## VI

M. Casgrain est nommé assistant-commissaire des travaux publics.— Son séjour à Montréal.— Sa maladie et sa mort.

Nous étions dans l'année 1846 ; le 27 mai était née votre sœur Adèle, treizième enfant. Tout occupés, votre père et moi, des soins qu'exigeait une si grande famille, nous nous entretenions, sans cesse, des moyens qu'il nous faudrait prendre pour assurer l'avenir de chacun de vous, lorsque la Providence, dans le sein de laquelle nous déposions toutes nos sollicitudes, nous vint en aide, d'une manière tout à fait inattendue et qui devait amener un grand changement dans notre vie de famille.

Le 8 juillet, le secrétaire provincial d'alors, l'honorable Daly, proposait à M. Casgrain la charge de second commissaire des travaux publics.

Voici la lettre confidentielle qu'il lui écrivit de Montréal :

“ Dear Sir,

“ The office of second Commissary for the management of Public Works, under the law

of last session is now vacant, and I take the means of ascertaining how far it might be agreeable to you to fill it. The Honorable Mr Wm. Robinson is appointed first Commissary, and it is very desirable that a gentleman of capacity and one well acquainted with the many objects requiring attention in the Eastern Section of the Province should be associated. With this view, I am desirous of ascertaining your wishes for the information of the Government prior to making you an offer of the appointment officially. Should you be disposed to accept the office, I would suggest your immediately proceeding to this place, if you can do so conveniently, when any further explanation you may desire can be given.—Your early reply would oblige”.

A cette lettre, M. Casgrain fit la réponse qui suit :

“ Dear Sir,

“ Your favor of the 8th instant has just been handed me by this morning's post. In conformity to your wishes, I lose no time in giving you an early answer.

“ I must tell you frankly that the acceptance of office under Government would much interfere with my domestic habits, and that the strongest reasons only could induce me to do



so; such as being useful to my country and especially to this Eastern Section of the Province, which, I am sorry to say, has been too much neglected.

“ I will, however, very shortly follow this letter and by further explanations with you, see if I can accept of the office, in justice to myself and family as well as to Government ”.

M. Casgrain se rendit immédiatement à Montréal, et après s'être entendu avec les différents membres du cabinet, et avoir consulté plusieurs amis éclairés du clergé et autres, qui le pressèrent fortement d'accepter cette charge importante, il finit par se rendre à leurs avis, et entra de suite en charge.

Ses affaires domestiques l'ayant obligé de revenir à la Rivière-Ouelle, il en profita pour prendre congé de ses connaissances et de ses amis, qui voulurent bien lui présenter quelques adresses \*.

Je laisse aux journaux du temps à vous redire l'impression que sa nomination produisit sur l'esprit du public.

Le *Canadien* du 17 juillet 1846 publia d'abord ce qui suit :

“ On dit que C.-E. Casgrain, éc., de la Rivière-Ouelle, va être nommé second commis-

---

\* Voir ces adresses à la fin de l'ouvrage.

saïres des travaux publics. Il est maintenant à Montréal, ajoute-t-on, complétant les arrangements préliminaires à son entrée en office. Si cette nomination a lieu, le district de Québec, qui a été jusqu'à ce jour si horriblement négligé sous le rapport des travaux publics, aura, nous l'espérons, dans M. Casgrain un homme qui, au besoin, fera valoir les droits de ce district.

“ Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que M. Casgrain est nommé commissaire des travaux publics. Nous félicitons la population du district de Québec sur cette nomination, qui montre de la part du chef de l'Exécutif un désir de rendre justice aux Canadiens-français et surtout au district de Québec. Nous espérons que lord Cathcart ne s'arrêtera pas dans une aussi belle voie ”.

Le 3 août, le même journal annonçait la nomination officielle de M. Casgrain, et publiait l'adresse que lui présentèrent les MM. du collège de Sainte-Anne \* .

Comme vous le voyez, M. Casgrain entrait dans sa nouvelle charge fort de l'estime et de la considération de ses concitoyens, et avec le

---

\* Voir à la fin du volume l'adresse du collège de Sainte-Anne et la réponse de M. Casgrain.

désir et la volonté d'être utile à son pays, en même temps qu'à sa famille.

Avant de quitter la Rivière-Ouelle, votre père voulut consacrer ses adieux par un acte de religion. Quelque temps auparavant, la procession du Saint Sacrement s'était rendue chez nous, et le reposoir avait été dressé dans un berceau à l'ombre des grands ormes du jardin. Pour perpétuer, comme il le disait lui-même, le souvenir de la visite que Dieu nous avait faite, votre père fit élever une croix à l'endroit où le Saint Sacrement s'était arrêté ; et la veille de notre départ, il invita M. le curé Bégin, à venir en faire la bénédiction.

Les circonstances qui accompagnèrent cette cérémonie religieuse firent sur mon esprit une impression que je n'ai jamais oubliée. Nous nous rendîmes, votre père et moi, dans le cours de l'après-midi, au pied de la croix, accompagnés des enfants et de tous les domestiques. C'était par une froide et pâle journée d'octobre ; le ciel gris d'automne, les feuilles jaunies se détachant des arbres et venant joncher les allées du jardin, le vent gémissant dans les branches dépouillées, le souvenir des jours sereins que nous avions coulés dans ces lieux, les apprêts du départ : tout me portait à la mélancolie, et remplissait mon âme d'une indicible tristesse. A la vue de cette croix que je voyais bénir

chez moi, j'eus un vif pressentiment de toutes celles qui m'attendaient : elle m'en parut intuitivement le gage frappant, et pendant les prières de la bénédiction, je ne pus m'empêcher de verser d'abondantes larmes.

Il avait été d'abord convenu que je ne quitterais pas la Rivière-ouelle de suite, mais que je prendrais le temps suffisant pour mettre ordre à nos affaires domestiques. Sur ces entrefaites votre sœur, Sainte-Justine, prononça ses vœux au couvent de la Congrégation de Montréal. Je m'y rendis pour la cérémonie. Pendant mon séjour dans cette ville, votre père, qui éprouvait de l'ennui d'être ainsi isolé de sa famille, me proposa de remonter de suite avec nos enfants. Il loua une maison située sur la rue Craig, en face du Champ-de-Mars, et le 20 octobre nous étions tous réunis à Montréal.

La multiplicité des occupations de M. Casgrain était telle, qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de la maison, et nous ne le voyions que le soir. C'est ainsi que se passa l'hiver de 1846 à 1847. Le 21 mars 1847 mourut votre petite sœur Adèle, âgée de 10 mois. Sa mort nous fut d'autant plus sensible qu'elle était le premier enfant que Dieu nous enlevait. Ce fut pour moi une des croix que j'avais entrevues au moment de quitter notre campagne.

Au commencement de l'été, les émigrés nous apportèrent le typhus ; et le gouvernement prit de suite des mesures pour recevoir et soulager les milliers d'Irlandais qui fuyaient leur patrie pour venir en Canada. Le département des travaux publics ordonna à cet effet la construction de vastes abris, appelés *sheds*, à la pointe Saint-Charles et à la Grosse-Isle, où l'on put recueillir les nombreuses victimes de l'épidémie. Ce fut à votre père que fut dévolue la charge de faire exécuter ces travaux. Il y déploya toute l'activité que l'amour du devoir et la charité chrétienne peuvent inspirer : les journaux du temps firent l'éloge de son zèle. Toutes les sœurs hospitalières de Montréal furent mises en réquisition pour soigner les malades ; elles eurent à se féliciter d'avoir un catholique à la tête du département pour prendre leurs intérêts et les soulager dans leurs travaux. Obligées d'aller d'un *shed* à l'autre, ces bonnes sœurs étaient forcées de chausser des bottes d'hommes, tant il y avait de boue, la saison ayant été pluvieuse. M. Casgrain fit alors ponter des sentiers pour leur commodité, s'efforçant d'ailleurs par tous les moyens en son pouvoir, de leur venir en aide.

La crainte ne le retenait pas, il visitait journellement les *sheds* ; il descendit aussi à la Grosse-Isle, lieu de la Quarantaine, afin de voir

par lui-même à l'exécution des travaux que M. Robinson, le chef du département, de concert avec lui, y avait ordonnés. Malgré tout, la contagion l'épargna, tandis qu'un grand nombre de prêtres et de religieuses moururent victimes de leur charité.

Votre sœur Marie-Amélie, naquit le 29 octobre. Immédiatement après son baptême, nous la fîmes porter par la vieille Stasie au couvent de la congrégation, afin de la faire voir à votre sœur Sainte-Justine, qui s'empressa de la porter au noviciat dont elle faisait partie ; et la déposant sur l'autel de la sainte Vierge, elle la consacra, conjointement avec ses compagnes, à la divine mère de Dieu. Cette consécration lui a porté bonheur, car elle est actuellement religieuse dans la même communauté.

A la fin de novembre, M. Casgrain descendit au chemin du lac Témiscouata, pour y faire entreprendre certains travaux ordonnés par le gouvernement. Il eut à endurer beaucoup de fatigue et de froid, et à son retour à Montréal, il se plaignit de douleurs dans le côté gauche, qui furent suivies d'une inflammation de poumons. Néanmoins il continua de vaquer à ses occupations jusqu'au 13 décembre. Ce jour-là, à son retour de l'église, où il s'était rendu pour communier, il avoua qu'il ne se sentait plus capable de se rendre à son bureau. Mais coura-

geux jusqu'à la fin, il essaya de s'occuper pendant quelques jours encore des affaires de son département, en faisant venir chez lui les employés du bureau ; et de son lit, il leur indiquait ce qu'il y avait à faire, et signait même les documents. Enfin, la maladie augmentant, et les symptômes devenant de plus en plus alarmants, il fut contraint de cesser de s'occuper d'affaires. Cependant il y en avait une à laquelle il tenait beaucoup, et qu'il voulait mener à bonne fin ; car ce fut alors qu'il fit venir auprès de son lit John, que nous avions fait monter de la Rivière-Ouelle depuis peu, et lui demanda de réciter à son intention le *Souvenez-vous*, qu'il avait fait traduire en anglais depuis longtemps pour lui. Quelques jours après (c'était un dimanche), il me pria de lui laisser John seul pour garde-malade. Je me rendis à vêpres, et à mon retour je retrouvai votre père le visage rayonnant de joie. Il me dit que John avait consenti à se faire catholique, ajoutant qu'il fallait envoyer chercher dès le lendemain un prêtre pour le catéchiser. John fut trouvé suffisamment instruit, de sorte que peu de jours après, à la grande joie de votre père, il fit son abjuration, et fut baptisé dans la chapelle privée de Mgr de Montréal.

Cependant la maladie faisait toujours des progrès ; nous intéressâmes alors toutes les com-

communautés religieuses pour demander le recouvrement de sa santé. Il fit lui-même un vœu, et s'adressa à la vénérable sœur Marguerite Bourgeois, en qui il avait une confiance très grande, et les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame lui envoyèrent le cœur de leur sainte fondatrice, qu'elles conservent en leur communauté.

Une des conditions de ce vœu fut que la petite Marie-Amélie changerait de nom pour prendre celui de Marguerite, qu'elle a porté depuis lors. En entrant au noviciat, elle a pris pour nom de religion celui de sœur Sainte-Marie-Marguerite.

Toutefois, votre père recommandait de ne pas demander la santé, mais bien l'accomplissement de la volonté de Dieu, disant qu'il s'était toujours si bien trouvé de s'être entièrement abandonné à la Providence qu'il ne voulait demander rien autre chose.

Telles étaient sa patience et sa résignation qu'il édifiait les sœurs de la charité qui le veillaient ; il leur demandait souvent de prier avec lui. Il se confessait tous les jours, et à ce sujet quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il pouvait avoir à dire : " Dans mes longues nuits d'insomnie, répondit-il, j'ai bien le temps de repasser toute ma vie, et de trouver matière à confession ".



M. Robinson, son collègue, venait souvent lui rendre visite ; et à la vue du crucifix, de la statue de la sainte Vierge et autres objets de piété dont votre père était entouré, il paraissait impressionné. “ Les catholiques, disait-il, ont beaucoup plus de consolations dans leur religion, que nous autres protestants, n'en avons dans la nôtre ”.

Votre père reçut le saint Viatique à deux reprises et demanda lui-même l'Extrême-Onction. Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame apprenant son état, députèrent deux d'entre elles pour le prier de les bénir, ainsi que toute leur communauté. C'est alors que parut sa profonde humilité ; il se croyait indigne d'une telle mission. Cependant, se rendant à leur demande, il implora le ciel de répandre ses faveurs les plus spéciales sur ce saint institut.

La divine Providence, qui conduit toutes choses, voulut amener, au lit de mort de votre père, le juge Panet, qui était son meilleur ami, ainsi que votre bon oncle Pierre Casgrain, qu'il aimait beaucoup.

Voyant les plus jeunes des enfants autour de son lit, il exprima son inquiétude au sujet de leur avenir ; mais élevant aussitôt les yeux au ciel, il ajouta : “ Je vous laisse entre les mains

d'un bon père, qui vous protégera". Puis vous bénissant tous, il demanda pour vous, non pas la graisse de la terre, mais la rosée du ciel. Ensuite, il m'exprima son désir que je revinsse me fixer à la Rivière-Ouelle, ce dont je lui donnai l'assurance. Ayant fait venir tous les domestiques, il leur demanda pardon, et leur recommanda de retourner dans notre campagne, et de demeurer avec moi. La nuit du 28 au 29 fut très pénible, il avait le délire. Sur le matin, sa respiration devint difficile; et à l'arrivée de son confesseur, M. Saint-Pierre, sur les neuf heures, il demanda les prières des agonisants, auxquelles il répondit distinctement. Après lui avoir appliqué les dernières indulgences, M. Saint-Pierre allait se retirer, lorsque votre père le rappela, pour lui demander une dernière bénédiction.

Toute la famille éplorée, ainsi que les domestiques, entouraient son lit. S'adressant à John, il lui dit: "Celui qui ramène une âme à Dieu peut espérer que ses péchés lui seront pardonnés, *Good bye, John, we will meet in heaven*".

Peu de temps après, il répétait ces consolantes paroles: "Ma confiance en Dieu est telle qu'il n'y a pas de place pour la crainte".

Le moment que j'avais tant redouté arrivait pour moi. Pendant les vingt-trois ans de notre

union, je n'avais jamais eu de sécurité. Sa faible santé me causait de continuelles alarmes. Si je le voyais mieux portant, je me rassurais, mais dès qu'il devenait malade, toutes mes craintes se réveillaient. J'avais trop souvent mesuré d'avance, pour ne pas comprendre dans toute son étendue, l'abîme qui s'ouvrait devant moi. Rester seule, avec treize enfants, la plupart en bas âge, privée de celui qui avait toujours été mon guide et mon soutien, me semblait impossible. Agenouillée à côté de lui, j'attendais que Dieu terminât ses souffrances, et je lui demandais de recevoir son âme dans son infinie miséricorde. Tous les assistants joignaient leurs prières aux miennes. Je n'avais jamais vu ses yeux briller d'un éclat si vif et si expressif qu'au moment d'expirer. Sa vue s'obscurcissant, il dit à plusieurs reprises : bonsoir, bonsoir, et ajoutant : bonsoir tout le monde, avec un accent inexprimable, et articulant quelques mots de prières que je ne compris pas, il rendit sa belle âme à son Créateur à 11 $\frac{1}{2}$  heures du matin, mardi, 29 février 1848.

Je me tairai sur les impressions que j'éprouvai alors. Il y a des douleurs qu'aucunes consolations humaines ne peuvent alléger ; Dieu seul peut soutenir une âme dans de pareilles circonstances. Je terminerai en citant quelques-

unes des lettres que je reçus alors, et qui achèveront de vous faire connaître ce que fut votre père.

Lettre de M. le grand vicaire Cazeau :

“ Ma bonne cousine,

Mme Panet a eu la bonté de me faire part, hier au soir, de la fâcheuse nouvelle qui venait de lui être transmise par le télégraphe. Je m’empresse de vous exprimer combien je m’associe à votre trop juste douleur, et je suis heureux de vous offrir en même temps les sympathies de Nos Seigneurs de Québec et de Sidyme, qui avaient la plus haute estime pour votre bon mari, et qui regrettent beaucoup de le voir enlevé si tôt à son intéressante famille, ainsi qu’au pays auquel il rendait de si importants services.

“ Le cher défunt a mené une vie trop sainte pour ne l’avoir pas couronnée par une sainte mort. La sainte Vierge, qu’il a toujours si bien servie, l’aura sans doute présenté à son divin Fils, comme un de ses bien-aimés. Il est difficile de pouvoir penser à lui, sans être persuadé que déjà il est au nombre des habitants du ciel. Toutefois, nous ne manquerons pas d’offrir nos faibles prières au ciel, pour qu’il daigne lui

accorder sa récompense, dans le cas où il n'en aurait pas encore pris possession. Dans ce but, trois messes privilégiées ont été dites ce matin par autant de personnages de l'archevêché.

“ Je souhaite, ma bonne cousine, que le Seigneur vous donne tout le courage dont vous avez besoin au milieu de votre affliction, et je demeure avec tout le respect et l'amitié possible votre dévoué parent,

“ C.-F. CAZEAU, Ptre.

“ Québec, 1er mars 1848.”

Votre frère Philippe, qui avait accompagné le convoi, m'écrivit de la Rivière-Ouelle, la lettre suivante :

“ Rivière-Ouelle, 10 mars 1848.

“ Ma bien chère maman,

“ Vous dirai-je avec quelle consolation, quelle satisfaction, nous avons transporté les restes mortels de mon cher père à sa dernière demeure! Vous n'avez pas une idée, malgré l'estime générale dont vous savez qu'il jouissait, de ce que l'on ressent depuis Montréal jusqu'ici. La sensation, dans nos endroits est très profonde. Puissent les détails que je vais vous donner

adoucir la rigueur de vos peines ! Je commence notre itinéraire ; je veux être concis.

“ Jeudi, le 2, vers les dix heures et demie, après le service chanté à l'église paroissiale, nous étions en route par un beau temps et des chemins à glace jusqu'à Berthier, et escortés par de nombreux amis jusqu'à la sortie du faubourg, parmi lesquels était M. Chamard, qui nous a suivi jusqu'à Berthier. Là, les bonnes dames religieuses avaient préparé dans leur couvent une chambre de réception décorée de deuil blanc. Sainte-Justine nous a appris ces détails\*. J'abrège.

“ Malgré les offres réitérées de M. le curé Gagnon de chanter un *libera*, le lendemain, nous sommes partis vers les six heures du matin pour nous rendre chez le cousin Gagnon, à la Rivière-du-Loup, qui a fait sonner les glas à l'arrivée du corps. Après une courte visite d'une heure, nous partîmes par de mauvais chemins et nous arrivâmes aux Trois-Rivières, vers les trois heures de l'après-midi, et là nous déposâmes le corps dans la chapelle du couvent des Ursulines, où il fut de nouveau veillé par les religieuses.

---

\* Votre sœur, Sainte-Justine, était alors au couvent de Berthier.

“ Je me garde de faire aucune réflexion sur ces heureuses circonstances, j'admire et je me console. Les chemins étaient si mauvais que nous partîmes tard le lendemain pour attendre qu'on les ouvrit. Néanmoins, nous nous rendîmes à Lotbinière, après une heureuse traversée à Saint-Pierre-les-Becquets, sur les huit heures du soir. Le curé Faucher nous reçut de la manière la plus polie, fit déposer le corps dans l'église, nous donna son cheval pour aider le nôtre dans notre journée du lendemain, et nous parvîmes à Saint-Antoine de Tilly pendant la grand' messe. Aussitôt que M. le curé Béland, compagnon de classe de mon cher père, apprit notre arrivée, il ordonna qu'on chantât un *libera* et fit transporter le corps dans l'église immédiatement après la grand'messe. Nous fûmes invités à dîner chez lui. Nous atteignîmes enfin la Pointe-Lévis le soir à bonne heure. M. le curé Déziel nous permit de faire reposer le corps dans l'église. Le lendemain, MM. Vital et Laurent Têtu vinrent nous rejoindre, accompagnés de M. J.-T. Taschereau, et nous suivirent avec lui jusqu'à la Rivière-Ouelle. Nous partîmes vers neuf heures et arrivâmes chez Fraser. Là, M. Taschereau nous devança pour prévenir mon oncle Eugène de notre arrivée. Nous couchâmes chez mon oncle Têtu, qui était absent ainsi que ma tante, nous attendant à la Rivière-Ouelle.

Nous arrivâmes le lendemain vers onze heures chez mon oncle Eugène, accompagnés de plusieurs voitures venues à notre rencontre. On chanta un *libera*. Nous partîmes aussitôt après et arrivâmes chez M. Dupuis vers trois heures de l'après-midi. Nous rencontrâmes là plusieurs voitures de la Rivière-Ouelle, qui nous suivirent jusqu'à Sainte-Anne, où il nous fallut arrêter pour chanter un *libera*. La levée du corps se fit au collège, d'où l'on se rendit à l'église. Beaucoup de personnes ne parurent très affectées. Une foule de voitures se mirent à suivre le corps jusqu'à la Rivière-Ouelle, où il fut déposé, au son des glas, dans le salon chez mon oncle Pierre Casgrain. On ouvrit le cercueil, tout était en bon ordre. Un très grand nombre de personnes vinrent prier et veiller près du corps jusqu'au jeudi matin, où l'on referma le cercueil. Je le vis alors pour la dernière fois, ce bien-aimé père ! Je le contemplai longtemps. Il n'était pas changé. Chose singulière, ses lèvres étaient très colorées et son teint quoique pâle n'était pas livide. Je l'embrassai pour la dernière fois. Il y eut un magnifique service. M. Bourret officia. Un nombre considérable d'écoliers chantèrent ; une foule immense assista aux funérailles. Le corps fut inhumé sous le banc seigneurial, près de celui de mon grand-père. MM. les curés Bourret, Gauvreau,



Hébert, Quartier, Pouliot, Routhier, et d'autres membres du clergé nous firent visite dans l'après-midi et me chargèrent de saluts pour vous. Vous avez de nombreux amis ici qui partagent votre douleur et la nôtre . . . .

Lettre de M. le grand-vicaire Gauvreau :

“ Collège de Sainte-Anne, 6 mars 1848.

“ Madame,

“ Permettez à un ami de mêler ses larmes à celles que vous versez avec tant de raison sur la perte de celui qui avait toute votre affection. Je ne suis pas le seul à partager votre douleur. Tout ce qu'il y a d'honnête, de bien né dans nos paroisses ici semble avoir perdu un frère, un ami, un bienfaiteur ; le passage de cette dépouille mortelle, son inhumation dans le tombeau de sa famille, préoccupe tout le monde, tous s'y intéressent, tous voudront jeter quelques grains de poussière sur ce cadavre vivifié naguère par une âme si chrétienne, si noble, si généreuse, si bienfaisante. Que ceci serve, Madame, à soulager votre cœur affligé.

“ Mais vous cherchez ailleurs votre consolation ; vous avez élevé vos yeux vers le Souverain Maître de toutes choses, vous vous êtes dit que tout lui appartient, et qu'en vous ôtant un époux si cher, il n'a fait que reprendre son bien ; que le trouvant mûr pour le ciel, il a

voulu le délivrer des misères de cette vie et hâter la récompense ; et, à l'exemple du saint homme Job, vous avez dit : le Seigneur me l'a ôté, que son saint nom soit béni ; et ainsi votre foi vous a consolé.

“ Vous voilà seule à la tête d'une nombreuse famille, pourrez-vous suffire ? Oui, avec le secours de Dieu, qui tient ses yeux constamment fixés sur la veuve et sur les orphelins, et qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui. Oh ! oui, c'est bien lui seul qui pourra vous consoler efficacement ! N'est-ce pas à lui que vous avez renvoyé tant de fois des âmes affligées ? Pourrez-vous manquer de confiance vous-même !

“ Marie au pied de la croix, voilà, aussi, Madame, votre modèle et votre soutien ; c'est à elle que je vous recommande et que je continuerai de vous recommander. Messieurs mes confrères partagent les sentiments que je viens de vous exprimer. Ils me chargent, Madame, de vous présenter leurs respectueux saluts et leurs souhaits de courage et de résignation à la sainte volonté de Dieu.

“ J'ai l'honneur d'être, Madame,

“ avec une parfaite considération,

“ Votre très humble et très obéissant serviteur,

“ C. GAUVREAU, Ptre ”.

## Lettre de M. l'abbé F. Pilote :

“ Collège de Sainte-Anne, 8 mars 1848.

“ Madame,

“ Je ne suis point le premier qui vient apporter à votre douleur quelques paroles de consolation. Bien d'autres avant ce jour ont tâché d'adoucir l'amertume de votre chagrin. Le coup terrible dont vous venez d'être frappée ne vous a point abattue, j'espère. Vous avez envisagé dans cette cruelle séparation l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu. D'ailleurs, les circonstances de cette mort sont si extraordinairement édifiantes, qu'elles ont de quoi consoler même le cœur d'une épouse laissée comme vous à la tête d'une si nombreuse famille. La séparation n'est qu'apparente. Les cœurs sont demeurés unis, quoique d'une manière un peu différente, c'est-à-dire plus parfaite. Du bienheureux séjour où ses vertus l'ont placé par la souveraine miséricorde de Dieu, il obtiendra pour sa chère famille les grâces et les bénédictions du ciel pour la faire prospérer.

“ J'ai offert le saint sacrifice de la messe pour lui dimanche dernier. Je continuerai longtemps mes pieux *memento*, quoique je sois bien persuadé qu'il n'en a plus besoin. J'ai entendu dire à plusieurs prêtres qu'ils le regardaient comme un saint, et qu'ils garderaient volon-

tiers de ses reliques. Vous ne sauriez vous faire une idée des regrets et du deuil que cette mort a jetés dans tout notre quartier. Nous voyons accomplies à la lettre ces paroles du psalmiste : " In memoriâ aternâ erit justus ", la mémoire du juste sera éternelle.

" Mardi, à trois heures après-midi, M. Pierre, accompagné de Philippe, a eu la complaisance d'arrêter un peu au collège, pour nous donner la consolation de payer au défunt un dernier tribut de reconnaissance, dans l'endroit même où il se plaisait tant à nous visiter.

" Le corps, après avoir été déposé dans le collège, en attendant les préparatifs nécessaires, a été ensuite porté processionnellement par les élèves mêmes en uniforme de deuil à l'église paroissiale, où nous lui avons chanté un *libera* en musique ; à la suite duquel le convoi s'est immédiatement acheminé vers la Rivière-Ourle, où il a dû arriver avant la fin du jour.

" Voilà, Madame, les détails que j'ai eu devoir vous donner, espérant qu'ils pourront contribuer, quoique faiblement sans doute, à adoucir l'amertume de votre douleur.

" Veuillez me croire,

" avec respect,

" Votre très humble et obéissant serviteur,

" F. PILOTE, Ptre "

Les deux extraits suivants, du *Canadien* et du *Journal de Québec*, vous feront connaître l'impression que produisit sur le pays le décès de votre père.

Extrait du *Canadien* :

“ Le télégraphe nous a annoncé, hier après-midi, la mort de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain, un des commissaires du bureau des travaux publics. Cet événement malheureux a eu lieu à Montréal, hier après-midi. Nous disons événement malheureux, parce qu'en effet la mort de M. Casgrain est un de ces malheurs dont les effets se feront longtemps sentir. M. Casgrain était âgé d'environ 48 ans, et avait été admis au barreau de Québec, où il pratiqua pendant peu de temps. Sa mauvaise santé le força de se retirer à la campagne (à la Rivière-Ornelle), où il se livra à un genre d'occupations plus en harmonie avec ses goûts et sa santé : celui de l'agriculture, dans laquelle il sut faire son profit et donner à ses voisins des leçons très utiles. En 1830, M. Casgrain eut l'honneur d'être élu par le populaire comté de Kamouraska pour le représenter au parlement, mandat dont il s'acquitta à la satisfaction générale. Pendant son séjour à la campagne, il n'a cessé d'être l'objet de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, et

qui surent apprécier ses excellentes qualités. Il rendait à ses nombreux amis de la campagne des services immenses par les conseils qu'il savait leur distribuer, et leur était utile de mille autres manières. Entouré de l'estime et de l'affection de tous ceux qui le connaissaient, il jouissait à la Rivière-Ouelle d'un bonheur domestique sans exemple, lorsqu'en 1846, il quitta cette paroisse pour se rendre à Montréal et accepter une charge dans les bureaux des Travaux Publics : charge qu'il aurait refusée, s'il eût consulté ses goûts, ses dispositions et sa santé, mais qu'il ne put décliner, lorsque tout un public comme celui de Québec, auquel il paraissait être si utile, le sollicitait de l'accepter. Les services qu'il a rendus au district de Québec et au pays en général dans sa charge, sont à la connaissance de tous, et sont une preuve de l'énergie de son caractère et de l'activité qu'il savait déployer lorsqu'il s'agissait du service public, malgré la faiblesse de sa santé et ses souffrances constantes. Sa mort a été, dans l'opinion de beaucoup de personnes, avancée de plusieurs années par les fatigues que lui causèrent les nombreux voyages et déplacements que nécessitait sa charge. M. Casgrain laisse une veuve inconsolable de la perte d'un si digne époux et treize enfants encore en bas âge pour la plupart ”.

Extrait du *Journal de Québec* :

“ Monsieur le rédacteur,

“ Les nombreux amis de l'honorable C.-E. Casgrain apprendront, sans doute avec intérêt, quelques détails sur ses obsèques, qui ont eu lieu ce matin à la Rivière-Ouelle.

“ M. Casgrain avait témoigné en mourant, à Montréal, le 29 février dernier, le désir d'être enterré à la Rivière-Ouelle, sa paroisse natale. Sa famille s'est religieusement conformée à ce désir, et malgré les difficultés du transport à une distance de 85 lieues, dans cette saison de l'année, par des chemins impraticables, le convoi funèbre, constamment dirigé par M. P. Casgrain, seigneur de la Rivière-Ouelle, frère du défunt, a pu arriver heureusement au manoir seigneurial, mardi soir. Les MM. du collège de Sainte-Anne, pleins de respect pour la mémoire du défunt, et inspirés d'ailleurs par la reconnaissance des services sans nombre qu'ils en ont reçus, avaient fait connaître d'avance leur désir de lui rendre le dernier hommage, dans le lieu même où il se plaisait tant à les visiter pendant sa vie. En conséquence, le convoi funèbre, à peine arrivé au collège, mardi, à trois heures après-midi, le corps fut reçu par les élèves et porté par six d'entre eux, en uniforme de

deuil, dans l'une des salles. Quelques minutes après, les prières du rituel étant récitées, le corps fut porté processionnellement à l'église paroissiale, où un grand concours s'était déjà fait. Après le *libera*, chanté en musique par la communauté, le corps fut de nouveau déposé dans la voiture funèbre et reprit sa marche pour la Rivière-Ouelle, où il a pu arriver avant la chute du jour. La cérémonie du lendemain, mercredi des cendres, a fait remettre à aujourd'hui celle des obsèques. L'église n'a pu contenir l'immense concours des paroissiens de la Rivière-Ouelle et des paroisses voisines. MM. les curés, depuis l'Islet jus qu'à Saint-André, inclusivement, partageant la douleur commune, sont venus, par leur assistance empressée, témoigner de leur estime toute particulière et de leur haute considération pour la mémoire du défunt.

— Un chœur, composé de soixante élèves et régents du collège de Sainte-Anne, a parfaitement chanté en musique toute la messe et le *libera*. Mais ce qui relevait bien davantage le deuil de cette triste cérémonie, était la douleur profonde, partagée par tous les cœurs, et peinte sur tous les visages. La vue surtout de ce nombreux cortège de pauvres en pleurs, qui a accompagné le cercueil jusqu'à sa dernière



demeure, avait quelque chose de bien touchant, de bien expressif en faveur de celui qui en était l'objet. Quand M. Casgrain aurait jusqu'à un certain point réussi pendant sa vie à dérober à ses amis la connaissance de ce qu'il versait habituellement dans le sein des pauvres, les larmes de ceux-ci, après sa mort, étaient bien propres à révéler les secrets de son ardente charité. Dans cette nombreuse assistance, il y avait très peu de personnes qui ne pussent se rappeler avec bonheur d'avoir reçu du défunt quelque service. La maison de M. Casgrain était toujours ouverte à tous ceux qui croyaient avoir besoin de ses conseils. La connaissance du droit qu'il avait acquise par une étude spéciale, jointe à un désintéressement parfait, donnait un grand poids à ses avis. Il fut toujours le conseiller de l'ordre et de la paix.

“ Mais il est une autre sorte de mérite bien supérieur à tout ce que l'on vient de dire, et qui rendra toujours la mémoire de M. Casgrain infiniment chère à nous les hommes religieux. Aux qualités aimables qui distinguent l'homme du monde accompli, il joignait celles non moins précieuses qui font le vrai chrétien, chrétien *pratiquant*. Ce qui, par le temps qui court, vaut bien certes l'honneur d'une remarque.

“ Tel est, M. le rédacteur, l'exposé de ce dont je viens d'être témoin. Il y aurait sans

doute beaucoup de chose à dire de ce citoyen remarquable ; mais les pompeux éloges de la presse n'ajouteraient rien à son mérite, ni aux regrets qu'il a laissés. Puissent les hommes placés comme lui à la tête de la société, laisser au delà de la tombe de tels souvenirs de vertus solides et de tels regrets dans le cœur de tous les honnêtes gens " !

Mes chers enfants, ma tâche est maintenant terminée. Puisse ce travail, que je n'ai entrepris que pour votre utilité et pour la plus grande gloire de Dieu, produire les fruits que j'en ai espérés ! Puisse cette lecture vous inspirer le désir de marcher sur les traces de votre vénéré père, et de devenir, comme lui, de fervents chrétiens et de bons citoyens.





MADAME C.-E. CASGRAIN

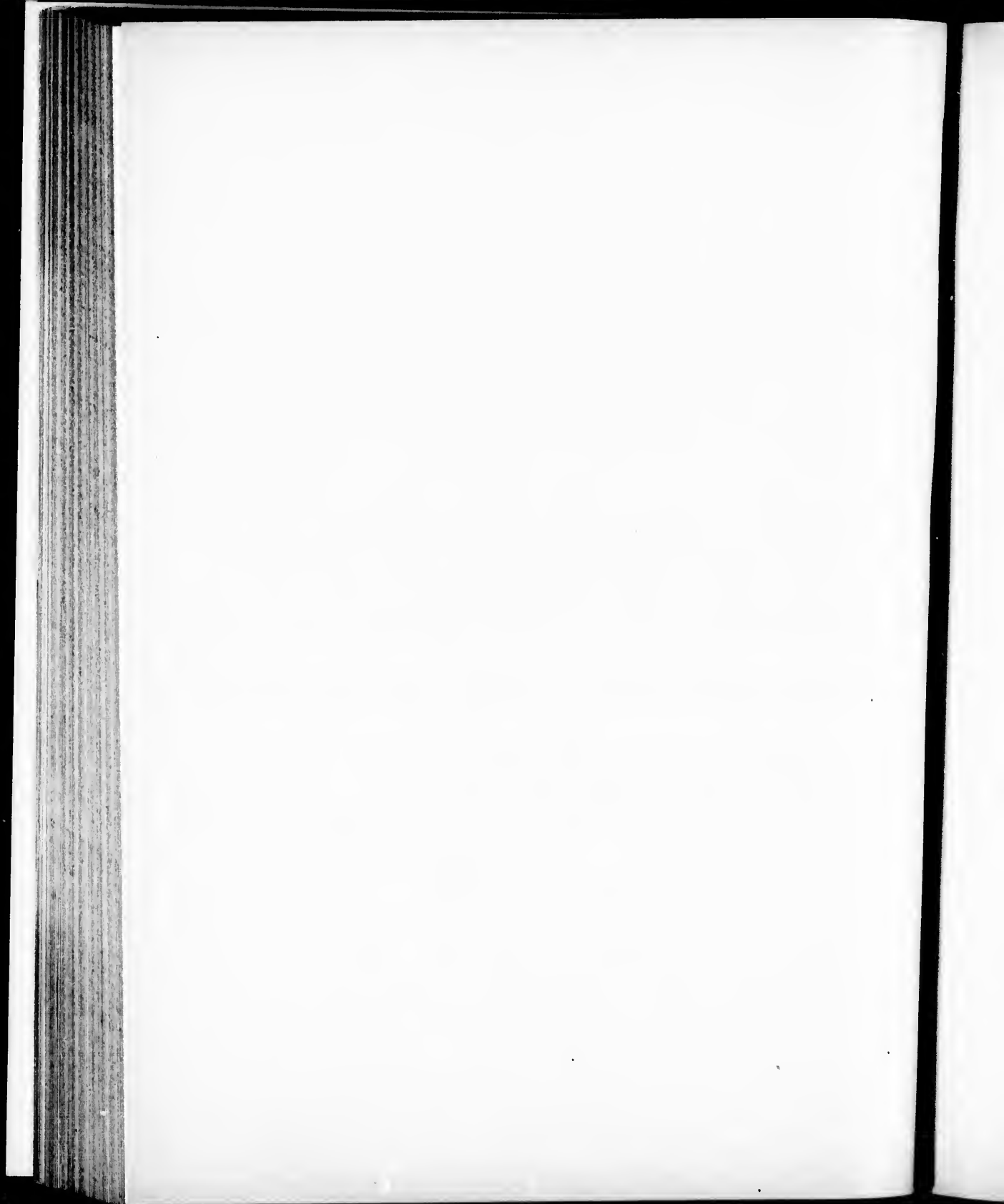
DEBARIEN & CIE. IMPR. ET IMPR. MONTREAL.

ADDRESS



MADAME C.-E. CASGRAIN

NÉE ELIZA-ANNE BABY





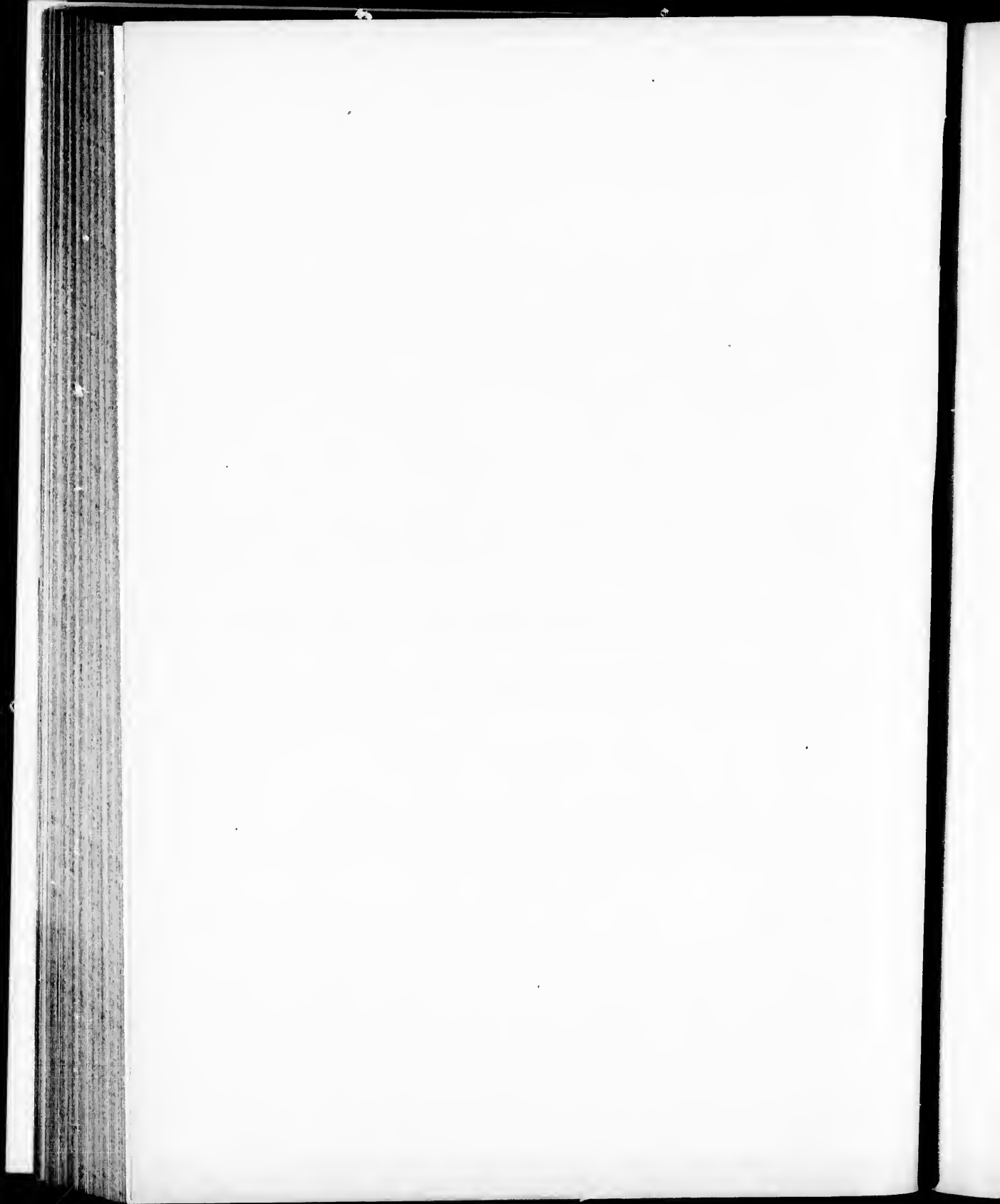
*Mes chers frères et mes chères sœurs,*

*Vous conserverez comme un précieux trésor, et vous relisez souvent la VIE DE NOTRE PÈRE, écrite il y a déjà plusieurs années par notre sainte et vénérée Mère. Vous l'avez remerciée bien des fois d'avoir, par ce petit travail, perpétué dans la famille le souvenir des vertus et des exemples de NOTRE PÈRE. Vous approuverez donc, j'en suis certain, la pensée qui m'a été suggérée par quelques-uns d'entre vous, de compléter ce travail en écrivant la VIE DE NOTRE MÈRE, qui nous offre des exemples non moins édifiants, et dont Dieu prolonge si admirablement l'heureuse vieillesse, afin de mieux nous faire apprécier ses vertus, et en même temps de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent ensemble.*

H.-R. CASGRAIN, P<sup>tre</sup>

Québec, 15 août 1857.

En la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge.



## MADAME C.-E. CASGRAIN

---

Autrefois les femmes, jeunes et mères, avaient l'habitude d'écrire leur mémorial. Les familles avaient ainsi leur histoire. Ces archives domestiques transmettaient aux enfants les souvenirs, les traditions, les vertus, les exemples des ancêtres. Rien ne se perdait, rien ne s'oubliait de leur noble vie.

*Madame de Lamartine,*

par CH. ALEXANDRE.

(*Le Correspondant*, 25 août 1886.)

On ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes dans un temps où il y en a si peu.

LACORDAIRE.

### I

La famille Baby. — Naissance de Mlle Baby. — Sa descente à Québec.

Le trisaïeul de notre mère, Jacques Babie de Ranville, était sous-officier dans le régiment de Carignan-Salières, et originaire du petit village de Monteton (ancienne province de Guienne-et-Gascogne, aujourd'hui dans le département de Lot-et-Garonne). Ce village, que j'ai visité,

en 1867, n'a de remarquable que ses côteaux couverts de vignobles. Il est situé à une lieue du bourg plus important de Seyches, où il existe encore un des descendants de la famille, le docteur Bathie (sic), avec qui j'ai eu le plaisir de faire connaissance. En arrivant à Seyches, j'étais d'abord allé rendre visite au curé, qui m'apprit que le docteur Bathie était un excellent médecin, ancien élève de l'Université de Paris, et respecté pour sa conduite et ses principes. Sa résidence, décorée du nom de château, n'avait rien de plus remarquable que notre manoir de la Rivière-Ouelle. Elle s'élevait au milieu d'un bocage, percé d'une avenue, qui se bifurquait à une petite distance pour déboucher de chaque côté de la façade principale.

Dès que je vis entrer le docteur au salon, je fus extrêmement frappé de sa ressemblance avec notre oncle, Charles Baby : c'était la même stature, les mêmes traits et surtout les mêmes lignes de la bouche, si caractéristiques chez les Baby.

A quelques jours de là, j'eus un autre exemple de cet atavisme, ou, pour me servir d'une expression plus simple, de cette conservation du type dans les familles. Me trouvant à Airvault (département des Deux-Sèvres), d'où était natif notre premier ancêtre paternel venu au Canada, je rencontrai M. Joseph

Cassegrain (sic), résidant alors dans la ville de Parthenay, à cinq lieues d'Airvault. Du premier abord, je ne pus m'empêcher de lui exprimer mon étonnement de son extrême ressemblance avec l'oncle Pierre Casgrain; à tel point que j'aurais pu le reconnaître pour un membre de la famille avant qu'il se fût nommé.

Jacques Babie de Ranville appartenait à la petite noblesse de Guienne. Les armes de cette famille, inscrites à l'armorial général de France, au nom de Jean Baby (sic), écuyer, seigneur de Ranville, sous la date de 1699, portent : De gueules, à trois lions d'or, 2 et 1. — Jacques Baby, débarqué à Québec (1665) avec la compagnie de son régiment, commandée par M. de Saint-Ours, fit la campagne contre les Iroquois, dirigée par le marquis de Tracy. Après le licenciement de sa compagnie, il alla se fixer à Champlain, où il avait obtenu du gouvernement de grandes concessions de terres. Marié à M<sup>lle</sup> Jeanne Dandonneau du Sablé, il en eut un grand nombre d'enfants dont le dernier, Raymond, est le bisaïeul de notre mère. Jacques Baby mourut en 1688, et fut inhumé dans l'église de Champlain.

L'orthographe de son nom, qu'il écrivait *Babie*, a été changée peu de temps après sa mort pour celle qui a été adoptée depuis.

Raymond Baby, après avoir fait un cours d'études au séminaire de Québec, était allé se fixer à Montréal, où il avait ouvert un commerce de fourrures, et s'y était marié à Thérèse Le Comte Dupré. Il avait coutume de se rendre chez les sauvages et faisait lui-même ses achats de pelleteries dans les régions de l'Ouest, qu'on appelait alors *les pays d'en haut*. On trouve sa signature dans les registres de Sainte-Anne du Détroit, dès l'année 1704. Trois de ses fils, dont l'un, Jacques Du Perron, notre bisaïeul, l'y suivirent pour continuer son commerce, et finirent par se fixer au Détroit. On connaît leurs exploits durant la guerre de la conquête. (*Voir l'appendice à la fin de la Vie de notre Père*).

Jacques Du Perron Baby, marié en 1760, à M<sup>lle</sup> Suzanne de la Croix Réaume, n'eut pas moins de dix-huit enfants, dont l'un, Jacques, fut le père de notre mère. Celle-ci nous a souvent raconté sur son grand-père et sa famille certains détails assez curieux, qu'il est bon de conserver. Jacques Du Perron Baby avait fini par acquérir une très belle fortune, et vivait, au Détroit, avec un luxe qu'on était surpris de trouver dans cette solitude lointaine, et alors d'un accès fort difficile. On en jugera par le fait que les voyages de Québec au Détroit duraient parfois jusqu'à trois mois.

La maison de M. Baby, située dans l'enceinte du fort, faisait face à la Place-d'Armes, où l'on descendait en traversant le jardin terminé par un talus couvert de gazon. Au sommet de ce talus avait été construit un kiosque ombragé d'arbres et de plantes grimpantes. C'est là que venait souvent se reposer ou travailler la famille, et particulièrement nos grand'tantes, alors jeunes filles, qui aimaient à s'y tenir pour observer le mouvement de la place, et surtout la parade de la garnison anglaise, d'autant plus qu'elles étaient fort recherchées par les officiers. Elles épousèrent dans la suite quatre de ces officiers : MM. Caldwell, Allison, Ralph Ross-Lewin et Bellingham. On est étonné, au premier abord, de ces mariages avec des étrangers qui n'avaient pas la même religion que les demoiselles Baby ; mais on se les explique quand on sait qu'à cette époque, il n'y avait aucune autre société au Détroit.

Madame Ross-Lewin a bien des fois raconté à notre mère quelques-unes des anecdotes relatives à ce temps. Les derniers des enfants de M. Baby étaient encore tout jeunes lorsque les premiers mariages furent décidés, et comme il ne se passait pas de jours où l'on ne vît quelques-uns de ces petits bambins, conduits par leur bonne, jouer en *jaquettes* sur la Place-d'Armes, durant les heures de parade, les offi-

ciers de la garnison s'amusaient aux dépens des futurs époux de M<sup>lles</sup> Baby, en leur répétant : *Go and shake hands with your brothers-in-law.*

On menait grande et joyeuse vie chez M. Du Perron Baby, où la table était chargée des meilleurs mets et d'argenterie importée à grands frais d'Angleterre \*. Mais les plus nombreuses réunions n'excluaient jamais la bonhomie des vieux Français.

Jacques Du Perron Baby qui, par sa fidélité au gouvernement anglais, s'était attiré les bonnes grâces de lord Dorchester, fut nommé juge au Détroit, peu de mois avant sa mort, arrivée en 1789.

Son fils, Jacques, fit un cours d'études, en partie à Montréal, en partie à Québec, et ensuite passa en Angleterre, où il mena pendant quelque temps, la vie à grandes guides, grâce à la fortune considérable dont il disposait. De retour au Détroit, il y épousa M<sup>lle</sup> Elizabeth Abbott, issue d'une des principales familles du lieu. Il en eut pour premier enfant notre mère, puis cinq garçons : James, Charles, Raymond, William et Edouard.

A la suite de la guerre de 1812, M. Jacques Baby, qui avait embrassé la cause du gouver-

---

\* On voit par un compte que, d'une seule fois, M. Baby fit venir pour dix-huit cents livres sterling d'argenterie.



nement anglais, avait abandonné toutes ses propriétés au Détroit, et s'était réfugié sur la frontière du Canada. Il avait, depuis lors, fixé définitivement sa résidence à Sandwich.

L'honorable Jacques Baby s'était fait remarquer, de bonne heure, parmi les hommes distingués du Haut-Canada. Après avoir commandé toutes les milices de cette province, lors de la guerre avec les États-Unis, il avait été nommé, dès l'âge de vingt-huit ans, membre du Conseil Exécutif et du Conseil Législatif; puis Président de ce Conseil et enfin inspecteur général, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie. L'honorable Jacques Baby mourut en 1833, à Toronto, où il était venu se fixer depuis l'année 1816.

Sans être un catholique démonstratif, il était un catholique convaincu, et il en donna, entre autres preuves, une bien remarquable par les soins qu'il prit et les sacrifices qu'il s'imposa pour procurer à sa fille unique, Elizabeth-Anne, une solide éducation religieuse. Celle-ci était née à Sandwich, le 18 novembre 1803. M. Baby ne pouvait songer à laisser grandir sa fille en cet endroit où il n'y avait aucune école convenable, et où il craignait pour elle l'influence de M<sup>me</sup> Baby, sa mère, née dans la religion protestante.

Dès que M<sup>me</sup> Baby eut atteint l'âge de sept ans, il songea à l'envoyer à Québec, où elle

aurait l'avantage de se trouver au milieu d'une société catholique, et à la portée des meilleurs couvents du pays.

A la fin d'août 1811, une frégate stationnée à Amherstburg la *Queen Charlotte*, était à la veille de lever l'ancre pour transporter plusieurs compagnies du 100<sup>me</sup> régiment de l'armée anglaise, rappelées à Montréal. M<sup>lle</sup> Baby fut confiée aux soins de M<sup>me</sup> Taylor, femme du commandant, avec qui M. et M<sup>me</sup> Baby s'étaient liés d'amitié. Tout ce que notre mère se rappelle de ce voyage est naturellement bien vague et confus dans son esprit, car alors elle n'était qu'une enfant. Elle se souvient, cependant, que ses parents étaient venus avec elle jusqu'à Amherstburg, distant de cinq lieues de Sandwich, et qu'ils lui avaient laissé à entendre qu'il ne s'agissait pour elle que d'une courte promenade et d'une visite à bord du vaisseau.

Dès que M. et M<sup>me</sup> Baby l'eurent reconduite sur le navire, M<sup>me</sup> Taylor la confia à ses suivantes, qui l'emmenèrent dans la chambre et l'y amusèrent, afin qu'elle ne s'aperçût pas que la frégate levait l'ancre et mettait à la voile. Le chagrin qu'elle éprouva en voyant que ses parents n'étaient plus auprès d'elle est facile à concevoir; mais M<sup>me</sup> Taylor se montra si attentive et si bonne qu'elle l'eût bientôt consolée.

Cependant, chaque soir, lorsqu'elle était au lit, et que personne ne la voyait, elle donnait un libre cours à ses larmes. Un des souvenirs de son ennui qui lui est resté, est une impression toute physique, mais si intense qu'elle ne s'est jamais effacée. L'intérieur de la frégate avait été peint à neuf au moment du départ, et avait conservé une très forte odeur de peinture. L'enfant en éprouva un tel malaise et un tel dégoût, que depuis lors tout ce qui rappelle cette odeur lui inspire une répugnance et même une horreur invincibles. C'est une des raisons pour laquelle elle n'a jamais voulu consentir à laisser peindre l'intérieur du manoir de la Rivière-Ouelle.

Le voyage jusqu'à Montréal dura près d'un mois. M<sup>me</sup> Taylor y apprit en arrivant qu'une de ses amies, la baronne de Longueuil, et sa fille, qui fut plus tard M<sup>me</sup> de Montenach, étaient sur le point de partir pour Québec. Ces dames avaient choisi le moyen de transport le plus facile à cette époque, qui n'était autre qu'une goëlette. Ce fut donc en goëlette et sous la protection de la baronne de Longueuil que M<sup>lle</sup> Baby arriva à Québec après plusieurs jours de navigation.

Sa tante, M<sup>me</sup> Ross-Lewin, l'y attendait ; mais ce fut d'abord chez son grand-oncle, l'honorable François Baby, marié à M<sup>lle</sup> Adélaïde

Tarieu de la Naudière, qu'elle mit pied à terre. De là, elle fut conduite le même jour chez M<sup>me</sup> Allison. M. Allison occupait alors une des maisons appartenant à l'Hôtel-Dieu, située dans la rue du Palais, à l'encoignure de la ruelle qui donne accès aux salles de l'hôpital ; et M. Ross-Lewin habitait une maison à lui appartenant, située à l'endroit qu'occupe maintenant le presbytère de l'église Saint-Patrice.

## II

Mme Ross-Lewin. — Mme Duperron Baby. — L'Hôpital-Général. — Mlle Baby aux Ursulines — L'honorable Jacques Baby à Québec. — Mme Allison, Mme Bellingham. — Un vœu à la bonne Sainte-Anne.

Notre mère ne tarit pas d'éloges sur la tendresse et les soins dont M<sup>me</sup> Ross-Lewin entoura son enfance et sa jeunesse. Elle fut pour elle une seconde mère, et la forma à la vertu, dont elle-même lui donnait l'exemple. Mariée toute jeune, à quinze ans, au major Ross-Lewin, Archange Baby n'avait jamais eu d'enfant. Son mari, le plus doux et le plus affectueux des hommes, avait pour elle une tendresse qui allait jusqu'à l'idolâtrie ; il n'était caprice imaginé par elle que M. Ross-Lewin ne fut prêt à satisfaire. Pour n'en citer qu'un exemple : elle s'était mis en tête de le suivre à la chasse sur les battures de Beaupré. Son mari ne s'y refusa pas, et on la voyait passer court vêtue, chaussée de bottes à l'écuillère, aussi alerte à la marche que M. Ross-Lewin lui-même. Ces habitudes singulières, si loin de nos mœurs actuelles,

s'alliaient cependant à un grand fonds de vertu, qui se développa rapidement sous la direction d'un maître spirituel d'une éminente piété et d'une grande science, que M<sup>me</sup> Ross-Lewin s'était choisi : je veux parler de M. Desjardins, aumônier de l'Hôtel-Dieu, prêtre français que la révolution de 93 avait jeté en Angleterre et de là en Amérique. M. Desjardins entreprit de dompter ce caractère impétueux, et de faire servir au bien cette volonté sans frein : il y réussit admirablement. En peu d'années, M<sup>me</sup> Ross-Lewin fut reconnue et remarquée à Québec pour sa piété solide, sa charité et ses bonnes œuvres. Ce furent ces exemples que M<sup>lle</sup> Baby eut sous les yeux pendant toute sa jeunesse, et qui firent sur elle une impression ineffaçable.

Dans le cours du premier hiver qu'elle passa à Québec, notre mère alla séjourner deux mois à l'Hôpital-Général auprès de sa grand'mère, M<sup>me</sup> DuPerron Baby, qui était venue s'y retirer quelques années après la mort de son mari. C'était une femme assez petite de taille, mais d'une constitution saine et robuste. On connaît son caractère par ce que j'en ai dit dans une de mes légendes : *Les Pionniers canadiens*, où je l'ai peinte au vrai, telle que notre mère me l'avait décrite.

Elle ne se permettait d'autre luxe que les fins tissus de ses vêtements, quoique ses reve-

nus fussent considérables, n'ayant pas moins de treize mille livres sterling en fonds à la banque d'Angleterre, sans parler de vastes propriétés foncières au Détroit.

D'une propreté exquise, elle changeait fréquemment ses vêtements, que sa servante, Betsy, nettoyait chaque fois très soigneusement, avec de la mie de pain. M<sup>me</sup> Baby portait toujours mantelet et jupon de même couleur, selon la mode du temps. Les étoffes en étaient très belles et venaient de France : c'était une espèce de soie nommée *gros de Tours*, le plus souvent d'une teinte lilas et parsemée de fleurs brodées à la main. Elle portait sur la tête une coiffure de mousseline bouffante, selon l'usage des vieilles dames de cette époque.

Le grand âge, le caractère sévère, les habitudes sérieuses de M<sup>me</sup> Baby n'avaient rien de gai ni d'amusant pour sa petite-fille, qui trouvait déjà assez pénibles ses heures de classe au pensionnat de l'Hôpital-Général. Aussi, fut-ce durant cet hiver qu'elle éprouva davantage l'ennui du toit paternel. Elle s'y transportait souvent en esprit, et croyant entendre encore les coassements qui s'élevaient des marécages environnant Sandwich, elle disait à la bonne vieille, en se jetant dans ses bras : Ma grand'mère, je m'ennuie des grenouilles !

Quelques caresses et des bonbons finissaient toujours par avoir raison de ces tristesses.

Cependant M<sup>me</sup> Baby, dont la fin approchait, ressentit durant le cours de cet hiver les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Ses médecins lui ayant conseillé le grand air de la campagne, elle se choisit une résidence sur la côte de Beaupré, dans le voisinage de deux familles amies : les de Salaberry et Duchesnay, seigneurs de Beauport.

M<sup>lle</sup> Baby revint en ville auprès de sa tante Ross-Lewin. Elle reprit ses classes au couvent des Ursulines; mais elle n'y demeura comme pensionnaire que pour le temps de sa première communion, qui eut lieu le 7 mai 1815. Son père était arrivé, la veille, du Détroit, et doubla par sa présence le bonheur de sa fille. Il était descendu pour se mettre sous les soins du célèbre Dr Fargues, dont l'habileté était alors connue dans tout le Canada. L'honorable M. Baby s'était fait, au-dessous du genou, une lésion qui avait été rebelle à tous les médicaments. Le Dr Fargues lui prescrivit des bandages qui finirent par triompher du mal. Mais il dut demeurer à Québec durant toute une année, chez M<sup>me</sup> Ross-Lewin. Ce fut pendant ce temps que notre mère apprit à connaître son père, qu'elle n'avait vu que tout enfant. Elle n'a jamais oublié l'expression de haut ton qui



distinguait toute sa personne. D'une taille très avantageuse, ses belles manières, la grâce de son discours, soit en anglais, soit en français (car il parlait parfaitement les deux langues), étaient remarquées dès qu'il apparaissait dans un salon. Il était, selon l'expression d'alors, *a lady's man*. Aussi, aimait-il beaucoup la société dont il était l'agrément. Quoique, à Québec, sa blessure lui rendit toute marche pénible, il ne passait guère de soirées sans aller chez quelques-uns de ses amis, tantôt chez l'honorable Duchesnay, seigneur de Beauport, qui demeurait, en hiver, voisin de M. Allison, dans la rue du Palais, tantôt chez le juge Olivier Perrault, dont une des filles avait épousé M. Errol-B. Lindsay, le pieux ami de notre père, dont il est question dans sa biographie ; tantôt chez M. Philippe de Gaspé, qui résidait alors dans la rue Saint-Louis. Après avoir épuisé les nouvelles du jour, on terminait la veillée par une partie de whist.

L'homme du monde n'excluait pas chez M. Baby l'homme de foi ; aujourd'hui même notre mère ne peut parler sans attendrissement du respect et de l'ardente dévotion avec lesquels son père priait Dieu. Elle l'a vu pendant la procession du Saint Sacrement, arroser continuellement son livre de ses larmes.

Ce fut lui qui, avec l'assistance de M. Dougall, chrétien zélé comme lui, fit construire la première église catholique de Toronto.

M. Ross-Lewin, en sa qualité de *town-major*, était plus en rapport avec la garnison dont il faisait partie qu'avec les citoyens de la ville. Rien de surprenant s'il choisit pour maître d'écriture de M<sup>lle</sup> Baby, un des soldats de son régiment. Il lui adjoignit ensuite, comme professeur de langue française, M. Corbin, français de naissance, venu au pays depuis longtemps, et qui était employé dans l'enseignement au séminaire de Québec.

M<sup>me</sup> Du Perron-Baby mourut en 1813, chez sa fille, M<sup>me</sup> Ross-Lewin, et fut inhumée dans la cathédrale de Québec, du côté de la chapelle Sainte-Anne.

En nous parlant de cette mort, notre mère faisait la remarque qu'elle était bien certainement la seule personne au monde qui se rappelât cette femme de bien et les bonnes œuvres qu'elle avait accomplies. " Vous ne comprendrez que plus tard, ajoutait-elle, combien la trace des générations s'efface vite. Conservons, du moins, aussi longtemps que possible, dans les familles, le souvenir de ceux des nôtres qui nous ont précédés, et dont la vie peut nous servir de modèle ".

Au nom de cette vertueuse aïeule, notre mère aime à joindre celui de M<sup>me</sup> Allison. Elle est morte longtemps après, mais l'impression que fit sa haute piété sur l'esprit de notre mère, remonte jusqu'aux années de son enfance. M<sup>me</sup> Allison n'avait eu de son mariage qu'une fille, qui fut plus tard M<sup>me</sup> Philippe Aubert de Gaspé. Son mari, grand et bel officier, d'une taille robuste, était d'un caractère agréable et l'avait rendue fort heureuse. Il avait, du reste, pour sa femme tout le respect et toute l'affection que lui inspirait sa vertu. Il mourut dans la force de l'âge, à la suite d'un accident. Comme presque tous les Anglais, il était grand amateur de sport. Un soir qu'il rentrait en ville, après avoir assisté aux courses de chevaux, il fit une chute dans une ouverture de cave laissée ouverte sur le trottoir. Il se fit une grave lésion qui lui occasionna des vomissements de sang. Après avoir languï quelques mois, il mourut le 17 novembre 1822, et fut inhumé dans le cimetière protestant de Québec, où l'on voit encore aujourd'hui sa tombe à côté de celle de M. Ross-Lewin, qui décéda trois semaines après lui.

Pendant la maladie de M. Allison, son gendre M. de Gaspé n'avait pas quitté son chevet, et avait fait l'admiration de ses amis par son dévouement. M. de Gaspé accomplissait, il est

vrai, un acte de reconnaissance à l'égard de son beau-père ; car celui-ci avait sacrifié pour lui sa fortune. M. de Gaspé a raconté, lui-même, dans ses *Anciens Canadiens*, l'histoire des malheurs où il s'était laissé entraîner par son imprévoyance, et qui finirent par le conduire en prison. Au moment de la mort de M. Allison, cette catastrophe était à la veille d'éclater, et M. Allison s'était immolé lui-même en donnant tout ce qu'il possédait, dans l'espérance d'y soustraire son gendre. Cette pensée le tourmentait jusqu'à son lit de mort ; et un jour qu'il se trouvait seul avec sa femme, il lui dit : "*My angel* (c'est ainsi qu'il appelait M<sup>me</sup> Allison), vas dans mon bureau. Tu y trouveras soixante - quatre louis ; c'est tout ce qui nous reste. Donne-les à de Gaspé, afin que nous puissions nous rendre le témoignage que nous avons sacrifié pour lui jusqu'à la dernière obole".

Devenue veuve, M<sup>me</sup> Allison cessa de tenir maison et fit partie de la famille de M. de Gaspé. Elle mourut dans un âge assez avancé au manoir de Saint-Jean Port-Joli. Elle fut vivement regrettée, car la douceur et l'amabilité de son caractère, jointes à une vertu angélique, la rendaient amie de tout le monde.

Des quatre officiers qui avaient épousé nos grand'tantes, un seul, M. Caldwell, s'était

fixé dans le Haut-Canada, à Amherstburg ; les trois autres étaient établis à Québec, en 1800. L'année suivante, le capitaine Bellingham se rendit en Irlande, d'où il était natif, dans l'intention de vendre sa commission d'officier. Sa femme, restée à Québec avec trois enfants, un garçon et deux filles, attendit pendant toute une année sans recevoir aucune nouvelle de lui. Inquiète de ce long silence, elle résolut d'aller le rejoindre, malgré l'avis contraire que lui donnait sa mère, M<sup>me</sup> Du Perron-Baby. Avant de partir, M<sup>me</sup> Bellingham, dont la piété était aussi grande que celle de sa sœur M<sup>me</sup> Allison, alla faire un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne de Beaupré, afin de mettre son voyage sous sa protection. Le voilier, nommé l'*Active*, sur lequel elle s'était embarquée avec ses trois enfants, fit la rencontre, au milieu de l'océan, d'un navire qui venait en Amérique. Comme il faisait un très beau temps, et que la mer était calme, les deux navires s'approchèrent jusqu'à la portée de la voix, afin de pouvoir se hâler. Chaque navire donna le nom de ses passagers : le premier nom qu'on entendit fut celui du capitaine Bellingham. Le commandant de l'*Active* se hâta d'annoncer celui de M<sup>me</sup> Bellingham et de ses trois enfants. Qu'on juge de la surprise mutuelle ! Une chaloupe fut immédiatement mise à la mer et M<sup>me</sup> Bellingham alla rejoindre

son mari. Cette coïncidence lui parut si extraordinaire, qu'elle y vit l'effet de ses prières à la bonne Sainte-Anne. De retour à Québec peu de temps après, elle ne manqua pas d'aller lui en rendre grâces. M. Bellingham retourna en Irlande avec sa famille, l'année suivante, en compagnie de M. et de M<sup>me</sup> Ross-Lewin, qui y séjournèrent un an pour régler des affaires de succession. Parmi l'argenterie de famille, rapportée par M. Ross-Lewin, se trouvaient deux objets d'art très anciens, dont a hérité notre mère. Ce sont deux coupes très massives, en forme de calice, travaillées au repoussé, artistement ciselées et d'une forme originale. Elles sont ornées chacune de deux anses et d'un écusson portant les armes des Ross-Lewin : *Un peon éployé*. Ces coupes servaient jadis dans les grands festins. Elles étaient remplies de vin ou de bière et données aux convives qui se les passaient de main en main à tour de table. Dans le partage d'argenterie fait, l'année dernière, par notre mère, ces coupes ont échu à l'aîné de la famille. M. Bellingham n'est jamais revenu au Canada. Après sa mort, sa veuve alla vivre à Lymeridges, en Angleterre, auprès de sir William Bellingham, oncle de son mari, qui lui montra toujours beaucoup d'intérêt et prit soin de sa fortune. A la mort de Sir William, son titre échet à l'un des enfants de M<sup>me</sup>

Bellingham, l'aîné, celui-là même que sa mère amenait avec elle en Irlande avec ses deux sœurs, lors du voyage où elle fit la rencontre de son mari en mer, l'aîné, dis-je, devenu officier dans l'armée anglaise, mourut jeune au cap de Bonne-Espérance. Le séjour de M<sup>me</sup> Bellingham dans la protestante Angleterre, ne fit que stimuler son zèle pour le catholicisme. Elle contribua puissamment à la construction d'une église catholique à Lymridges, et lui fit donner le nom de Saint-Michel et Saint-George. Elle mourut peu d'années après son frère, l'honorable Jacques Baby, avec qui elle entretenait une correspondance assez régulière.

### III

La société de Québec. — Villégiature. — La ferme des jésuites.  
— La famille de Salaberry. — M. Ross-Lewin. — L'honorable François Baby. — Mœurs d'autrefois.

La physionomie que présentait la ville de Québec à l'époque où notre mère était encore jeune fille, c'est-à-dire de 1815 à 1824, date de son mariage, était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Québec n'était qu'un village où tout le monde se connaissait. Il n'y avait ni faubourg Saint-Jean, ni faubourg Saint-Roch; car on ne pouvait donner ce nom au peu de maisons bâties dans ces quartiers. La haute et la basse-ville formaient à peu près tout Québec. Les distinctions sociales étaient alors bien plus tranchées qu'aujourd'hui. La liberté politique dont nous jouissons a mêlé toutes les classes. Les hommes de talent, quelque soit leur extraction, peuvent parvenir aux plus hautes dignités. Il n'en était pas ainsi au commencement du siècle: l'oligarchie régnait ici en souveraine. Toute l'autorité était aux mains



de quelques hommes dont les gouverneurs les mieux intentionnés avaient à subir le joug.

Il y avait alors vraiment dans le pays deux sociétés distinctes : le peuple et la noblesse, sinon en titre du moins en position. Celle-ci était la seule admise au château, la seule reçue dans les cercles aristocratiques. Les choses ont bien changé de nos jours, et nous y avons gagné sous tous les rapports, excepté cependant sous un seul : la distinction des manières. Les anciens Canadiens avaient conservé la tradition de la politesse française et y avaient joint quelque chose de la dignité anglaise. Aussi rien n'était agréable et distingué comme les dîners et soirées où se trouvaient représentées les familles de Lotbinière, de Saint-Ours, de Salaberry, Duchesnay, de la Naudière, Baby, Tachereau, Panet, De Léry, etc., etc.

Un autre cachet particulier à la ville de Québec et qui a complètement disparu, c'est son aspect militaire. La garnison était très nombreuse, et les rues toujours éclatantes d'habitants rouges et animées par le va-et-vient des équipages des officiers et des principaux citoyens. Chaque soir, jusqu'à la fin du siècle dernier, les portes de la ville étaient fermées et personne ne pouvait y entrer sans donner la consigne. Québec, le château-fort de l'Angleterre en Amérique, ne pouvait être trop soi-

gneusement gardé au dire des autorités; mais les règlements sévères qu'imposait ce régime militaire, étaient sujets à des inconvénients pour le mouvement de la population. Quelques-uns avaient recours à des subterfuges pour forcer la consigne. Un soir d'automne (c'était sous l'administration de Lord Dorchester), les D<sup>lles</sup> de la Naudière et M<sup>me</sup> François Baby, leur sœur, revenaient d'une visite qu'elles venaient de faire à l'Hôpital-Général. Les portes de la ville étaient fermées, car la nuit était déjà venue. Ne connaissant pas le mot d'ordre, elles étaient fort en peine de savoir comment elles pourraient les franchir. Un jeune homme plein d'esprit et de ressources qui les accompagnait, un M. Huot, leur dit de ne pas s'inquiéter, qu'il ferait bien livrer passage à la voiture. A peine arrivé à la porte du Palais, il mit la tête à la portière et cria d'une voix forte : *Lady Maria* (Lady Dorchester). A ce nom magique tout le poste est en émoi, les soldats se précipitent et viennent présenter les armes. Les D<sup>lles</sup> de la Naudière, qui ne s'attendaient nullement à cette étourderie, demeurèrent interdites à la pensée des conséquences qu'elle pouvait entraîner. Mais le jeune Huot de rire aux éclats dès que le tour fut joué. M<sup>me</sup> de la Naudière, à qui ses filles avaient raconté ce qui était arrivé, n'eut rien de plus pressé, le lende-

main matin, que de se rendre au château et de faire des excuses à Lady Dorchester, qui prit cette espièglerie en bonne part et en rit de grand cœur.

La mode de passer la belle saison à la campagne n'était pas moins répandue alors qu'aujourd'hui. M. et M<sup>me</sup> Ross-Lewin, grâce à leur influence auprès du général Brock, avaient obtenu, pour l'espace de vingt et un ans, le privilège d'occuper l'ancienne propriété des jésuites, située sur le chemin de Beauport, et qui porte le nom de ferme Saint-Ignace depuis qu'elle a été achetée par le séminaire de Québec. Ce privilège était fort avantageux, car M. Ross-Lewin n'avait à payer pour loyer que cinquante louis au gouvernement, et il sous-louait la moitié de la propriété pour le même montant. La famille s'y rendait dès l'ouverture de la belle saison et n'en revenait qu'aux derniers jours de l'automne. Notre mère compte parmi les jours heureux de sa vie ceux qu'elle a passés dans cette tranquille campagne, d'où l'on jouit d'une vue admirable de la rade de Québec. À gauche, l'horizon est fermé par le cap Tourmente et l'île d'Orléans; en face, par les falaises de Lévis; et à droite, par le promontoire de Québec, où la ville se dessine en amphithéâtre, entourée à mi-côte de sa ceinture de murailles. Cette vue est surtout remarquable lorsque le

soleil se couche en arrière des Laurentides et fait étinceler les toitures des maisons.

Le temps s'écoulait rapidement, dans cette campagne, entre les promenades, les causeries et les rapports de bon voisinage. C'est là que notre mère s'est liée avec M<sup>lle</sup> Amélie de Salaberry d'une amitié qui n'a cessé qu'à la mort de cette aimable personne. C'est en souvenir de cette bonne amie, qu'une de nos sœurs a reçu au baptême le nom d'Amélie. Un des frères de M<sup>lle</sup> de Salaberry, celui qui est si connu aujourd'hui sous le nom du "Héros de Châteauguay", venait souvent faire la partie d'échecs avec M<sup>lle</sup> Baby. Comme toute sa famille, comme au reste toute la noblesse canadienne et la haute classe, il avait des idées monarchiques très prononcées, et repoussait avec indignation tout ce qui rappelait la révolution française.

Un soir, pendant qu'on était au salon, notre mère fut invitée à se mettre au piano. Après avoir exécuté quelques airs, il lui prit tout à coup fantaisie de jouer la *Marseillaise*. Aux premières notes que M. de Salaberry entendit, il se leva brusquement et se dirigeant vers le piano : — Vous n'y pensez pas, s'écria-t-il, avec un ton de vif mécontentement, une D<sup>lle</sup> Baby jouer un pareil air ! Songez donc aux scènes sanglantes qui l'ont si souvent accompagné !

Cette indignation se conçoit ; on était alors si près des événements ! Des parents des victimes, des prêtres proscrits étaient venus se réfugier au Canada, où ils vivaient encore, fréquentaient la société et racontaient les horreurs dont ils avaient été témoins.

Continuellement mêlée aux cercles des officiers, M<sup>lle</sup> Baby avait été élevée beaucoup à l'anglaise et en avait pris les habitudes. Nous qui l'avons toujours connue si craintive, soit en voiture, soit sur l'eau, partout en un mot, nous sommes loin de croire que pendant ses années de jeune fille, elle conduisait elle-même bravement cheval et voiture en ville et à la campagne. Elle s'était accoutumée à ce genre d'exercice pour complaire à son oncle Ross-Lewin qui, au regard du sport, était un véritable Anglais comme son beau-frère Allison. M<sup>lle</sup> Baby n'allait pas toutefois aussi loin que sa tante dans cette voie, et n'accompagnait pas son oncle à la chasse, comme celle-ci l'avait fait dans les premières années de son mariage. Elle se contentait de déguster les bons gibiers que M. Ross-Lewin rapportait de ses chasses. C'était toujours une fête lorsque M. Ross-Lewin revenait avec quelques bécassines ou pluviers. M<sup>me</sup> Ross-Lewin ne se reposait pas alors sur sa cuisinière, Rose, la mulâtresse que nous avons

bien connue, pour faire cuire ces fines pièces de gibier\*.

C'était elle-même qui les enveloppait de papillotes, les suspendait à la broche devant la cheminée et les faisait tourner devant le feu au-dessus des tranches de pain rôti, sur lesquelles tombait la graisse du gibier.

Un accident qui faillit être fatal à M. Ross-Lewin mit fin à ces parties de chasse auxquelles il prenait un si vif plaisir. Son fusil éclata entre ses mains, et le blessa si grièvement, qu'il fallut lui couper le poignet gauche.

Le bureau du *Torn Major* se trouvait dans l'ancien collège des jésuites, converti en caserne, et qui a malheureusement été démoli, il y a peu d'années. La porte du bureau s'ouvrait du côté de la place, non loin de l'encoignure de la rue de la Fabrique. Lorsque M. Ross-Lewin visitait la citadelle pour les devoirs de sa charge, M<sup>lle</sup> Baby l'accompagnait souvent, et elle prenait un plaisir d'enfant à choisir elle-même le mot de la consigne. Son oncle la laissait faire avec son indulgence ordinaire.

Le grand-oncle de notre mère, que celle-ci a très bien connu, l'honorable François Baby, habitait une maison à double étage, à l'endroit

---

\* Mme Du Perron-Baby avait donné une de ses esclaves noires à chacune de ses filles.

même qu'occupe aujourd'hui le palais cardinalice. Ceci me rappelle une anecdote que me racontait récemment le Cardinal lui-même. Après la vente que la famille Baby avait faite de cette maison à l'archevêque de Québec, les D<sup>nes</sup> Baby et leur tante, M<sup>lle</sup> Marguerite de la Naudière, qui l'habitaient encore, refusèrent obstinément d'en sortir malgré toutes les sommations. M<sup>sr</sup> Turgeon, qui voulait bâtir sur l'emplacement le palais archiépiscopal, ne vit qu'un moyen de faire évacuer la place; il fit démolir par la base la muraille qui regardait le séminaire, et la fit renverser tout d'un bloc. Qu'on se figure le vacarme et l'ébranlement dans toute la maison, dont le pignon bâillait tout grand ouvert au ciel. Les assiégées épouvantées n'y purent tenir, et durent en maugréant comme savait le faire M<sup>lle</sup> de la Naudière, aller prendre gîte ailleurs.

L'honorable François Baby était un des hommes les plus influents à la ville et au château. La position de sa famille, sa haute éducation, l'intégrité de son caractère, la solidité de son jugement, sa fidélité à la couronne d'Angleterre lui avaient ouvert les portes du Conseil Législatif et du Conseil Exécutif et acquis la confiance des gouverneurs. Ceux qui ne connaissaient pas la sincérité de son patriotisme, l'accusaient d'être trop anglais et opposé aux

intérêts des Canadiens, mais il appartenait à ce parti sage, dont M<sup>sr</sup> Plessis, le grand homme de l'époque, était le plus beau modèle. Il voulait comme lui la liberté des Canadiens, pour lesquels il était toujours prêt à lutter, mais toujours aussi dans les bornes de la légalité, et jamais avec ces emportements, ce zèle indiscret, ces allures révolutionnaires qui compromettent les meilleures causes. C'est par cette politique modérée, bien plus que par les moyens violents, que les Canadiens sont parvenus à conquérir la position enviable qu'ils occupent aujourd'hui. N'est-ce pas ainsi que pensait et agissait notre père, dont le patriotisme a été si hautement apprécié ?

A l'époque où M<sup>lle</sup> Baby fut en âge de se rappeler distinctement son oncle, celui-ci était un vieillard octogénaire, mais jouissant encore de toutes ses facultés. D'une taille assez grande, il accusait dans toute sa personne et sur ses traits le type caractéristique des Baby. Il s'exprimait avec la lenteur du vieil âge et avec une accentuation pesante toute particulière. Il suffisait de causer un quart d'heure avec lui pour reconnaître le gentilhomme accompli ; et l'on ne tardait pas à s'expliquer la grande influence dont il jouissait, tant il y avait de haute portée et de sagesse dans ses paroles.

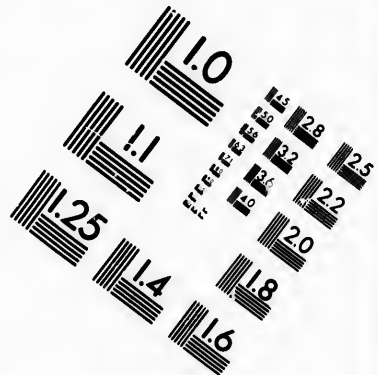
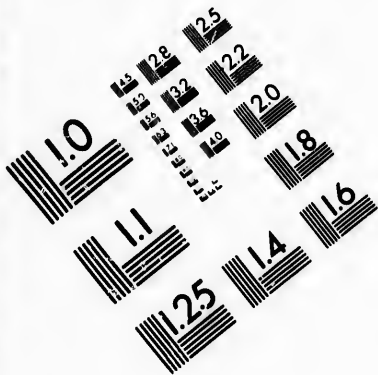


Quand il sortait en ville pour sa promenade quotidienne, il était toujours accompagné de sa fille préférée, Marie-Anne, à qui il donnait le bras et qui était pour lui une nouvelle Antigone. Lorsqu'il mourut, l'opinion publique s'accorda à dire que Québec perdait en lui un des derniers et des plus dignes représentants du régime français.

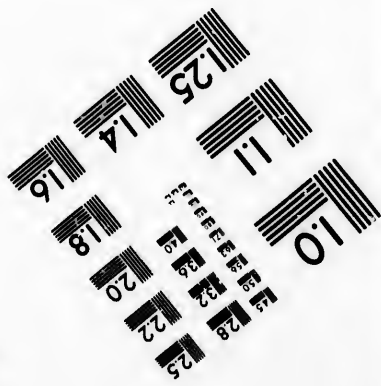
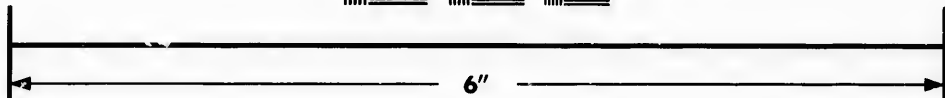
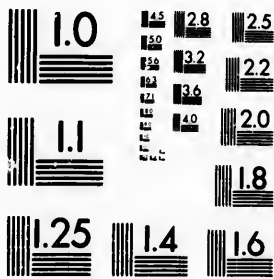
Jusqu'à la fin de sa vie, la maison de M. François Baby avait été le rendez-vous de la meilleure société québécoise. Je n'en fais mention ici que pour rappeler que parmi les personnes que notre mère y rencontra, se trouvait M. Philippe Panet, qui peu après devait s'allier à notre famille par son mariage avec notre tante, M<sup>me</sup> Luce Casgrain.

M. et M<sup>me</sup> Baby présidaient à ces réunions d'une manière aussi aimable que simple et naturelle. M<sup>me</sup> Baby était vêtue avec une modestie qui contrastait souvent avec de grandes toilettes, mais qui n'en faisait que mieux ressortir sa distinction et sa beauté.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 12.8 12.5  
16 13.2 12.2  
18 20  
8

10

#### IV

Le château Saint-Louis. — Le duc de Richmond. — Sir Peregrine Maitland. — Ses égards pour Mlle Baby. — Direction spirituelle. — Mgr Plessis.

Notre mère avait manifesté dès ses plus jeunes années un goût prononcé pour l'étude, et particulièrement pour les lectures sérieuses. Son précepteur qui avait remarqué ses talents précoces et la facilité avec laquelle elle retenait ses enseignements, l'avait souvent engagée à apprendre le latin, offrant même de lui donner des leçons. Elle aima mieux approfondir ses connaissances. En outre, la musique, que lui enseignait M. Codman, le professeur le plus expérimenté de Québec, absorbait déjà une partie considérable de son temps. Avec une pareille tendance d'esprit, M<sup>lle</sup> Baby ne pouvait guère avoir d'entraînement pour le monde et pour ses réunions frivoles. En effet, elle sortit peu pendant sa jeunesse, et chaque fois ce fut pour obéir aux convenances sociales. Ses premières visites au château, dont elle a gardé un souvenir distinct, datent de 1819. Charles

Lennox, duc de Richmond, était alors gouverneur. Quoique arrivé depuis peu dans le pays, il était universellement reconnu pour un ennemi des Canadiens et souverainement détesté. La plupart de ceux qui n'étaient pas obligés de faire acte de présence au château, par suite des devoirs de leur charge ou de leur position, s'abstenaient d'y paraître. Aussi les réceptions et les bals du gouverneur avaient plus que jamais une physionomie anglaise. Les réceptions avaient lieu aux salons du château Saint-Louis ; mais les bals se donnaient en face, dans les salles plus vastes du nouveau château bâti par Haldimand, qui a subi, depuis, bien des vicissitudes, et qui a enfin été converti de nos jours en école normale.

L'espace libre qu'on voit entre cet édifice et celui de la poste était fermé d'une enceinte de murs auxquels se rattachaient les écuries du gouverneur et le corps de garde situé près de l'entrée qui donnait accès à la cour du château Saint-Louis, et qui s'ouvrait près du pignon de l'école normale actuelle. Un chemin sablé, soigneusement entretenu, faisait le tour de la cour intérieure du château, dont la façade, peu élevée de ce côté, était d'une architecture très simple. En entrant dans le vestibule, on remarquait la largeur des escaliers qui conduisaient aux salons de réception, et qui avaient vraiment

de la majesté. Les salons eux-mêmes étaient d'un goût sévère ; ils respiraient cependant de la solennité, surtout quand on se rappelait tous les personnages célèbres de notre histoire qui y avaient passé, depuis Frontenac, Montcalm, Dorchester jusqu'aux princes d'Angleterre. Dans le cours de l'été de 1819, le château Saint-Louis présentait une animation inaccoutumée. Les gardes anglaises étaient doublées à toutes les issues, et une foule nombreuse entraît et sortait sans interruption du château. Le silence de cette foule indiquait une cérémonie funèbre. En effet, elle venait visiter la chambre mortuaire du duc de Richmond, enlevé par une mort tragique, dans laquelle la superstition populaire croyait voir un châtiment de Dieu. On pouvait, raconte notre mère, lire sur toutes les figures qu'on rencontrait une expression de soulagement et de satisfaction secrète.

Le principal ornement de la chambre funèbre qui attirait l'attention du monde, consistait en quatre magnifiques candélabres placés autour du catafalque, et qui appartenaient à la famille du noble Lord.

Chacun racontait à sa manière les incidents de la mort du duc. Mordu par un renard captif, avec lequel il avait voulu jouer en passant à Sorel, au moment où il se rendait à la chasse, il ressentit au milieu de la forêt les premières

atteintes de la rage que ce renard, pris d'hydrophobie sans que personne le sût, lui avait communiquée. Dès que les gens de sa suite s'en furent aperçus, ils l'engagèrent à redescendre à Québec. Il partit en effet; mais du moment qu'il entrevit l'eau de la rivière Ottawa, où il fallait s'embarquer, l'horreur hydrophobique s'empara de lui, et il s'enfonça de nouveau dans la forêt. A la prière de ses gens, il revint à plusieurs reprises; mais rien ne pouvait lui faire surmonter la répulsion que lui inspirait la vue de l'eau. On l'entendait s'écrier en se parlant à lui-même : " Lennox, *be a mau*". Mais sa volonté était vaincue : impossible d'avancer. Il fallut l'entraîner malgré lui et le lier dans le canot, où les convulsions de la rage, en entendant les clapotements autour de lui, le mirent dans un état indescriptible.

Il mourut peu de temps après, avant même d'arriver à Québec. Cette fin terrible fit une grande sensation dans tout le pays.

Son gendre, Sir Peregrine Maitland, auparavant gouverneur du Haut-Canada, lui succéda en qualité d'administrateur. Il ne partageait pas l'impopularité de son beau-père, car il avait déjà donné des preuves de ses dispositions bienveillantes. C'était un gentilhomme d'une taille et d'une tournure superbes, très affable et d'une physionomie sympathique.



Pendant son administration dans le Haut-Canada, notre grand-père Baby, par suite de la position qu'il occupait dans le gouvernement de sa province, avait eu des rapports très fréquents avec Sir Peregrine Maitland, qui avait pour lui une haute estime et aimait à jouir de sa compagnie.

Sir Peregrine Maitland voulut lui donner une nouvelle preuve de sa considération peu de temps après son arrivée à Québec. Les citoyens de cette ville offrirent un bal en son honneur dans le vaste édifice situé sur la place d'armes, et qui a porté longtemps le nom d'hôtel Saint-George. Au cours de la soirée, Sir Peregrine pria l'honorable Duchesnay de lui présenter M<sup>lle</sup> Baby. Il se montra pour elle d'une extrême amabilité, et lui fit de son père l'éloge le plus flatteur.

Comme je l'ai déjà dit, notre mère ne parut pas très souvent dans ces grandes réunions, malgré les invitations qu'elle recevait de divers côtés. Elle se sentait attirée vers une vie plus calme, et, disons le mot, plus raisonnable. Sa tante, M<sup>me</sup> Ross-Lewin, ne lui avait pas cependant inspiré le goût des occupations du ménage auxquelles elle n'avait jamais été accoutumée, et dont elle se déchargeait entièrement sur ses domestiques. Mais M<sup>me</sup> Ross-Lewin aimait la lecture, et y employait une partie de ses jour-

nées. La bibliothèque de la citadelle lui était ouverte, elle y puisait à loisir, et elle faisait de notre mère sa lectrice habituelle. Celle-ci y prit un attrait qui grandit de jour en jour, et qui devint pour elle une des nécessités de sa vie.

Cette lecture se faisait aussi bien en français qu'en anglais, car les deux littératures étaient représentées dans la bibliothèque militaire. Parmi les ouvrages qui ont le plus intéressé et frappé l'esprit de notre mère à cette période de sa vie, je ne puis m'empêcher de citer l'*Histoire de la Réforme* par William Cobbett, dont le style satirique et la verve l'amusaient singulièrement, et l'aidaient à mieux retenir les conclusions logiques de l'auteur ; *Don Quichotte*, dont l'héroïsme comique mis en regard du gros bon sens de Sancho, lui paraissait désopilant. Mais le livre qui fit sur elle une impression décisive, fut l'*Ecole des Mœurs*, de l'abbé Blanchard, livre, en effet, inimitable, trop oublié aujourd'hui, qui, unissant ensemble les leçons de la raison et celles de la foi, peut servir de guide à tous les âges, et qui a fait plus de bien que des bibliothèques entières.

Walter Scott était très à la mode à cette époque ; mais notre mère ne s'adonna qu'en passant à la lecture de ses romans, d'autant plus que le directeur de conscience qu'elle

s'était choisi, l'abbé Desjardins, la détournait fortement de ces lectures légères, et lui en indiquait de plus sérieuses et de plus instructives.

M. Turgeon, secrétaire de M<sup>sr</sup> Plessis, et plus tard archevêque de Québec, avait été son premier confesseur; mais il était parti pour l'Europe, en 1819, avec l'évêque de Québec, auprès duquel il continuait son office de secrétaire. M<sup>lle</sup> Baby fut obligée de chercher un autre directeur de conscience, et elle s'adressa à celui qui avait déjà fait tant de bien à sa tante, l'aumônier de l'Hôtel-Dieu. L'abbé Desjardins la détacha de plus en plus du monde, et lui inspira un grand goût pour la piété et les vertus solides. Les sermons de M<sup>sr</sup> Plessis qu'elle avait suivis durant toute sa jeunesse, ses instructions du carême surtout, qu'il faisait assidûment et qui attiraient une telle foule que la cathédrale était toujours remplie, avaient fait sur M<sup>lle</sup> Baby une puissante impression. M<sup>sr</sup> Plessis n'était pas un homme éloquent, car son caractère était froid et positif; mais il parlait avec tant d'autorité et une si profonde conviction, il exposait sa doctrine fondée sur une science théologique si approfondie et si pratique, il la développait avec tant de clarté et de logique, qu'il captivait et entraînait son auditoire. Sa prédication, qui retentissait dans

la chaire de Notre-Dame de Québec depuis un quart de siècle, avait fait un grand bien parmi la population qui était alors exposée à de grands dangers, à cause des idées voltairiennes répandues dans le monde. Ces idées avaient pénétré plus qu'on ne le pense généralement aujourd'hui, particulièrement dans la haute classe de la société canadienne. M<sup>re</sup> Plessis fut l'apôtre suscité par la Providence pour arrêter les progrès de cette contagion. Notre mère nous a raconté bien des fois avec quelles paroles foudroyantes il la combattait. Vous vous rappelez cette circonstance où il fit trembler son auditoire, en menaçant de la colère de Dieu les familles qui détournaient leurs enfants d'entrer dans le sacerdoce.

Rien n'échappait à son regard d'aigle : il veillait aux intérêts politiques autant qu'aux intérêts religieux, car il savait que les uns sont la sauvegarde des autres. Ce n'est point ici le lieu de raconter tout ce qu'il a fait pour obtenir les franchises dont nous jouissons. Aucune voix n'a été plus écoutée en Angleterre.

Voici un détail qui peint M<sup>re</sup> Plessis tel qu'il était dans les petites choses comme dans les grandes. Recevant un jour quelques visites, il crut remarquer que les dames examinaient son appartement avec beaucoup d'attention. — Mesdames, leur dit-il, en passant le doigt

sur l'une des tringles de son salon, vous le voyez, il n'y a pas plus de poussière ici que chez vous ”.

Tout son peuple le suivit par la pensée durant son voyage d'Europe, où il eut à traiter de si grands intérêts politiques et religieux, à Londres et à Rome. Son retour fit éclater l'immense popularité dont il jouissait : ce fut une ivresse universelle. On craignit de graves accidents aux abords de la cathédrale, où les plus hardis seuls purent pénétrer.

Le danger auquel se trouvait exposé M<sup>lle</sup> Baby de faire un mariage mixte, à cause de ses relations constantes avec la société anglaise, n'avait pas échappé à l'œil vigilant de M<sup>er</sup> Plessis. Un jour qu'il était en visite chez M<sup>me</sup> Ross-Lewin, où il venait de temps en temps, il laissa entrevoir au cours de la conversation qu'elle devait songer à établir sa nièce.

“ — Elle n'est pas pressée, répondit M<sup>me</sup> Ross-Lewin.

— “ Je suppose, repartit l'évêque d'un ton sévère, que vous la réservez pour la marier à quelque protestant ” ?

Cette leçon, inspirée par un saint zèle, produisit ses fruits. M<sup>me</sup> Ross-Lewin sut la rappeler à sa nièce, lorsque M. Casgrain se présenta pour demander sa main. Elle l'encouragea de

toutes ses forces d'accepter, surtout parce que M. Casgrain était catholique, et catholique d'exemple.

M<sup>lle</sup> Baby et sa tante avaient toujours espéré que M. Ross-Lewin se convertirait au catholicisme avant de mourir ; mais elles n'eurent pas cette consolation. C'était cependant un de ces hommes irréprochables, essentiellement bons, possédant toutes les vertus et auxquelles il ne semblait manquer que cette qualité. Quel mystère que la prédestination ! et quel grand don que celui de la foi ! Notre mère ne cesse de rendre grâces à Dieu et de témoigner sa reconnaissance envers son père qui, n'écoulant que l'inspiration de sa foi, s'est séparé sitôt de sa fille pour la soustraire aux influences protestantes qui l'entouraient, et l'a envoyée faire son éducation dans un centre catholique.

M. Ross-Lewin avait à Québec un ami dévoué dans la personne de Sir Francis Burton, natif comme lui du comté de Limerick, en Irlande, et qui devint lieutenant-gouverneur de cette province au départ de Lord Dalhousie, en 1824.

Cette amitié datait du vieux pays, car ils avaient été élevés, pour ainsi dire côte à côte, les propriétés de leurs pères étant voisines l'une de l'autre. Je ne rappelle ce fait que pour mentionner les attentions touchantes de

Sir Francis lors de la dernière maladie de M. Ross-Lewin. Sir Francis, vieillard de haute stature, était aussi laid de figure que sensible et bon de cœur. Sa lèvre inférieure, toujours pendante, achevait de compléter cette laideur ; mais on oubliait tout cela quand on le connaissait. Dès les premiers jours de la maladie de M. Ross-Lewin, il n'y eut pas d'égards ni de sympathies qu'il ne lui témoignât, jusqu'à venir lui offrir sa propre cuisinière, personne très habile, pour lui apprêter les aliments les plus propres à le fortifier. Ces délicates inventions de l'amitié ne font-elles pas songer à ce texte des livres saints : *Amicus fidelis medicamentum vite !* Pouvons-nous être surpris que notre mère, qui a rencontré dans le cours de sa vie tant de cœurs généreux parmi les Anglais, ait toujours eu de la sympathie pour cette nation ?

V

M. Casgrain à Québec. — Il fait connaissance avec Mlle Baby.  
— Leur mariage.

Charles-Eusèbe Casgrain, avocat au barreau de Québec, habitait en 1824 la maison qui fait l'encoignure de la rue de Léry et de la rue Garneau. Son beau-frère, Philippe Panet, avocat comme lui, occupait le second étage de cette maison, et lui, le premier. Son père, seigneur de la Rivière-Ouelle et de l'Islet, qui fondait sur son fils de grandes espérances, n'avait rien épargné pour lui donner une brillante position dès son entrée dans la société québécoise. Le jeune Charles Casgrain menait donc grand train à Québec : son père avait voulu que, même dans le temps de son cours de droit, il eût un équipage à son service ; car, d'une santé délicate, il avait besoin d'exercices au grand air ; mais il était encore plus remarqué en ville pour sa conduite irréprochable que pour le haut ton qu'il tenait.

Ce fut au bal donné en 1824 par les citoyens de Québec, à l'occasion du départ de Lord



Dalhousie, que M<sup>lle</sup> Baby fit, pour la première fois, connaissance avec M. Casgrain. Se trouvant à table vis-à-vis l'un de l'autre, à l'heure du goûter, M. Casgrain eut occasion de faire quelques politesses à M<sup>lle</sup> Baby, et la conversation s'engagea entre eux. Elle fut d'abord fraîche et sautillante comme le quadrille qu'ils venaient de danser l'instant d'aparavant, mais elle prit peu à peu un ton plus sérieux, conforme au caractère des deux interlocuteurs.

Sans passer pour une personne jolie, M<sup>lle</sup> Baby plaisait par sa physionomie agréable, par son air intelligent et par sa conversation spirituelle et variée. M. Casgrain en fut vivement intéressé, et il renouvela ses entretiens dans le cours de la soirée. Avec son esprit éclairé et son jugement sûr, il devina de suite qu'il trouverait en elle une compagne suivant ses goûts et qui le rendrait heureux.

A partir de ce jour, il fit de fréquentes visites chez M<sup>me</sup> Ross-Lewin, qui demeurait alors à l'encoignure des rues de Léry et Couillard.

L'honorable Baby, qui désirait que sa fille s'établît dans le Haut-Canada, hésita quelque temps à donner son assentiment au projet d'union qui lui fut proposé, mais les devoirs de sa charge l'ayant appelé à Québec pour le partage des revenus de la douane entre les deux

provinces, il entendit faire de si grands éloges de M. Casgrain qu'il ne souleva plus d'objections, et le mariage fut fixé pour le 27 octobre 1824.

Mgr Plessis, dont j'ai dit quelles étaient les craintes, éprouva une si vive satisfaction en apprenant cette nouvelle, qu'il voulut lui-même célébrer le mariage. Il se fit, non à la chapelle Saint-Louis, selon l'usage actuel pour les mariages *fashionables*, mais au grand autel de la cathédrale, où l'évêque de Québec avait coutume de dire la messe. Du reste, selon les désirs des mariés, la noce eut lieu avec la plus grande simplicité.

Au déjeuner auquel Mgr Plessis fit l'honneur d'assister avec son secrétaire, l'abbé Fortier, il n'y avait de présent que M. Casgrain père, l'honorable J. Baby, M. et M<sup>me</sup> P. Panet, James Baby, frère aîné de la mariée, garçon d'honneur, et M<sup>lle</sup> Place, aujourd'hui M<sup>me</sup> Muir, fille d'honneur. Il n'y a de survivant parmi cette assistance que M<sup>me</sup> Muir, qui est parvenue à l'âge de 85 ans, et qui passe les derniers jours de sa vie chez les Dames du Bon-Pasteur de Québec. Son amitié pour notre mère est la même aujourd'hui qu'au temps jadis. M<sup>me</sup> Ross-Lewin retenue au lit par une indisposition n'avait pu assister aux noces.

Le déjeuner eut lieu à la résidence même de notre père, qu'il avait prise sur la rue des Carrières, en face de la terrasse Durham.

L'automne étant très avancé, les mariés ne songèrent pas à aller ailleurs qu'à la Rivière-Ouelle, dans la famille de M. Casgrain, où sa mère l'attendait avec une grande hâte de faire connaissance avec sa belle-fille. Ces vingt-cinq lieues à parcourir en voiture étaient assez longues et fatigantes, vu le mauvais état des chemins à cette époque de l'année. Aussi ne mirent-ils pas moins de trois jours à descendre, et firent-ils malgré cela manquer trois chevaux durant le trajet. Il faut dire que le genre de véhicule sur lequel ils voyageaient, fort *fashionable* alors, et qui portait le nom anglais de *correcte*, était très lourd et difficile à traîner.

Quand on songe qu'aujourd'hui on fait le même trajet en deux heures et demie, on trouve que cette manière de voyager était bien pénible ; mais elle n'était pas cependant sans charmes, et elle établissait des relations de famille et d'amitié qu'on regrette de voir en partie disparaître.

La première étape fut à Saint-Michel, chez le Dr Maguire, marié à une sœur de notre père, M<sup>lle</sup> Justine Casgrain. Ils y furent fêtés, car là comme dans les autres étapes de la route, leur passage était attendu.

Le lendemain, ils s'arrêtaient à Saint-Thomas, chez une autre famille parente, celle de M. François Têtu, dont la femme était la tante maternelle de notre père.

Je regrette de ne pouvoir dire qu'un mot en passant de cette admirable famille, vrai type des ménages canadiens, digne d'être proposé pour modèle. Jouissant d'une belle propriété rurale et d'un nom sans tache, M. et M<sup>me</sup> Têtu sont parvenus presque aux limites de la vieillesse, respectés, honorés et aimés de tous, après avoir vu leur nombreuse génération élever elle-même de grandes familles qui occupent les plus honorables positions dans les différentes classes de la société. Qui de nous ne se souvient, ou du moins n'a entendu parler de notre grand-tante Têtu, cette mère de famille si admirable et si admirée, d'un si grand sens, d'une si haute sagesse, chrétienne à toute épreuve, qu'on ne pouvait voir agir ou entendre parler sans penser à la femme forte de l'Écriture ?

Si ces lignes, aussi bien que toute cette notice, ne s'adressaient pas à la famille uniquement, elles pourraient paraître exagérées ou ridicules, car elles contiennent des éloges qui semblent des panégyriques ; mais les traditions sont si bien conservées dans la famille qu'il y aurait immédiatement protestation contre mes

paroles, si celles-ci n'étaient pas l'expression de l'exacte vérité. L'heureux couple reçut grand accueil dans la famille Têtu, qui commença, dès lors, avec notre mère, ces rapports d'étroite union qui n'ont jamais cessé.

De là, on descendit au manoir de Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli ; on s'y trouvait en pleine connaissance et en pleine parenté. La famille était venu s'y établir depuis le désastre de la fortune de M. de Gaspé. Elle se composait de M. et M<sup>me</sup> de Gaspé et de leurs enfants, de M<sup>me</sup> Allison et de M<sup>lle</sup> Olivette de la Naudière.

On n'a pas oublié cette résidence seigneuriale où tout rappelait le vieux temps ; le long corps de logis d'un seul étage, peu élevé, avec un toit raide, flanqué de ses deux pavillons ; l'avenue qui traversait le jardin ; le petit cap couronné d'arbres toujours verts, maintenant dépourvus, d'où l'on jouissait d'une vue superbe du fleuve et des montagnes bleues de la rive nord.

Il suffit de se reporter aux descriptions de festins donnés par M. de Gaspé, dans ses *Anciens Canadiens*, pour avoir une idée de la réception qui fut faite aux voyageurs. Ils ne repartirent que le lendemain pour s'arrêter de nouveau dans la paroisse voisine de Saint-Roch des Aulnets, où les attendaient des amis empressés de les recevoir, le D<sup>r</sup> Donnelly et

sa femme. Le Dr Donnelly est mort depuis longtemps; mais M<sup>me</sup> Donnelly a vécu jusque dans une extrême vieillesse, et n'est décédée que depuis assez peu de temps.

Médecin expérimenté, M. Donnelly vivait dans l'abondance, mais à la façon irlandaise, comme sa femme. Celle-ci, grande et forte, très intelligente, avec une rare expérience de la vie, avait en tout la tournure et les habitudes de ses compatriotes. On en jugera par un seul détail: on la voyait dans sa basse-cour soigner les poulets en robe de satin. Dans sa maison, l'hospitalité était aussi joyeuse que sans cérémonie.

Une surprise y attendait les voyageurs: notre oncle, Pierre Casgrain, vint jusqu'à leur rencontre. Il était envoyé par sa mère qui, sachant le jour du départ des mariés, ne pouvait s'expliquer leur retard. Partis le mercredi 27, ils n'étaient arrivés que le samedi 30 octobre.

Je n'ai pas à faire connaître ici cette excellente aïeule, dont le portrait si vrai et si beau a été peint dans la biographie déjà citée.

Huit jours se passèrent dans les enchantements de cette visite. Durant l'intervalle, une bordée de neige était tombée, et l'on en profita pour remonter rapidement à Québec, en voiture d'hiver.

## VI

Voyage aux Etats-Unis. — Séjour à Toronto. — L'honorable Jacques Baby. — Derniers adieux. — Mme Casgrain au manoir de la Rivière-Ouelle. — Soins domestiques. — Relations sociales.

A partir du mariage de notre mère, les principaux événements de sa vie, jusqu'à la date de son veuvage, se trouvent compris dans la biographie de notre père. Je passerai donc rapidement sur cette période, me contentant de raconter quelques incidents qui n'ont pas été consignés dans ce récit.

Durant l'été de 1826, M. Casgrain proposa à sa femme de faire un voyage d'agrément aux Etats-Unis, en passant par Toronto. Il savait qu'il ne pouvait lui faire un plus grand plaisir que celui de revoir son père. Notre mère rit encore de tout cœur, en rappelant un incident comique dont elle fut la cause à son arrivée à Toronto. Comme elle entra dans l'avenue qui conduisait à la demeure de l'honorable Baby, une négresse accourut, affolée, au-devant d'elle, en gambadant et s'exclamant comme une

forcenée. La peur s'empara d'abord de notre mère qui crut qu'elle avait affaire à une folle ; mais M. Baby et ses fils la rassurèrent en riant aux éclats. C'était la vieille négresse de son père, ancienne esclave qu'il avait eue en héritage de sa mère, qui manifestait sa joie de voir la fille de son maître, en exécutant une danse nègre, accompagnée d'un chant africain.

Les politesses de toutes sortes que M. et M<sup>me</sup> Casgrain reçurent des principaux citoyens, leur firent voir la haute considération dont jouissait M. Baby. Comme s'il eût pressenti que c'était la dernière fois qu'il avait le bonheur de voir sa fille chérie, il se montra d'une tendresse plus vive que jamais, et voulut l'accompagner durant une partie de son voyage.

Un de ses plus intimes amis, l'honorable Clark, qui devait être plus tard, avec le D<sup>r</sup> Strachan, évêque anglican de Toronto, son exécuteur testamentaire, demeurait alors à Niagara, précisément au-dessus des chutes, dans une charmante villa qu'il y avait fait construire. Les trois voyageurs y passèrent le temps le plus agréable, captivés par les attentions de l'amitié, et par les charmes de cette grande nature. C'est là que notre mère revit Lady Maitland, revenue depuis quelque temps dans le Haut-Canada. Peu de personnes ont laissé, dans son esprit, une plus profonde impression



de l'air de dignité et de noblesse naturelles chez les grands de vieille souche. Ce fut là, aussi, et grâce à l'influence que possédait M<sup>me</sup> Clark sur l'honorable Baby, que M<sup>me</sup> Casgrain eut le bonheur d'obtenir de lui le plus précieux souvenir qu'elle en ait gardé, je veux dire son portrait. Elle le lui avait demandé plusieurs fois auparavant ; mais il avait toujours négligé d'accéder à son désir. Il le lui fit parvenir quelques mois après : c'est le portrait à l'huile peint par Stephens, qui est suspendu au salon du manoir de la Rivière-Ouelle. Il en existe deux autres, l'un chez notre frère William Casgrain, qu'il a obtenu de son oncle William Baby ; l'autre, dans les galeries du parlement à Ottawa, parmi les portraits des Présidents du Conseil et du Sénat.

De Niagara, les voyageurs traversèrent à Buffalo, où l'honorable Baby embrassa pour la dernière fois sa fille, sans même soupçonner qu'il ne devait plus la revoir.

Notre mère n'a jamais eu l'âme voyageuse ; aussi prit-elle un médiocre plaisir à visiter les Etats-Unis. Notre père ne fut pas long à s'en apercevoir. Arrivé à Schenectady, il lui laissa le choix, soit de reprendre la route de Montréal, soit de continuer jusqu'à New-York.

Elle n'hésita pas un instant, d'autant plus

qu'elle avait laissé, derrière elle, notre frère Charles, alors âgé d'un an.

En se mariant, M<sup>me</sup> Casgrain, comme je l'ai déjà dit, n'avait pas la moindre idée des soins du ménage, n'ayant eu aucune occasion d'apprendre cette connaissance si nécessaire à une maîtresse de maison. Dès qu'elle fut mariée, elle en comprit l'importance et elle y mit son attention. Que de fois nous l'avons entendue dire : " Il n'y a pas de mauvaise humeur d'un mari qui résiste à un bon dîner ". Et encore ceci : " La première cuisinière d'une maison est la maîtresse du logis ". Elle alla jusqu'au point de composer et de réciter, chaque jour, une prière pour obtenir le goût des soins domestiques. On peut juger par là de l'esprit de foi qui dominait toutes ses actions, puisqu'elle l'appelait à son secours pour l'acquisition de cette qualité qui, après tout, n'est que secondaire. Ses enfants savent jusqu'où elle parvint à l'acquiescer, sans toutefois nuire en rien à son goût pour la lecture ; aussi, fut-elle toute préparée à accepter le nouveau genre de vie que son mari lui proposa, lorsqu'en 1827, forcé par la faiblesse de sa santé d'abandonner la pratique de sa profession, il résolut d'aller vivre à la campagne. Elle n'y éprouva jamais le moindre ennui ; au contraire, elle en aima la solitude et la tranquillité : " Il semble, nous a-t-elle

souvent répété, qu'on y vive plus près de Dieu, et qu'on y apprenne mieux à mourir".

M. Casgrain n'avait rien négligé pour préparer M<sup>me</sup> Casgrain à cette transition, et il lui écrivait, le 20 décembre 1826, de la Rivière-Ouelle, où il s'était rendu pour faire exécuter les réparations nécessaires au manoir que nous devons habiter. " Nous avons soupé chez notre curé, M. Viau, dimanche soir. Je crois que tu seras bien aise, lorsque tu demeureras à la Rivière-Ouelle, de fréquenter sa société. C'est un parfait gentilhomme qui joint toutes les manières et les usages de la bonne compagnie aux vertus de son état. Il est vraiment aimable".

Le passage suivant que je lis dans la vie de M. Letellier, et dont je transeris la substance, s'applique parfaitement à M<sup>me</sup> Casgrain. " Son arrivée à la Rivière-Ouelle apporta un agrément de plus à la société limitée, mais choisie, qu'on y rencontrait, et dont un écrivain canadien, M. Derome, a donné une peinture assez exacte. Outre quelques familles anciennes, et celle du seigneur du lieu, la présence d'un curé distingué, qui fréquentait assez souvent les réunions de la haute société, donnait à cet endroit un caractère d'animation peu ordinaire à la campagne. Notons en passant, que la société qu'on rencontre généralement de nos jours, ne

donne qu'une idée imparfaite de celle d'autrefois, parce qu'elle a perdu quelque chose de la vieille urbanité française, de son entrain, de sa grâce, en adoptant plus ou moins les habitudes étrangères".

Comme cette notice s'adresse à tous les membres de la famille, dont plusieurs, vivant au loin, n'ont jamais vu et ne verront peut-être jamais le manoir de la Rivière-Quelle, où notre père et notre mère ont élevé leurs enfants, je crois utile d'en donner une description. L'aspect qu'il présente, avec son encadrement d'arbres, est vraiment joli. Il a un air d'ancienneté que l'on rencontre assez rarement dans les constructions de ce pays. Un des artistes du *Harper's Magazine* de New-York, étant de passage à la Rivière-Quelle, en a crayonné un dessin d'après lequel a été faite la gravure publiée dans le numéro de février 1884 de cette revue.

Il est situé sur le bord de la Rivière-Quelle, à une trentaine d'arpents du fleuve qu'on aperçoit dans le lointain. L'horizon est fermé du côté du nord par les montagnes bleuâtres des Laurentides, au sud et à l'est, par les Alléghanys. L'église, le couvent, le pont qui traverse la rivière et quelques maisons éparses animent le voisinage.

En face du manoir et formant une partie de ses dépendances, un quai, entouré d'une palissade, sert d'avant-scène et de lieu de promenade. La façade principale est tournée vers l'orient et se détache d'un massif d'ormes, d'érables, de peupliers, de marronniers et d'arbres fruitiers. L'édifice se compose d'un long corps de logis ne mesurant pas moins de quatre-vingts pieds, et surmonté d'une toiture raide à la manière des anciennes maisons canadiennes. La porte d'entrée, placée au centre, est ornée d'un portique supporté par quatre colonnes. De chaque côté sont entretenus deux petits parterres entourés d'une palissade. La partie centrale du manoir est très ancienne et date de peu d'années après la conquête. La famille Perrault, qui, vers 1760, avait acquis la propriété de la seigneurie de M. de Boishébert, descendant du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, fit allonger le manoir par les deux extrémités, en 1800, et lui donna les proportions qu'il a aujourd'hui. Vers la même époque furent construits, en arrière du portique, et appuyé sur le toit, une espèce de balcon entouré de vitrage qu'on désignait sous le nom significatif de vide-bouteille, et de chaque côté de l'édifice, mais séparée de quelques pieds, une tourelle hexagonale, dont l'une servait de bibliothèque et l'autre de boudoir. Ces ornements donnaient au manoir une phy-

sionomie tout à fait seigneuriale. Ils ont subsisté pendant plusieurs années après l'établissement de notre famille à la Rivière-Quelle ; mais leur entretien étant devenu trop dispendieux, on a fini par les démolir. Les vues photographiques que nous possédons, et la gravure publiée par le *Harper's Magazine*, représentent le manoir tel qu'il existe aujourd'hui. En souvenir de l'endroit de France d'où est venu le premier ancêtre de la famille Casgrain, le manoir a reçu le nom d'Airvault.

## VII

La vie de famille. — Dévouement à son mari. — La bénédiction paternelle. — Départ pour Montréal. — Mort de M. Casgrain.

Pendant les vingt premières années que notre mère séjourna à la Rivière-Ouelle, on peut résumer sa vie en quelques mots : elle s'est écoulée entre ses devoirs d'épouse et l'éducation de sa nombreuse famille. Elle s'y appliqua tout entière, ne sortant guère de la maison que pour se rendre à l'église, ou faire de rares visites dans le voisinage, la plupart du temps dans un but de charité. Formée, dès le commencement de son ménage, aux habitudes d'ordre et d'économie dont son mari était, pour ainsi dire, la personnification, elle y avait habitué ses domestiques, qu'elle avait le don de s'attacher, quoi qu'elle les commandât avec autant d'autorité que de douceur. Je n'ai qu'à rappeler ici ce qui est dit dans la notice biographique déjà citée, de Stasie (Anastasie Madore) qui a été cinquante ans à notre service, et de Léocadie Anetil, qui a renouvelé, il y a deux ans, le

cinquantième anniversaire de sa domesticité, et qui sert encore aujourd'hui de femme de chambre à notre mère chez les Dames de la Charité à Québec. Je ne parle pas de John, notre groom, formé d'abord par M. Casgrain, mais qui ne dut guère moins d'utiles leçons à notre mère, et qui a été vingt-cinq ans à notre service.

Je vais maintenant essayer de ressusciter ce qui se passait au manoir, il y a quarante ou cinquante ans, et montrer comment s'y écoulait une journée. Cet exposé fera mieux comprendre que toute autre parole, de quelle manière M<sup>me</sup> Casgrain ordonnait sa vie. Elle était debout dès cinq heures du matin, et, profitant du recueillement et du silence de cette première heure, elle se livrait à de longues prières, à genoux devant le grand crucifix de sa chambre à coucher. Pendant que les domestiques commençaient le ménage, elle terminait sa toilette qui était toujours fort simple. Elle ne portait jamais de bijoux ; ce n'était que dans de rares jours et soirées de cérémonie, qu'elle en sortait quelques-uns de son écrin. Dès qu'elle était habillée, elle entrait dans la grande chambre, vaste pièce qui servait de dortoir aux enfants, leur apportait à chacun de l'eau bénite en les réveillant, aidait la bonne à les habiller, puis les réunissait et présidait à leur prière. Les plus grands allaient de là entendre la sainte



messe, en compagnie du père ou de la mère, selon que leurs occupations le leur permettaient. De retour pour le déjeuner, les enfants étaient bientôt prêts, les uns pour l'école, les autres pour le couvent. L'ouvrage de la journée était ensuite distribué aux domestiques, auxquels la maîtresse montrait l'exemple du travail. Elle ne l'interrompait que pour se délasser par quelques instants de lecture et pour écrire sa correspondance. Les jours de dimanches et de fêtes, ou durant les longues soirées d'hiver, elle réunissait souvent toute la famille, enfants et serviteurs, et leur lisait quelques chapitres propres à les édifier et à les instruire, soit dans le *Catéchisme de Persévérance* de M<sup>sr</sup> Gaume, soit dans l'*Ecole des Mœurs*, ou dans quelque autre livre du même genre. Elle s'appliquait à inspirer à ses enfants le goût de l'étude et de la lecture. La bibliothèque avait, pour cela, été augmentée de plusieurs ouvrages destinés à l'enfance et au jeune âge, entre autres du Buffon de la jeunesse, des œuvres de Berquin et du chanoine Schmid, etc., etc.

La prière du soir se faisait en commun, et les enfants étaient couchés de bonne heure, afin de donner aux parents, fatigués de leur tumulte, quelques heures de repos durant les derniers instants de la journée. C'est alors surtout que

notre mère dérobaît quelque temps pour la lecture, tandis que son mari, assis devant son bureau, dépêchait ses affaires et dépouillait sa correspondance.

L'attachement qu'elle avait pour lui était fondé sur la grande estime que lui inspiraient ses vertus; aussi était-il mêlé d'un profond respect qu'elle ne perdait aucune occasion de faire partager à ses enfants.

Le retour de la nouvelle année donnait lieu à une scène touchante, qui était en même temps une leçon de respect filial. De grand matin, nous étions levés, endimanchés et rassemblés par notre mère dans le salon, les domestiques à notre suite. Elle ouvrait alors la chambre à coucher où notre père attendait dans son lit, nous rangeait autour de lui, et, à genoux avec nous, demandait la bénédiction pour toute la famille. A peine pouvait-elle achever la phrase commencée, car l'émotion et les larmes la suffoquaient. Notre père faisait une courte allocution d'un ton ému et pénétré, levait les mains au Ciel et nous bénissait.

Naturellement le plus beau de la cérémonie pour nous était les étrennes qu'il tenait cachées derrière lui, et par lesquelles se couronnait la séance.

Aujourd'hui que nous avons vieilli, nous comprenons par l'impression que cette scène a

laissée au fond de notre esprit, de quels précieux enseignements elle était pour nous.

Si on veut avoir une juste idée de l'influence que M<sup>me</sup> Casgrain exerçait sur son mari, et de l'attachement que celui-ci avait pour elle, il faut feuilleter la collection de lettres qu'il lui écrivit à différentes dates, et qui, reliées, forment deux gros volumes in-folio. Sa présence lui était devenue indispensable ; il ne se trouvait heureux qu'à côté d'elle et de ses enfants, dans la tranquille solitude du manoir. Dans ses lettres, il ne cesse de l'inviter à remercier Dieu avec lui du bonheur domestique qu'il leur accorde. Ainsi, dans une lettre datée de Québec, le 6 décembre 1832, il lui écrit : " Elève vers le ciel avec moi des sentiments de reconnaissance pour les bienfaits dont nous lui sommes redevables et les jouissances qu'il nous procure : quoique notre vie soit semée de temps à autre de privations et de petits chagrins et contre-temps que Dieu nous ménage dans sa miséricorde. Quels sont ceux que nous voyons plus heureux que nous et qui doivent plus à la divine Providence " ?

M. Casgrain avait une aussi haute idée du jugement que de l'intelligence de son épouse, et il n'était pas seul de ce sentiment. Combien de fois, n'avons-nous pas entendu dire d'elle :

“ C'est une tête d'homme sur des épaules de femme ”.

Il n'entreprenait jamais rien sans la consulter, et plus d'une fois il s'est repenti de n'avoir pas suivi son avis; entr'autres lorsque, à la sollicitation de ses amis, il entra dans la vie politique et fut élu, en 1830, député pour le comté de Kamouraska. Il n'est guère de lettres écrites par lui à sa femme, vers ce temps, où il ne lui exprime des regrets. Toute espèce de raisons lui rendaient la vie politique insupportable, et surtout son patriotisme désintéressé, qui lui faisait prendre en horreur les intrigues dont il était témoin et qu'il voyait se cacher sous les dehors de l'intérêt public. De plus, sa faible santé, et enfin son attachement pour la vie de famille lui faisaient trouver intolérables les longues absences que nécessitaient les sessions du parlement.

“ Que celui-là est heureux, écrivait-il, qui, loin du tumulte et de l'embarras des affaires, vit tranquille au sein de sa famille! Mon bonheur n'a été troublé que depuis que je me suis mêlé de ces misérables affaires politiques qui ne conviennent ni à mon caractère, ni à mes dispositions. Certaine femme que je connais bien me l'avait prèlit, mais il y a une espèce de fatalité qui entraîne malgré soi ”.

---

Et dans une lettre datée du dimanche, 25 novembre 1832, il disait : “ Ma chère Elisa, je ne croirais pas bien employer le saint jour du dimanche si, après avoir rempli mes devoirs de chrétien, je ne dédiais une partie de la soirée à t’écrire. Tu es bien toujours présente à mon esprit ; mais quand je t’écris, je crois être auprès de toi, ou au moins je m’y transporte en imagination. C’est toute ma consolation, et toute faible qu’elle est, je m’y livre tout entier. Je serais trop heureux si je t’avais avec moi, car je ne puis être mieux de toutes manières que je ne suis ici : les soins et les attentions qu’on me porte sont toujours les mêmes \*. Toutefois, quelle jouissance dans la vie peut égaler celle d’être avec toi, entourés de nos enfants qui nous sont si attachés ? Les hommes, néanmoins toujours aveugles, ne savent apprécier les bienfaits de la Providence que lorsqu’ils se sont mis en état de ne pouvoir en profiter, ou lorsqu’ils ne les possèdent plus ; et tel est aussi mon sort, auquel je me soumetts avec d’autant plus de résignation que je l’ai moi-même encouru, et cela en dépit de la personne qui m’est la plus chère et dont je regrette aujourd’hui l’absence.

“ Les affaires politiques du pays ne peuvent guère contribuer à faire passer agréablement

---

\* Il était chez son beau-frère, M. Panet.

mon séjour à Québec. Le Canada se trouve actuellement plongé dans un abîme de difficultés plus épineuses que jamais. Sans entrer dans aucun détail à ce sujet, tu pourras t'en convaincre par la lecture des journaux. La question de la liste civile surtout, qui, d'après la décision et les résolutions des ministres, nous met dans une difficulté qui sera bien longtemps un sujet des plus grands inconvénients pour le pays, pourrait peut-être entraîner les suites les plus fâcheuses. Le pays est vis-à-vis du gouvernement dans une position alarmante, et d'autant plus que ce n'est plus l'administration coloniale seulement qui est en opposition avec nous, mais le ministre même des colonies. Malgré l'attitude aussi peu agréable que peu rassurante qui nous est faite, on parle peu d'une dissolution du Parlement. Toutefois, j'ai peine à croire que le gouverneur, qui n'a plus rien à ménager avec nous, n'ait pas recours à cette mesure de rigueur, si la chambre passe des résolutions, comme on le croit, à l'effet de refuser les subsides, tant que nos griefs ne seront pas redressés. Dans cet événement, le gouverneur ne pouvant rien faire, dissoudrait les Chambres .... Dis à M. le grand-vicaire Viau que je me recommande à ses prières, et mets aussi les bonnes religieuses à contribution ; et

n'oublie pas les pauvres, mais je sens que c'est de ma part une recommandation superflue".

M. Casgrain fut trop heureux de rentrer dans la vie privée au terme de son mandat, pour songer à en sortir, et ce ne fut que dans l'intérêt public qu'il consentit plus tard à faire partie du Conseil Spécial créé pour rétablir l'ordre et la tranquillité après la révolte de 1837. La part qu'il prit à la chose publique dans ces circonstances difficiles, la sagesse, la fermeté et le patriotisme qu'il y déploya, ont été racontés par notre mère et forment un des chapitres les plus intéressants de ses *mémoires*. Mais ce qu'elle n'a pas dit, c'est la part qu'elle y prit elle-même par les conseils et les encouragements qu'elle ne cessa de donner à son mari. Dans ses lettres aussi bien que dans ses conversations, faisant taire comme lui tout autre sentiment que celui du devoir, elle l'exhortait à garder l'attitude ferme qu'il avait prise.

Elle lui avait donné un concours non moins précieux pour la réception des officiers anglais qui commandaient les troupes expédiées d'Halifax durant les hivers de 1837 et 1838. Pendant les heures que ces officiers passaient au manoir, ils goûtaient d'autant plus les charmes de sa conversation qu'elle était agrémentée de souvenirs et d'incidens recueillis par elle-même dans sa

jeunesse parmi les cercles militaires de Québec. Je n'étais âgé que de sept ans lors des troubles de 1837, mais les événements étaient alors si extraordinaires pour un enfant, surtout pour un enfant élevé à la campagne, qu'ils me sont restés profondément gravés dans l'esprit. Le passage de chaque détachement des troupes mettait tout le canton en émoi. Nous nous cachions, quelques petits gamins et moi, derrière une masure, voisine du pont de la rivière, et nous regardions défilér les soldats avec une vive curiosité jointe à une crainte plus vive encore. La Rivière-Quelle étant une des étapes, ils étaient logés dans les salles publiques et dans les maisons d'alentour. John Bowthorp, notre groom, qui trouvait parmi eux des compatriotes, se plaisait à les visiter et nous amenait avec lui. Nous nous serrions bien fort contre lui tout d'abord en nous voyant au milieu de ces troupiers armés et de leur équipement de guerre; mais peu à peu nous étions apprivoisés par les attentions que nous portaient quelques-uns d'entre eux, qui nous prenaient sur leurs genoux et nous faisaient jouer avec leurs armes.

De retour au manoir, nous le retrouvions rempli d'officiers qui y recevaient l'hospitalité. Pour reconnaître la courtoisie que leur témoi-



gnaient M. et M<sup>me</sup> Casgrain, ils faisaient venir le soir la fanfare du régiment qui jouait pour les convives pendant le dîner. Je laisse à penser quels étaient les transports et l'ébahissement de petits gamins comme nous, en entendant tout ce bruit, les coups de tonnerre des tambours, les éclats des cuivres qui nous semblaient devoir faire sauter les plafonds. Nous n'avions pas assez d'yeux pour regarder les riches costumes des officiers, leurs habits écarlates, galonnés d'or, leurs épaulettes étincelantes sous les feux des bougies.

Un incident tragique réveilla nos craintes premières : un matin, nous apprîmes qu'un soldat ivre, qui avait été puni par son sergent, l'avait tué pendant la nuit d'un coup de baïonnette. Le corps de ce malheureux sergent fut inhumé en dehors du cimetière : j'ai encore présente à l'esprit l'impression pénible que nous fit cette inhumation, sans cérémonie religieuse, en présence du curé, M. Bégin, servant de simple témoin.

À l'abolition du Conseil Spécial, M. Casgrain fut heureux de retrouver ses foyers, avec la conscience du devoir accompli, espérant bien n'en être plus arraché désormais pour aucune considération d'intérêt public. Il ne prévoyait pas que le même motif, joint aux exigences de

sa nombreuse famille, l'engagerait, en 1846, à accepter la charge de Commissaire des Travaux Publics pour la Province de Québec. Si dans cette circonstance, aussi bien qu'à la nomination de M. Casgrain au Conseil Spécial, notre mère eût consulté uniquement ses goûts, elle eût retenu son mari auprès d'elle; mais elle se laissait guider par des motifs supérieurs à l'intérêt personnel. Elle a raconté les tristes pressentiments qui vinrent l'assaillir lorsqu'elle dit adieu au manoir de la Rivière-Œuelle, en octobre 1846, les quinze mois de séjour de la famille à Montréal, la mort de la seule enfant qu'elle ait perdue, la petite Adèle, et enfin celle de notre père.

On me permettra de recourir ici à quelques souvenirs personnels qui me sont restés d'autant plus vivaces que les événements étaient plus impressionnants pour nous, et que j'étais en âge de m'en rendre compte. J'avais alors seize ans. Au départ de la famille pour Montréal, on m'avait offert d'y aller continuer mon cours classique; mais j'avais préféré le terminer au collège Sainte-Anne où je l'avais commencé.

Dans le cours de l'automne 1846, ayant eu la permission de me rendre à la Rivière-Œuelle, j'allai visiter le manoir. Je n'oublierai jamais

L'impression de tristesse que me fit éprouver cette visite. C'était une journée terne et froide de novembre ; le vent de nord-est gémissait dans les branches dépouillées des ormes, et faisait tourbillonner les feuilles mortes dans les allées et dans la cour déserte. On voyait déjà çà et là des signes d'abandon et de décadence, les parterres en désordre, les palissades des jardins déclouées ou penchées par la gelée.

Le vieux John, laissé comme gardien du manoir avec la famille du fermier, laquelle occupait la cuisine, et que je rencontrai dans l'avenue des peupliers, me donna la clef de la grande porte. En me voyant, il m'avait suivi d'un air triste et m'avait adressé quelques paroles amicales. A travers son flegme anglais, je devinai l'ennui profond qui le minait. Je lui demandai s'il souffrait de la toux qu'il avait contractée depuis son naufrage. Il me dit en secouant la tête et en se frappant la poitrine : " C'est moi mourir bien vite ". Il me parla ensuite du *Master*, de la *Mistress*, des enfants, et je vis une larme glisser le long de ses joues. Le pauvre fidèle serviteur s'ennuyait tellement que notre père en eut pitié. Il le fit monter à Montréal peu de temps après, et acheta un cheval quoiqu'il n'en eût pas besoin, pour lui donner quelque occupation en ville. John ne

voulut pas m'accompagner dans le manoir : il était trop ému. Je fis grincer la clef dans la serrure rouillée et je pénétrai dans le vestibule où il faisait si sombre, que je dus ouvrir la porte du salon pour avoir un peu de lumière. Je sentis un froid au cœur quand j'entendis retentir mes pas dans le silence morne de la pièce, sur le plancher dépouillé de tapis. Sur les cloisons nues et ternies par l'humidité, on voyait encore par des teintes plus claires, l'endroit qu'avaient occupé les portraits de famille. Les seuls meubles laissés à leur place étaient les deux bibliothèques avec leurs rayons vides. Je traversai la grande chambre, les chambres à coucher, la salle à manger : partout la même nudité, le même silence, la même humidité froide et renfermée !

Je ne pouvais me figurer que c'étaient les mêmes appartements que j'avais vus si joyeux et animés par notre nombreuse famille. Une tristesse indéfinissable s'empara de moi et je me hâtai de sortir. Je retournai plusieurs fois à la Rivière-Quelle pendant les mois suivants ; mais je ne voulus plus entrer dans le manoir.

Ce fut le directeur du collège Sainte-Anne qui m'annonça la mort de mon père ; il m'apprit en même temps que ses restes devaient être inhumés à la Rivière-Quelle. Je ne com-

pris qu'à ses funérailles l'estime universelle et la popularité dont il jouissait. Dans plusieurs paroisses, on avait fait arrêter le cortège funèbre pour chanter des *Libera*. Après celui qui eut lieu à l'église Sainte-Anne, il se remit en marche et fut rejoint par un tel nombre de voitures, que leur suite formait une liene de longueur.

Depuis la construction de la nouvelle église de la Rivière-Quelle, un marbre qui rappelle sa mémoire, a été placé au-dessus de l'endroit où se trouvait le banc seigneurial.

## VIII

Retour à la Rivière-Quelle. — L'honorable juge Panet tuteur de la famille. — Etablissement des enfants. — Piété de Mme Casgrain. — Ses charités. — Sa correspondance.

Au printemps de cette mémorable année 1848, la famille redescendit à la Rivière-Quelle. En attendant que le manoir fût menblé, elle fut reçue chez notre oncle Pierre Casgrain, avec une bienveillance et des marques de sympathie qui ne peuvent s'oublier. Il s'empressa de m'envoyer chercher au collège. J'ai encore présente à l'esprit la première entrevue que j'eus avec notre mère. Elle était assise devant le berceau de la petite Marguerite-Marie-Amélie, alors âgée de sept mois. Ses vêtements noirs, sa coiffure de veuve, sa figure pâle qui disait toutes ses douleurs, me firent une impression que je ne puis définir; je me jetai dans ses bras: elle m'embrassa sans proférer une parole, je sentis ses larmes tomber sur ma figure.

A mon retour du collège aux vacances suivantes, la famille était installée, et le manoir avait repris son air d'activité et d'animation.

Il y a dans toute vie humaine une crise suprême ménagée par la Providence en vue du salut et de la sanctification. Cette parole du Sauveur peut s'appliquer à chaque individu : "*Si cognovisses et tu in hac die tua*" ! "*Si tu avais connu en ce jour qui t'est donné, etc*".

M<sup>me</sup> Casgrain en était arrivée à cette crise de la vie. L'épreuve fut si terrible qu'elle aurait fléchi sous le fardeau si elle n'avait eu une confiance invincible en Celui qui prend soin de la veuve et de l'orphelin. Elle se trouva tout à coup chargée, seule et sans transition, de l'avenir de treize enfants, dont une seulement, Sainte-Justine, était établie par son entrée en religion. Elle n'avait aucune expérience des affaires extérieures de la famille ; elle s'était toujours entièrement reposée à cet égard sur son mari. Pour comble de malheur, étant actionnaire dans des assurances, elle fit, cette même année, des pertes énormes par suite des grands incendies de Québec.

M. Casgrain et M. Panet avaient fait une convention, exprimée dans une clause de leurs testaments, par laquelle celui des deux qui survivrait à l'autre serait le tuteur de la famille du défunt. M. Panet, étant le plus âgé des deux, pensait bien mourir le premier ; mais ce fut le contraire qui arriva. M<sup>me</sup> Casgrain ne pou-

vait rencontrer un conseiller plus sage, ni plus éclairé ni plus dévoué que lui. Il fut pour elle un oracle et pour nous un second père. Elle ne prenait jamais une décision sans le consulter; mais elle consultait plus encore son crucifix. Elle avait fait de sa chambre un oratoire: sur une table était appuyé un grand crucifix; d'un côté un petit vase rempli d'eau bénite; de l'autre, accroché à la cloison, un chapelet d'ébène. Au-dessus du crucifix était suspendu le reliquaire dont il est parlé dans la biographie de notre père. A droite, une gravure représentant Jésus chez le Pharisien avec Madeleine aux pieds du Sauveur d'après Philippe de Champagne, et à gauche, une copie de la Sainte-Famille, par Raphaël.

Combien d'heures nous l'avons vue passer devant ce grand crucifix, le matin, le soir et souvent dans la journée. Ses visites à l'église et ses communions étaient devenues plus fréquentes. On se sentait pénétré de respect uniquement à voir le recueillement et la dévotion qu'elle apportait dans le lieu saint. Elle joignait à ses prières des aumônes plus abondantes que jamais. Je ne veux citer qu'un exemple de sa charité pour les pauvres. Edouard Lizotte, dont la famille est aujourd'hui prospère et respectée autant que respec-



table, était très pauvre au commencement de son ménage. Il habitait une maisonnette voisine du manoir. Sa femme étant tombée malade, M<sup>me</sup> Casgrain alla, elle-même, pendant plusieurs mois, avec l'une ou l'autre de ses domestiques, la changer et faire son lit, mettre l'ordre dans sa maison, et lui apporter de la nourriture.

Je ne veux rappeler ici en passant qu'une autre de ses bonnes œuvres, parce qu'elle montre les vues larges qui la guidaient et qui s'étendaient au delà des limites restreintes de la famille.

Le couvent de la Rivière-Ouelle, fondé en 1804, et tenu par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, était à la veille de se fermer, parce qu'il menaçait ruine. Personne dans la paroisse, pas même ceux qui y étaient le plus obligés, ne semblaient vouloir s'intéresser à le faire rebâtir. M<sup>me</sup> Casgrain se mit elle-même à la tête du mouvement, et, joignant l'exemple à la parole, elle s'inscrivit en tête de la liste de souscription pour le plus fort montant, \$400, bien que ses dépenses fussent alors considérables; mais elle se privait elle-même et vivait dans la plus stricte économie, se vêtant avec une extrême simplicité, afin d'y faire face.

En 1850, le mariage de notre frère Auguste, avec M<sup>lle</sup> Odile Blais, de Saint-Pierre de Mont-

magny, fut l'occasion de nouvelles sollicitudes pour notre mère. Elle lui donna une de ses terres, surveilla elle-même la construction de sa maison et de ses dépendances. Je ne dois pas omettre ici un témoignage d'éloges envers M<sup>me</sup> Auguste Casgrain, morte en 1882, et dont la vie comme mère de famille a été un exemple d'affection et de dévouement.

L'année suivante, notre frère aîné Charles, qui avait pris ses degrés de docteur en médecine à l'université McGill, de Montréal, épousa M<sup>lle</sup> Charlotte Chase, descendante par sa mère d'une famille canadienne, les Bailly de Messein. La mort récente de M<sup>me</sup> Charlotte-C. Casgrain (mars 1886) a été aussi douloureuse pour notre mère que pour son mari et ses enfants.

Dire qu'elle égalait celle-ci en intelligence et en piété, n'est-ce pas en faire le plus bel éloge ? Et cet éloge est confirmé par tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître et de comparer ces deux femmes admirables. Trente-cinq années de correspondance avaient cimenté de plus en plus l'union de ces deux âmes, qui s'étaient comprises dès la première entrevue et s'étaient accoutumées à partager ensemble leurs joies et leurs peines : " Dieu brise l'un après l'autre les fils qui n'attachent à la terre, disait notre mère en parlant de cette mort.

Désormais, ma correspondance ne doit plus être qu'avec le ciel ”.

Voici une autre parole qu'elle nous répétait, trente ans auparavant, en voyant les aînés de ses enfants s'éloigner du manoir pour aller s'établir : “ Chaque toit qui abrite une famille est comme un nid d'oiseaux. Aussitôt que les petits grandissent, ils s'envolent et se dispersent ”.

En 1853, Charles était fixé à Détroit, Philippe à Québec, où il pratiquait le droit, Sainte-Justine au convent de Notre-Dame à Montréal, Auguste sur sa terre à la Rivière-Ouelle et moi à Montréal, où je commençais à étudier la médecine que je devais quitter bientôt pour embrasser l'état ecclésiastique.

## IX

Lectures. — Sœur Baby. — Mort de Mme C.-A.-P. Pelletier. —  
Mort de sœur Marie-Marguerite. — Réunions de vacances.  
— Mme Casgrain quitte le manoir et se retire chez les  
Dames de la Charité de Québec. — Ses dernières années.  
— Sa mort.

J'ai déjà dit que la lecture était l'unique  
délassement que se permettait M<sup>me</sup> Casgrain  
au milieu de ses sollicitudes et de ses travaux.  
“ Les affaires, avait-elle coutume de dire,  
doivent nous occuper, mais non nous absorber ”.

Les livres légers n'avaient aucun intérêt  
pour elle, à moins qu'ils n'eussent une teinte  
ou un but religieux, tels que *Fabiola*, le journal  
d'*Engénie de Guérin* ou le *Récit d'une Sœur*.  
Elle ne craignait pas d'aborder les lectures les  
plus relevées. “ J'achève, m'écrivait-elle, en  
1853, le second volume des *Etudes Philosophi-  
ques* d'Auguste Nicolas ; je crois qu'il n'est pas  
possible de rien lire de mieux pensé, de mieux  
écrit. A mesure qu'on avance dans cette lec-  
ture, on est saisi d'admiration, le cœur déborde  
de reconnaissance ; on ne cesse de rendre grâce à

Dieu d'appartenir à cette religion sainte, " dont la propriété divine est de se faire toute à tous pour réaliser ses merveilleux enseignements dans les esprits, qui se passe du raisonnement pour se communiquer aux plus petits, et qui se prête aux raisonnements pour contenter les plus habiles ; dont la lumière se resserre en des rayons qui lui permettent d'entrer dans l'œil le plus mince, sans rien perdre de sa substance et s'épanouit dans les capacités de l'intelligence jusqu'à rassasier les plus vastes ".

" Oh ! qu'il est bien vrai de dire que le plus grand nombre d'âmes se perdent faute de réfléchir. Si tous étudiaient la religion avec une bonne volonté de profiter de ses enseignements, il y en a peu qui y résisteraient ; mais on ne veut pas voir, parce qu'on imagine les choses tout autres qu'elles ne le sont. S'il était possible de faire passer tout à coup dans le cœur d'un indifférent ce qui se ressent dans le cœur du chrétien fervent, comme il serait surpris de goûter tant de douceurs là où il ne pensait rencontrer qu'ennui et lassitude ".

L'entrée en religion de notre sœur Julie qui fit profession en 1860, chez les Sœurs de la Charité, à Montréal, sous le nom de Sœur Baby, fut une grande joie pour M<sup>me</sup> Casgrain.

" Convaincue que j'étais appelée à la vie religieuse, raconte la sœur Baby elle-même

dans une de ses lettres, je fis à Dieu le sacrifice qu'il me demandait, mais cependant j'entrevois avec une sorte d'effroi l'heure de la séparation d'avec ma mère. Cette pensée me faisait éprouver une agonie de cœur impossible à exprimer; il me semblait que c'était m'ôter la vie que de me séparer de celle que je croyais aussi indispensable à mon bonheur que l'air à mon existence. Malgré tout, j'entrai au noviciat le 19 octobre 1858. Dans la crainte de ne pouvoir surmonter l'ennui, je demandai à ma chère maman de prolonger son séjour à Montréal; ce qu'elle fit volontiers; et pendant quinze jours elle venait me voir tous les jours, mais mon ennui loin de se dissiper allait toujours en augmentant. Cependant ma chère maman n'essayait aucunement de me décourager comme l'aurait fait une mère moins chrétienne; au contraire, tout en me parlant le langage de la tendresse, elle me montrait le bonheur qu'il y a à faire la volonté de Dieu !...

« Enfin, un jour, elle me dit : « Chère enfant, voyant combien ton ennui se continue, j'ai été consulter un vénérable prêtre du séminaire (M. Dufresne, vieillard octogénaire), et il m'a assurée que dès que je serais partie, ton ennui s'en irait, que c'était le démon qui me retenait ici. Si tu veux, nous allons aller ensemble à la chapelle faire notre sacrifice

et ensuite je partirai ". Je n'hésitai pas. Au sortir du lieu saint, j'embrassai ma chère mère et je ne me fus pas plus tôt détachée de ses bras, que mon ennui s'évanouit pour ne plus reparaître.

" Il n'en fut pas de même pour ma chère maman ; elle éprouva à elle seule toute l'amertume du sacrifice. L'ex-lieutenant gouverneur Letellier de Saint-Just fut, m'a-t-il dit, le seul confident de son chagrin et de son ennui. Il m'a avoué m'en avoir voulu d'avoir tant fait pleurer ma mère ".

La Providence ménageait une séparation bien plus cruelle à M<sup>me</sup> Casgrain. Sa seconde fille, Suzanne, mariée en 1860, à un jeune avocat de Québec, M. Pelletier, aujourd'hui sénateur, mourut trois semaines après la naissance de son premier enfant, Oscar, maintenant âgé de vingt-quatre ans, et qui a courageusement conquis ses épaulettes de capitaine, sur le champ de bataille de *Fish-Creek*, où il a été gravement blessé. Il n'avait pas encore un mois lorsqu'il fut transporté au manoir de la Rivière-Ouelle, où il a été élevé par sa grand'mère.

Une autre mort qui n'a pas été moins sensible à celle-ci fut celle de sa dernière enfant, décédée religieuse au couvent de Notre-Dame, à Montréal, à l'âge de vingt-trois ans. Sa chère petite Marguerite, comme elle l'appelait et comme

elle l'appelle encore, avait été sa fille de prédilection. C'était l'enfant de ses douleurs ; elle était au berceau à la mort de M. Casgrain ; et elle avait montré dès ses plus tendres années une piété et un amour pour la contemplation si extraordinaires, que sa mère avait été souvent obligée de l'en tirer de crainte qu'elle n'altérât sa santé. Je n'ai pas à faire ici sa biographie qui a été écrite après sa mort par M<sup>me</sup> Casgrain dans des pages toutes baignées de ses larmes et dignes de cette angélique enfant.

Dans toutes ses afflictions, notre mère ne cherchait d'autres consolations qu'en Dieu et au milieu de ses enfants. Leur société n'était pas seulement un besoin de sa tendresse, elle voulait se les attacher pour les rattacher ensemble.

— " Mes enfants, leur répétait-elle souvent, aimez-vous les uns les autres ; soyez unis, l'union fait la force. Dieu bénit toujours les familles qui s'aiment ".

C'est pour ce motif que chaque année, durant la belle saison et surtout à l'époque des vacances, elle invitait ses enfants déjà établis à venir avec leurs familles passer quelque temps au manoir. Ces réunions sont encore présentes à la mémoire de chacun de nous. Nulle part, nous n'avons été témoins d'entretiens plus gais,



de festins plus joyeux, de parties de plaisir plus agréables. Il suffit de rappeler nos pique-nique, soit à la Pointe, soit au lac, dans les montagnes de Saint-Pacôme, soit à la grève où nous prenions les bains de mer. Ce dernier exercice où la plupart se livraient à la natation, était l'amusement favori. Les délassements intellectuels n'étaient pas négligés et doubblaient le plaisir de ces joyeuses vacances. On choisissait quelques jolies pièces dans le *Théâtre des salons*, et on les montait en s'aidant du concours de quelques amis du voisinage, particulièrement de la famille d' D<sup>r</sup> L. Têtu. L'exercice de la pièce, les préparatifs et l'ornementation du théâtre, amenaient des réunions où les heures s'écoulaient vite ; car le plaisir du moment était aiguïté par le plaisir anticipé. Parmi les quinze pièces qui ont été jouées en différentes années, je ne veux citer — *Ma femme est sotte*, par Eugène Nu, *l'Absent*, par Manuel, et *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, par Octave Feuillet. Le théâtre était dressé soit dans le salon, soit sous les grands ormes du verger. Ce dernier endroit prêtait à un plus large déploiement et à une assistance plus nombreuse. Le théâtre orné de verdure et de drapeaux, éclairé par des lampes vénitiennes suspendues aux arbres, offrait le plus charmant coup d'œil. Une

foule de personnes des environs, attirées par la curiosité, venaient grossir le nombre des invités.

Naturellement, les pièces étaient plus ou moins bien rendues, selon le choix qu'on pouvait faire des acteurs. Quelques-unes, entr'autres : " Ma femme est sotte " et " Le Roman d'un jeune homme pauvre ", ont été de véritables succès.

Septembre venu, la bruyante troupe d'enfants et de petits-enfants s'envolait du nid maternel, emportant un rire de plus au cœur, des souvenirs durables et un attachement mutuel plus intense. Ces réunions de famille ont cessé depuis que l'âge a forcé notre mère à ne plus tenir maison. Après avoir installé la famille de son fils Auguste au manoir, elle est venue se retirer chez les Dames de la Charité, à Québec, emmenant avec elle ses deux vieilles servantes, Stasia et Léocade.

Stasia n'a pu se faire au régime du couvent et est retournée à la Rivière-Ouelle, où M<sup>me</sup> Casgrain lui a payé une pension jusqu'à sa mort, arrivée en 1878.

Cette chère vieille nous a tant aimés pendant sa vie que je ne puis m'empêcher de citer quelques mots d'une lettre de M. l'abbé Dion,

curé de la Rivière-Ouelle, où il raconte à notre mère ses derniers instants :

“ Elle s’est véritablement endormie dans le Seigneur, dit-il.

“ Fidèle servante de ses bons maîtres pendant qu’elle demeurait au sein de la famille qui l’avait adoptée, Anastasie Madore s’est aussi montrée fidèle au Souverain Maître jusqu’à son dernier soupir ”.

Une même pierre tumulaire marque dans le cimetière de la Rivière-Ouelle les tombes de Stasie et de John. Au bas de l’épithaphe, on a gravé ces simples mots : *Tous deux serviteurs fidèles*, qui disent toute leur vie.

La fatigue de l’âge n’avait pas été le seul motif qui avait engagé M<sup>me</sup> Casgrain à ne plus tenir maison : elle voulait se préparer à l’éternité, en consacrant à Dieu, dans la solitude et la retraite, les dernières années de sa vie. Voilà quinze ans révolus qu’elle mène cette existence cloîtrée. La plus grande partie s’écoule dans les exercices de piété. Le reste est partagé entre la lecture et les entretiens avec ses enfants, ses petits-enfants et quelques amis qui viennent la visiter.

Tout ce qui touche à l’histoire de la religion a toujours eu un grand attrait pour elle.

Pendant son séjour à la campagne, elle avait entrepris de repasser la grande histoire de

l'Eglise, par l'abbé Rhorbacher. Cette formidable lecture, qui embrasse près de trente volumes, fut achevée en moins d'une année. Elle y trouva tant d'intérêt qu'elle lut cette histoire une seconde fois. Dans ces derniers temps, elle l'a recommencée et continuée jusqu'à ce que sa vue affaiblie l'ait obligée de l'interrompre.

Notre mère aura accompli, dans quelques jours, sa quatre-vingt-troisième année. Elle conserve la plénitude de ses facultés, sa gaieté et l'entrain de sa conversation. Sa mémoire est encore meilleure que celle d'aucun de ses enfants.

Entourée du respect et de l'affection de sa nombreuse postérité, elle coule ses derniers jours dans une paix profonde et au milieu de consolations qui semblent un avant-goût de la récompense que Dieu réserve à ses mérites. Puisse-t-il la laisser vivre encore longtemps pour notre joie et notre édification !

Québec, ce 15 août 1886.

Notre chère et vénérée mère a vécu encore quatre ans après que ces Mémoires ont été terminés. Sa vue s'est beaucoup affaiblie dans les deux dernières années de sa vie, et elle s'est vue privée de lire. Tous les jours, une jeune

orpheline venait lui faire ses lectures de piété. Les deux ouvrages qui l'ont le plus intéressée durant ce temps sont : *La vie du cardinal Pie* et celle de *García Moreno*.

L'infirmité qui la privait de continuer sa correspondance avec sa famille, aussi bien que de lire elle-même, fut pour elle le sujet d'un grand sacrifice, et lui faisait trouver les journées plus longues. On s'apercevait qu'elle soupirait après sa fin, aimant à nous répéter de ne point demander à Dieu qu'elle vécût plus longtemps. Au mois d'août 1889, elle eut une grande maladie qui nous fit craindre qu'elle n'y succombât. Elle fut même administrée, mais elle reprit du mieux quoiqu'elle restât dans un grand état de faiblesse. Elle fut cependant encore capable, au premier de l'an 1890, de recevoir et de bénir encore toute la famille. Son exquise sensibilité était devenue excessive, et la moindre chose la faisait pleurer. Quelques semaines avant sa mort, sa faiblesse alla en augmentant d'une manière alarmante ; mais elle ne prit le lit que deux jours, sans qu'elle éprouvât aucune souffrance.

Le soir du 31 janvier, son médecin, le Dr Verge, qui la visitait souvent, ne la trouva pas en danger immédiat. M<sup>me</sup> de Martigny qui avait passé toute la journée avec elle, était retournée auprès de son mari, afin de pouvoir

se reposer et revenir très à bonne heure le lendemain matin. Une religieuse qui la veillait pendant la nuit, avait engagé Léoade à se coucher pour ménager ses forces, lui disant qu'elle trouvait M<sup>me</sup> Casgrain dans le même état. Léoade qui était plus inquiète, ne put rester couchée que pendant une heure. En s'approchant de notre mère, elle vit qu'elle ne respirait presque plus. Elle rendit le dernier soupir un instant après.

On peut dire, en toute vérité, qu'elle s'était endormie du sommeil du juste.

Les funérailles eurent lieu à la Rivière-Ouelle, le 4 février. Le deuil était conduit par ses fils, M. P.-B. Casgrain, M. P., pour l'Islet; M. l'abbé René Casgrain, MM. Auguste Casgrain et H. Casgrain; ses gendres, l'honorable C.-A.-P. Pelletier et C.-P. Lemoyne de Martigny, et ses petits-fils J.-B. Casgrain et le lieutenant Oscar C. Pelletier. On remarquait au chœur M<sup>sr</sup> Tétu, M. le curé Fagny de Québec et tous les prêtres du collège de Sainte-Anne. L'église était remplie d'une foule, parmi laquelle on distinguait les citoyens les plus marquants des environs, venus pour rendre les derniers hommages à celle qui était pour eux plus qu'une amie, avait vécu au milieu d'eux pendant de si longues années, et dont le souvenir était resté si vivace dans leur mémoire.

J'extraits du *Dominion Illustrated*, de Montréal, l'article suivant qui résume en quelques paroles très justes, la vie de M<sup>me</sup> Casgrain.

THE LATE MADAME CHARLES E. CASGRAIN, *née*  
ELIZABETH ANN BABY

This venerable lady, whose death was recently recorded, was justly esteemed for her high character and remarkable mental and moral qualities. She was much respected in a wide circle, not only among families of social distinction, like her own, but also among the humble classes, who remember her benevolence and mostentatious charities. Her father was the Honourable James Baby, Speaker of the Legislative Council of Upper Canada. Her mother was Elizabeth, daughter of Judge James Abbott, of Detroit. She was born at Sandwich November 18th, 1803, and was educated by the Ursulines of Quebec and by private tutors. She was well read in the French and English classics, and her mind was stored with profound rather than superficial learning. In October, 1824, she was married to Charles E. Casgrain, a son of the *Seigneur* of River Ouelle, but became a widow in 1848, her husband having died while filling the position of Commissioner of Public Works. Madame Casgrain was left

with a family of thirteen children (one having died), consisting of five daughters and eight sons, none of whom had at that time entered a profession. The eight sons are still living. They are : Senator Casgrain, Mr P. B. Casgrain, M. P. ; Mr Auguste Casgrain, who resides on the property at River Ouelle ; l'abbé Casgrain, of literary repute ; the Rev. R. Casgrain, *curé* of Sillery ; Mr Wm T. Casgrain, C. E., of Milwaukee ; Mr Alfred Casgrain, a resident of Tacoma, W. T., and Mr Herménégilde Casgrain, of the Patent Office at Ottawa.

The surviving daughters are : Madame de Martigny, of Quebec, the Rev. Sister Sainte-Justine, Provincial of the Nuns of the Congregation, of Ottawa, and the Rev. Sister Baby, of the Grey Nuns, Montreal. Susannah (the eldest daughter), was married to Senator Pelletier, and died in 1862, and Marguerite (the youngest), also a Nun of the Congregation, died in 1871. The grandchildren and great-grandchildren of Madame Casgrain are numerous. Her life was entirely devoted to the education of her large family, and she may well be cited as an excellent type of the Canadian mother. Her domestic virtues and her quiet christian life, her sweetness of disposition and her refined mind and manners, endeared her to every one in and about the old manor of



River Ouelle, where she dispensed a simple but charming hospitality. Having seen her children all fairly settled, she retired in 1871 to the convent of the good Sisters of Charity in Quebec, the better to prepare herself for a future life. There, in the constant exercise of fervent devotion and saintly life, she quietly committed her soul to God on the 1st of February, having reached an age of more than eighty-six years, and retaining almost to the last the plenitude of her faculties. Her pure and holy memory may well be cherished by her numerous posterity, as it is venerated by her friends and all who knew her. The portrait we present to our readers was taken when Madame Casgrain was seventy-five years old.

---

RECOMMANDATIONS DE M<sup>ME</sup> CASGRAIN A SES ENFANTS,  
ANNEXÉES A SON TESTAMENT

Mes bien chers enfants,

Avant de descendre dans la tombe, je veux vous faire mes adieux et vous adresser quelques avis, dictés par le désir que j'ai de contribuer à votre bonheur.

Je vous recommande avant tout, de maintenir entre chacun de vous la paix, l'union et la

cordialité ; ne vous arrêtez pas à écouter les rapports qui vous seront faits, des torts réels ou imaginaires, de vos frères et sœurs, sachez en vue de plaire à Dieu et pour le bien de la paix, dissimuler, oublier, passer par-dessus tout ce qui pourrait vous aigrir, vous peiner, vous choquer les uns et les autres, afin d'entretenir l'union entre vous tous ; sachant que cette union, entre frères, plaît à Dieu, attire sa bénédiction et fait le bonheur et la force des familles.

Je vous dis à tous comme le dernier cri de mon cœur, voulez-vous que Dieu vous bénisse et fasse prospérer vos familles, aimez-vous les uns et les autres, et que l'intérêt ne soit pas une cause de désunion entre vous.

J'ai bien désiré remplir les intentions de votre bon père, et laisser intacts les biens qu'il vous a légués, si je n'ai pas réussi entièrement, je puis cependant me rendre le témoignage que j'ai dirigé mes dépenses avec économie ; si j'ai tenu maison si longtemps, ça été pour l'avantage de vous tous, car je vous porte tous également dans mon cœur. En plaçant Auguste dans la maison paternelle, j'ai eu en vue qu'elle ne passât pas en main étrangère, et qu'elle fût habitée par un des membres de la famille. Il est le seul d'entre vous, qui fût par état en position de l'occuper.

A toi, mon cher Charles, à ma chère Charlotte et à vos enfants, je dis adieu et vous donne ma bénédiction.

A toi, mon cher Philippe, à ma chère Mathilde et à vos enfants, je dis adieu et vous donne ma bénédiction.

A toi, ma chère fille aînée Eliza, dite Sœur Sainte-Justine, je dis adieu et te donne ma bénédiction.

A toi, ma chère fille Julie, dite Sœur Baby, je dis adieu et te donne ma bénédiction.

A toi, mon cher fils Auguste, à ma chère Odile et à vos enfants, je dis adieu et vous donne ma bénédiction.

A toi, mon cher fils Raymond, je dis adieu et te donne ma bénédiction. Je te recommande mon âme à tes saints sacrifices.

Je dis adieu, à toi mon cher William, à ma chère Marie et vos enfants, et vous donne ma bénédiction.

Adieu, mon cher René, je te donne ma bénédiction et recommande mon âme à tes prières durant la sainte Messe.

A mon pauvre fils Alfred, absent, je donne ma bénédiction.

A mon cher Herménégilde, à ma chère Kate et vos enfants, je dis adieu et vous donne ma bénédiction.

Je dis adieu à toi, ma chère Rosalie, je te donne ainsi qu'à ton bon mari ma bénédiction.

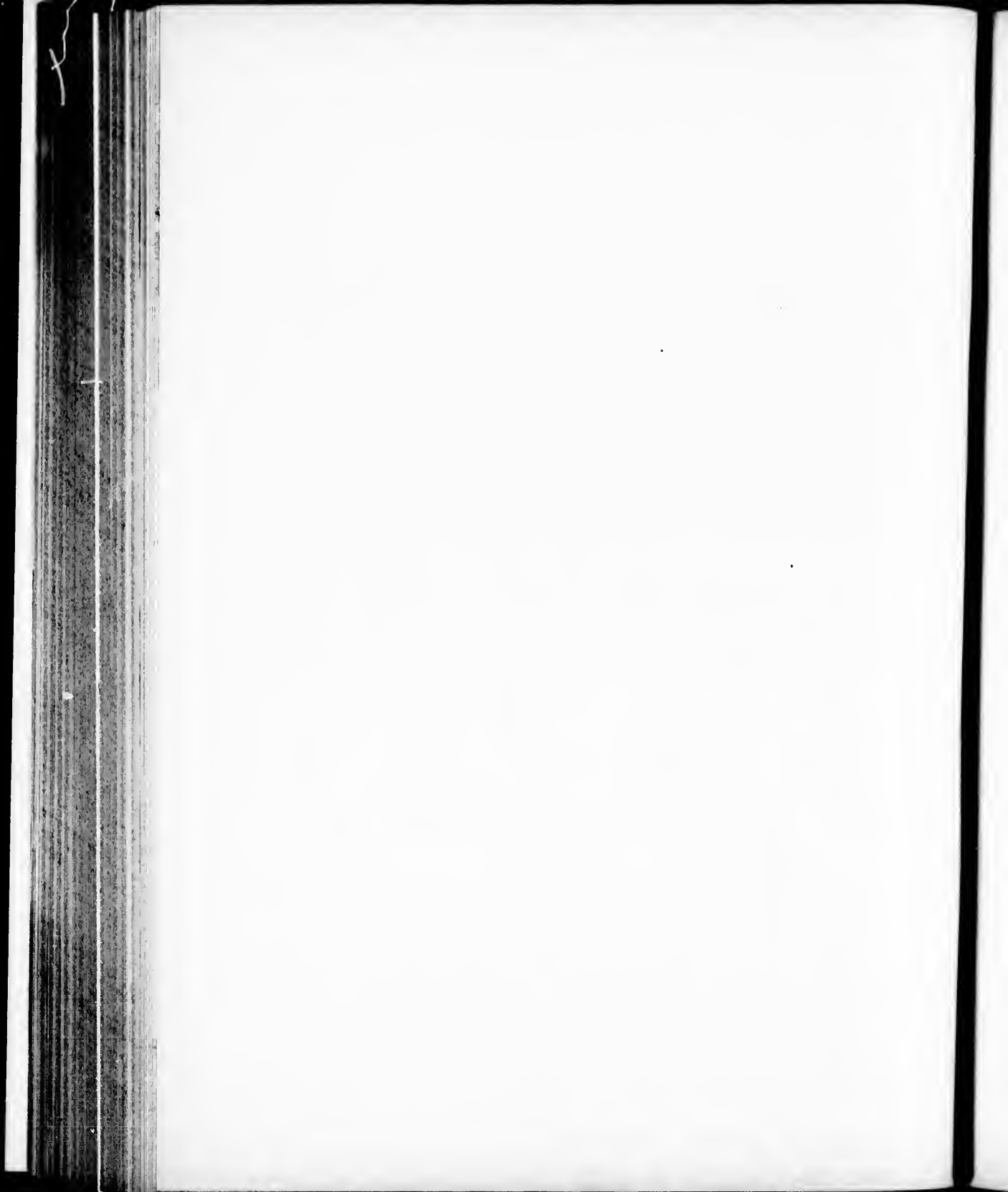
Je dis adieu à mon cher petit-fils Oscar et lui donne ma bénédiction.

A mon cher gendre, l'honorable Pantaléon Pelletier, je dis adieu et prie le Très-Haut de répandre sur vous et votre digne épouse ses bénédictions.

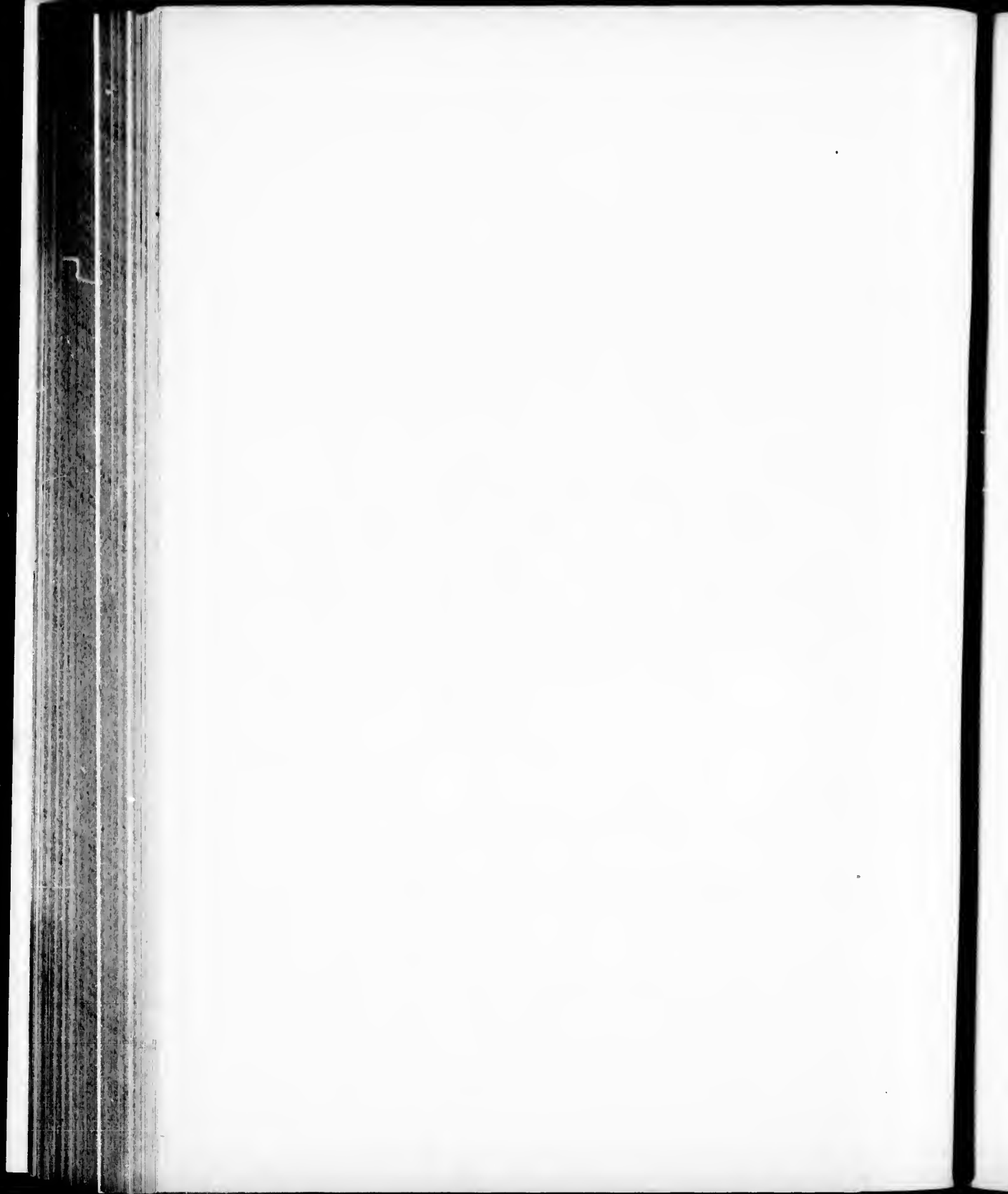
Mes chers enfants, puisse le Dieu Tout-Puissant exaucer mes prières et ratifier les bénédictions que j'implore pour vous tous. Pensez souvent à moi, afin de prier et faire prier pour le repos de mon âme, qui pourra souffrir longtemps dans le purgatoire, si vous ne la secourez pas par vos prières et vos bonnes œuvres.

Voulez-vous vivre éternellement dans le ciel et passer des jours heureux sur la terre, vivez dans la crainte de Dieu, observez ses commandements et ceux de la sainte Eglise, et il vous bénira. C'est là le vœu le plus ardent de votre mère dévouée.

ELIZA BABY-CASGRAIN.



APPENDICE



## APPENDICE

---

[Extrait du *Courier* du 17 juillet 1846.]

ADRESSE DES MESSIEURS DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

“ C'est avec grand plaisir que nous publions la correspondance suivante. Nous sommes convaincus que MM. les directeurs du collège de Sainte-Anne, dans leur adresse, ont fidèlement exprimé, non seulement leur propre opinion, mais celle de tout le district de Québec, qui peut maintenant enfin espérer d'obtenir quelque justice dans la répartition des deniers publics pour les travaux d'amélioration :

“ A l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain,  
Avocat, Commissaire des travaux Publics.

“ Monsieur,

“ Nous nous sommes réjouis comme amis et comme Canadiens, de votre nomination à la charge de commissaire des travaux Publics. Nous n'aurions eu qu'à suivre l'impulsion du sentiment public, que l'expression sincère de nos propres sentiments vous était due ; mais à ce motif, non équivoque, s'en joint un autre tout particulier, en notre qualité de directeurs du collège de Sainte-Anne.

“ Nous appellerions heureuse l'occasion de vous manifester hautement ce dernier motif, si elle n'avait pour suite regret-



table votre éloignement de nos quartiers et la privation de nos liaisons réciproques, déjà plus d'une fois si utiles à notre jeune institution.

“ Veuillez donc, Monsieur, agréer ce double témoignage que nous devons à votre caractère public et à votre généreuse amitié. Nous prions Dieu qu'il daigne continuer de bénir les vœux les plus chers d'un citoyen et d'un ami encore plus honorable par ses vertus, que par son caractère et le rang qui le distingue.

“ Nous nous sousscrivons, Monsieur,

avec pleine estime et considération,

vos serviteurs et amis,

“ AL. MAILLOUX, Ptre,  
C. GAUVREAU, Ptre,  
F. PILOTE, Ptre,  
T.-B. PELLETIER, Ptre,  
C.-E. RICHARD, Ptre,  
J.-C. CLOUTIER, Ptre.

“ Collège de Sainte-Anne, 27 juillet 1845 ”.

Voici la réponse de M. Casgrain :

“ Montréal, 1er août 1846.

“ Aux révérends MM. Mailloux, Gauvreau, vicaires-généraux, et MM. Pilote, Richard et Cloutier, prêtres et directeurs du collège de Sainte-Anne, etc., etc.

“ Messieurs et respectables amis,

“ Je suis particulièrement sensible à la bienveillance et à la manière si honorable dont vous me traitez, dans votre lettre du 27 du mois dernier, qui m'a été remise au moment

de mon départ de la Rivière-Ouelle, et à laquelle je n'ai pu répondre qu'à mon arrivée ici.

" Il m'est bien flatteur que l'acceptation de la charge de second Commissaire des travaux Publics ait rencontré l'approbation de mes concitoyens, dans ma localité, et surtout celle de MM. les directeurs du collège de Sainte-Anne, ces dignes membres d'une maison que j'ai toujours affectionnée.

" Je sens combien j'ai perdu en m'éloignant d'amis aussi sincères que respectables, dont la fréquentation était une des plus grandes jouissances de ma vie, et dont le souvenir me sera infiniment cher.

" Veuillez recevoir l'assurance de ma haute considération et du respect profond avec lequel j'ai l'honneur de me soucrire, Messieurs,

" Votre très humble serviteur et ami dévoué,

" C. E. CASGRAIN "

Le *Canadien* du 7 août 1846 contient la publication des autres adresses qui furent présentées, à la Rivière-Ouelle, à votre père, au milieu d'un grand concours de personnes. Ces adresses furent faites à la suite d'une grand'messe recommandée par M. Casgrain, pour demander à Dieu ses bénédictions sur la nouvelle position qu'il allait occuper.

" Nous sommes heureux de voir que dans le peu de mots dont nous avons accompagné l'annonce de l'acceptation, par l'honorable M. Casgrain, des fonctions de Commissaire des travaux Publics, nous n'avons fait qu'anticiper l'expression des sentiments de tout ce qu'il y a de plus respectable dans le district de Québec, et en particulier de ceux que des rapports de voisinage ou autres ont mis plus à même d'apprécier les qualités de ce digne et vertueux citoyen.

C'est pour ses compatriotes du district de Québec surtout, et non pour M. Casgrain lui-même, que nous nous réjouissons de cette nomination. Ce monsieur, d'une santé très délicate, indépendant du côté de la fortune, et préférant par goût la vie des champs, où il était tranquille et heureux au milieu de sa famille et de ses nombreux amis, à la vie agitée des villes, aux luttes des partis et aux intrigues de la politique, a fait, nous le savons, un très grand sacrifice en acceptant un emploi qui dérange ses habitudes, et l'éloigne temporairement de ce qu'il a de plus cher au monde; et nous sommes persuadés que ce sera bien volontiers qu'il s'en démettra, du moment qu'il ne croira plus pouvoir y être utile à ses compatriotes. Aussi, éprouvons-nous un vrai plaisir à publier les documents suivants qui nous sont parvenus depuis le départ de M. Casgrain, dont nous avons annoncé le passage à Québec en route pour Montréal".

« Rivière-Quelle, 28 juillet 1846.

« Monsieur l'éditeur,

« Votre note éditoriale, en date du 17 juillet courant, sur la récente acceptation par C.-E. Casgrain, écuyer, de l'office de second Commissaire des travaux Publics, me fait espérer que vous accueillerez avec bienveillance la correspondance suivante de celui qui a l'honneur de se souscrire, avec considération, Monsieur, votre obéissant serviteur,

DE ST-J.

« Mardi dernier, la plus grande partie des notables et des citoyens de la paroisse de la Rivière-Quelle, et une grande partie des notables et des citoyens des paroisses de Sainte-Anne, de Kamouraska et de Saint-Denis, et quelques notables

de Saint-Roch, se rendirent à la demeure de C.-E. Casgrain, écuier, pour lui faire un triste mais consolant adieu.

Arrivé là, le révd. M. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, après un laconique discours rempli de sentiments et d'à-propos, présenta à M. Casgrain l'adresse suivante :

“ Adresse des notables et des citoyens des paroisses de la Rivière-Ouelle, de Sainte-Anne de la Pocatière et de Saint-Denis, etc., etc.

“ A l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain.

“ Monsieur,

“ Permettez-nous, au moment où vous vous séparez de nous, de vous offrir nos adieux et de vous présenter les témoignages de notre estime et de notre considération.

“ Si votre caractère de bon citoyen, d'homme probe, instruit et judicieux, n'était une garantie certaine du bien que le public devra retirer de votre acceptation de l'office de Commissaire des travaux Publics, aujourd'hui, nous vous conjurerions de rester parmi nous, où, depuis près de vingt années, votre esprit de conciliation et de droiture et votre générosité, vous ont fait prodiguer gratuitement, aux pauvres comme aux riches, vos lumières et vos talents qui nous furent si utiles.

“ Nous connaissons parfaitement bien, Monsieur, que la haute position à laquelle vous êtes appelé, est loin d'augmenter l'heureuse indépendance de votre fortune, et que les conseils de vos amis et l'intérêt public ont pu seuls vous engager à leur sacrifier votre repos et vos intérêts.

“ Nous connaissons combien il est pénible à l'homme sensible de briser avec les affections qu'il a contractées pour les lieux qui l'ont vu naître; pour les lieux où il fut entouré du

respect et de la considération de tous ses concitoyens ; et puis nous voudrions vous féliciter, mais nous avons trop à regretter...

“ Nous avons l'honneur d'être, avec considération,

Monsieur,

Vos très humbles et obéissants serviteurs.

*(Ci-suivent les signatures de deux cents des notables de l'endroit, et des plus honorables citoyens).*

Aussitôt après la lecture de cette adresse, l'honorable A. Dionne, qui avait marché en tête de l'assemblée, accompagné de M. Bégin, présenta l'adresse suivante :

“ Adresse à l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain, à l'occasion de sa nomination récente sur la commission du bureau des travaux Publics, et de son prochain départ de la Rivière-Onelle, pour fixer sa résidence à Montréal.

“ A l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain,

de la Rivière-Onelle.

“ Nous soussignés, le maire et les conseillers municipaux de la paroisse Saint-Louis de Kamouraska, et autres notables de la dite paroisse, vous déclarons que c'est avec le plus vil regret que nous avons appris votre prochain départ pour la capitale.

“ Les importants services que vous avez rendus au comté de Kamouraska, par vos avis gratuits et conciliants, comme avocat ; vos vertus publiques et privées, et la justice que l'on ne doit jamais refuser de rendre au mérite, nous font un devoir, dans les circonstances actuelles, de vous dire que la conduite habile et impartiale avec laquelle vous avez rempli tous les devoirs de citoyen, vous a mérité la satisfaction

publique, et nous fait espérer que cette partie du district qui a de tout temps été négligée sous le rapport des communications intérieures, obtiendra enfin par votre médiation la justice qui lui est due.

“ Agréez, Monsieur, l'assurance de notre estime la plus sincère, et nos vœux pour votre bonheur futur.

“ Kanouraska, 27 juillet 1846 ”.

Après quoi, M. Casgrain prononça quelques mots de remerciements, avec cette émotion qui amène aux yeux les larmes du cœur, et ne pouvant surmonter les impressions laissées dans son âme à la suite de telles manifestations de considération et de regrets, chargea M. Letellier, notaire, de la paroisse de la Rivière-Ouelle, de donner les réponses suivantes :

“ A MM. les notables et citoyens des paroisses de la Rivière-Ouelle, Sainte-Anne, Saint-Denis et Saint-Roch.

“ Messieurs,

“ L'approbation de ma conduite passée, les sentiments d'estime et de confiance que vous voulez bien me témoigner dans cette circonstance, me sont extrêmement flatteurs et précieux, mais bien au-dessus de mes mérites et des faibles services que j'ai rendus. Si j'ai pu opérer quelque bien, je le dois à la coopération cordiale que j'ai toujours rencontrée parmi vous.

“ Appelé par le gouvernement de Sa Majesté à remplir une place de responsabilité, j'espère, aidé de la Providence et fort de votre appui, pouvoir m'acquitter de mes nouveaux devoirs pour l'avantage général, et surtout pour cette section considérable et importante du pays trop négligée jusqu'à ce jour.

“ Si je ne croyais devoir vous être plus utile dans ma nouvelle position, je n'aurais pas consenti à sacrifier mes goûts, mes habitudes domestiques, et encore meus à froisser les liens d'affection étroite qui m'unissent à vous, en quittant cette paroisse, que j'avais choisie pour *tombeau*. Néanmoins, c'est ma volonté exprimée, que mes cendres reposent avec les vôtres. Mme Casgrain est aussi sensible que moi à l'hommage que vous lui rendez et à la manifestation de vos sentiments d'estime et de considération à son égard, ainsi qu'aux souhaits que vous formez pour notre bonheur et celui de notre famille. Nous n'oublierons jamais vos procédés pleins de délicatesse et d'attention pour nous : ils seront un adoucissement aux regrets amers que nous avons de vous quitter.

“ Veuillez bien recevoir, Messieurs, l'assurance respectueuse de ma haute estime et considération et me croire, bien parfaitement, votre très humble serviteur et ami dévoué.

“ (Signé) C.-E. CASGRAIN ”.

“ A l'honorable M. le maire, MM. les conseillers municipaux et autres messieurs notables de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska.

“ Messieurs,

“ Je ne puis assez vous remercier de votre attention marquée, et de la peine que vous avez prise pour venir d'une paroisse éloignée, me témoigner votre confiance et l'expression de vos sentiments, à l'occasion de mon acceptation de l'office de second Commissaire des travaux Publics. C'est pour moi un grand sujet de satisfaction de rencontrer votre approbation et votre appui. Les sentiments que vous entretenez à mon égard sont bien au-dessus de mes mérites ; je sens que j'en suis en grande partie redevable à votre indulgence et à

vosre amitié ; mais tous mes efforts tendront à m'en rendre digne et à appeler spécialement l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur cette partie importante de la province.

« Il est inutile de vous dire combien il m'en coûte de vous laisser et de me séparer d'amis aussi sincères que dévoués. Veuillez recevoir, Messieurs, l'expression de ma vive reconnaissance, et croire à mon respectueux et profond attachement pour vous.

« (Signé) C. E. CASGRAIN.

« Rivière-Quélle, 28 juillet 1846 ».

« Qu'elles étaient belles, M. Féliciter, ces manifestations rendues à un citoyen, en présence de plus de trois cents personnes ; et qu'il fut difficile pour M. Casgrain de donner un dernier adieu à ceux qui venaient de lui exprimer ainsi leurs regrets, leurs félicitations et leurs souhaits ! Mais tout n'était pas fini : un cortège de voitures contenant les notabilités qui s'étaient rendues chez M. Casgrain, en cette circonstance, l'accompagnèrent jusqu'à l'église de Sainte-Anne, où M. Casgrain les pria de s'arrêter. Après être descendu de voiture et leur avoir tendu la main une dernière fois, il les remercia de leur généreuse démarche, et alors le cortège se divisa et plusieurs voitures continuèrent malgré ses instances jusqu'à Saint-Roch. De semblables démonstrations, en faveur d'un citoyen, ne sont-elles pas une garantie ? et l'homme à qui elles sont adressées ne mérite-t-il pas la plus haute considération ? C'est ce que je laisse au jugement public ».

Comme c'est souvent le cas, la nomination de M. Casgrain au poste important de second Commissaire des travaux Publics ne fut pas du goût de tout le monde. Le *Herald* (journal de Montréal) avait vu dans cette nomination trop



de favoritisme pour le parti canadien-français, et s'était même servi d'expressions un peu cavalières.

Voici comment la *Revue Canadienne* signale cet incident :

“ Le *Herald*, il y a quelques jours, avait fait injure à M. Casgrain du département des travaux Publics, en le classant avec des gens du calibre de M.... Le *Pilot*, dans son dernier numéro, a réclamé contre une attaque aussi injuste que mal fondée. Le *Herald* de ce matin fait ample apologie à M. Casgrain, qui jouit au milieu de nous du caractère le plus honorable et de l'estime générale ”.

“ We had, dit le *Herald* dans son apologie, “ no intention of imputing anything dishonorable to Mr. Casgrain, whose character as a gentleman and a man of honour certainly altogether removes him from the company in which we placed him. We meant merely to condemn an appointment which, as it appears to us, was made because of Mr. Casgrain's French name rather than for any fitness of office. For that gentleman, we entertain the highest respect, and should extremely regret any remark of ours which could cause him pain ”.

---

#### LA FAMILLE BABY

---

Les détails qui suivent vous feront connaître ce que furent vos ancêtres maternels. Ils sont extraits d'un ouvrage publié récemment à Montréal sur les principales familles canadiennes.

“ Les éminents services que la famille Baby a rendus de tout temps au pays; la réputation qu'elle s'est acquise en ces

dernières années par son esprit d'entreprise, ne nous permettent pas de la passer sous silence. Elle appartient d'ailleurs à ce groupe de races illustres qui ont si puissamment contribué à la conservation et à la prospérité de la Nouvelle-France. Ses armes sont : de gueules à trois lions d'or, deux et un. Alliée aux du Sablé, aux de Longuenil, aux de la Naudière, aux de Gaspé, etc., cette famille compte encore aujourd'hui de nombreux rejetons.

## JACQUES BABY DE RANVILLE

M. Jacques Baby de Ranville est le chef de cette famille en Canada. Comme les la Naudière, il était originaire de la Guyenne et descendait de Jean Baby, seigneur de Ranville, et de dame Isabeau Robin. Il passa dans la Nouvelle-France avec le régiment de Carignan, où il était officier. S'étant déterminé, sur les instances de ses chefs, et à l'exemple de la plupart des officiers de ce régiment, à s'y fixer, il épousa, en 1670, Mlle Jeanne Dandonneau du Sablé, fille de M. Dandonneau, seigneur de l'Île-du-Pads, dont le nom est si souvent cité dans l'histoire des premiers temps de la colonie, et de dame Jeanne Le Noir.

Elève de la vénérable Mère de l'Incarnation, première supérieure des ursulines de Québec, Mlle du Sablé répondit de tout point à la solide éducation qu'elle avait reçue et aux espérances qu'elle avait fait concevoir. Modèle achevé des épouses et des mères, elle fut pour toute la colonie une prédication vivante. Aussi Dieu bénit-il visiblement son mariage. De cette union sont sortis grand nombre d'enfants qui tous firent honneur à leur noble origine, sous les noms de Duperron et de Chêneville. Trois des demoiselles firent d'excellents mariages. Marie-Anne épousa M. de Lusignan, appartenant à

une maison des plus honorables. Les deux autres entrèrent dans la famille Crevier, et l'une d'elles devint belle-mère de M. P. Boucher, ce vénérable patriarche qui a laissé aux générations suivantes de si beaux exemples.

Raymond, le plus jeune de la famille, s'étant fixé à Montréal, y épousa, le 9 juin 1721, Mlle Thérèse LeComte Dupré, fille de M. Louis LeComte Dupré et de Dame Catherine Saint George. Par sa fortune, par ses alliances avec les Juchereau Duchesnay, les Picoté de Bélestre, les Hertel, etc., cette famille était alors une des plus considérables du pays. Devenu père d'une nombreuse famille, M. Baby vit ses enfants, Louis, Jacques, Antoine et François, prendre part à toutes les guerres sanglantes de l'époque et s'y faire une réputation de bravoure des plus dignes d'envie. En 1755, connaissant la singulière influence qu'ils s'étaient acquise sur les sauvages par leur conduite à la fois douce et ferme, M. de Contrecoeur, qui commandait au fort Duquesne, leur confia une mission des plus périlleuses : celle de repousser les Anglais avec quelques guerriers de la nation des Loups : " Aussitôt le présent ordre reçu, est-il dit dans le document qui en a fait foi, ils partiront avec un parti de Chaouénons et de Loups, pour aller à la rencontre des Anglais. Si l'ennemi n'a pas dépassé la hauteur des terres, ils s'en reviendront sans frapper, et empêcheront, autant qu'il leur sera possible, les sauvages de le faire. Si, au contraire, ils les trouvent en armes sur les terres du roi, ils les repousseront par la force, mais auront attention pour que les sauvages n'exercent aucune cruauté envers les prisonniers.

" Fait au fort Duquesne, le 18 juin 1755.

" (Signé)     CONTRECOEUR."

L'année suivante, M. Dumas qui, après la mort de M. de Beaujeu, avait été chargé de commander à sa place au fort Duquesne, également confiant dans l'habileté et la valeur des

jeunes Baby, donnait à l'un d'eux l'ordre suivant : " Il est ordonné au sieur Baby de partir avec un détachement de troupes, pour se rendre en Pensylvanie. Il s'attachera à observer les mouvements de l'ennemi, s'efforçant de saisir ses convois et de faire des prisonniers, afin de pénétrer ses desseins. Il marchera avec toutes les précautions possibles, afin d'éviter toute surprise, ayant toujours des éclaireurs en avant et sur ses ailes. Il emploiera son talent et le crédit qu'il a sur les sauvages, pour empêcher toute cruauté à l'égard des prisonniers.

" Fait au fort Duquesne, le 21 juin 1756.

" (Signé) DUMAS. "

Les Anglais persistant à s'emparer de la vallée de l'Ohio, M. Des Ligneris qui avait succédé à M. Dumas dans le commandement du fort Duquesne, envoya encore M. Baby à leur poursuite. C'était au mois d'août 1755. L'ordre est ainsi conçu : " Il est ordonné au sieur Baby, officier dans les troupes, de partir incessamment de ce fort, avec le parti dont nous lui avons donné le commandement, afin de reconnaître l'ennemi et de l'attaquer, s'il trouve jour à le faire. Il prendra le plus grand soin pour savoir ses intentions et nous en donnera avis le plus promptement qu'il lui sera possible. S'il fait des prisonniers, il veillera à ce que les sauvages ne se permettent aucune cruauté à leur égard, et fera tous ses efforts pour les empêcher.

" (Signé) DES LIGNERIS. "

L'année suivante, au mois d'avril, le même officier chargeait les MM. Baby d'une nouvelle mission en Virginie. " Il est ordonné au sieur Baby, officier de milice, est-il dit dans ce nouveau document, de partir incessamment de ce fort, avec

le sieur Duperron, son frère, et de lever un parti de guerre qu'ils commanderont conjointement. Ils se mettront en campagne le plus promptement possible, et iront frapper dans la province de la Virginie". Les deux intrépides officiers étaient à peine de retour, ramenant avec eux vingt-neuf prisonniers, qu'ils étaient priés par M. de Vaudreuil de prêter main-forte à M. Duplessis, major des troupes à Montréal. En 1760, lorsqu'il fut question d'arrêter l'ennemi dans sa marche sur Montréal, ils furent envoyés à l'île Sainte-Hélène, où commandait M. D'Ailleboust.

Comment les MM. Baby s'acquittèrent-ils des différentes opérations qui leur furent confiées? C'est ce que nous apprend M. de Vaudreuil dans les lignes qu'on va lire :

" Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en toute la Nouvelle-France, certifie que les Sieurs Baby, frères, ont donné dans toutes les occasions les plus grandes preuves de leur zèle et de leur désintéressement pour le service du Roy, qu'ils se sont distingués par leur bravoure et leurs talents, dans toutes les occasions qui se sont données contre l'Anglais, que depuis l'établissement de la Belle-Rivière, il y en a toujours eu quelques-uns d'entr'eux employés auprès des nations de cette contrée, et que dans plusieurs circonstances très critiques, nous avons senti, avec avantage, le crédit et l'autorité qu'ils ont sur ces peuples; qu'en dix occasions, on leur a confié des détachements qu'ils commandaient en chef pour aller frapper sur les provinces de l'ennemi, et toujours avec succès, entr'autres en 1758, avec trente hommes, ayant fait dans la Virginie et amené au fort Duquesne vingt-neuf prisonniers. L'hiver dernier, 1760, le commandant du Détroit étant dans le cas d'envoyer des présents aux nations de ces contrées, et

n'en ayant point dans les magasins, ces messieurs, qui étaient destinés pour cette affaire, les ont faits eux-mêmes. Enfin, qu'ils ont saisi, sans intérêt et avec empressement, tous les moyens de se rendre utiles. En un mot, que leurs services nous ont été si agréables que nous ne pouvions rien faire de mieux que de leur accorder le présent certificat".

" Fait à Montréal, le 15 juillet 1760.

" VARDREU. "

On ne peut rien ajouter à un éloge aussi flatteur.

M. Raymond Baby ne vécut pas assez longtemps pour être témoin des valeureux exploits de ses enfants. Il mourut au mois de mars 1737. Depuis longtemps son père et sa mère étaient descendus dans la tombe. Son épouse lui survécut quelques années et décéda aux Trois-Rivières entre les bras de la mère Thérèse de Jésus, l'une de ses filles, qui s'était faite religieuse chez les ursulines de cette ville, où, après avoir rempli les diverses charges de sa communauté et donné les plus beaux exemples de vertu, elle s'endormit dans le Seigneur dans un âge très avancé. Les autres demoiselles Baby restèrent dans le monde. L'une épousa M. Claude Benoist, chirurgien à Villemarie; l'autre est devenue l'aïeule de M. J.-F. Perrault, qui, à la prière de Lord Aylmer, mit par écrit, quoique âgée de quatre-vingts ans, le récit de ses intéressantes aventures. Une troisième devint l'épouse de M. Jean-Baptiste de Niverville, seigneur de Chambly. De leur côté, les MM. Baby, à part Antoine qui ne se maria point, s'étaient donné chacun une épouse. Louis, l'un d'eux, était entré dans la famille de Couagne. Le 24 juillet 1758, il avait épousé Mlle Louise de Couagne, fille de M. Jean-Baptiste de Couagne, capitaine d'infanterie et de dame Marguerite LeNeuf de Falaise; les deux autres, Jacques et François, formèrent les deux branches qui suivent.

1<sup>o</sup> JACQUES BABY. — M. Jacques Duperron-Baby, second fils du précédent, fut le chef de cette branche. Après s'être signalé, fort jeune, de concert avec ses frères, à la Monongahéla, sur les Plaines d'Abraham et à Sainte-Foye, le Canada ayant été définitivement cédé à la Grande-Bretagne, il passa au Détroit qui faisait encore partie intégrante du Canada. Alors bien des existences étaient brisées; bien des avenir étaient compromis. Dans le but de réparer les brèches que le malheur des temps avait faites à sa fortune, il s'appliqua au commerce des pelleteries, à l'exemple de MM. de Lotbinière, de Verchères, Celoron de Blainville, etc. Les rapports que ce commerce nécessitait avec les sauvages, lui acquirent en peu de temps une immense influence sur les tribus des pays d'en haut. Charmés de ses bons procédés, frappés de la loyauté de ses transactions, ces soupçonneux enfants des forêts mirent en lui toute leur confiance. M. Baby en profita pour leur donner de sages avis et se rendre utile à son pays.

En vue de reconnaître les services que M. Baby avait rendus à la couronne britannique, Lord Dorchester le nomma juge au Détroit. Le nouveau gouvernement ne pouvait compter sur un sujet plus dévoué. Lorsqu'éclata l'insurrection dans les colonies anglaises, loin d'embrasser le parti des insurgés, il mit tout en œuvre, d'abord pour les dissuader, et ensuite pour faire échouer leur dessein sur le Canada. Il avait à cette époque des propriétés considérables: elles furent confisquées. Les promesses brillantes que l'on avait fait entendre à ses oreilles, n'avaient pu ébranler un instant sa fidélité: les mauvais traitements dont il fut alors l'objet, ne purent davantage abattre son courage, ni diminuer sa constance. Il demeura le modèle parfait du citoyen-intègre. C'est dans ces sentiments qu'il termina son utile mais trop

courte carrière en 1789, à Sandwich, n'étant encore âgé que de cinquante-huit ans.

Trente-six ans auparavant, le 20 novembre 1760, M. Baby avait épousé au Détroit, Mlle Suzanne de la Croix Réaume, personne des plus remarquables par la fermeté de son caractère et la beauté de son esprit. Cette dame survécut plusieurs années à son mari. Elle profita de son veuvage pour achever l'éducation de ses enfants auxquels elle sut inspirer, avec l'esprit d'abnégation et de sacrifice si nécessaire à cette époque, l'amour du foyer, l'éloignement des plaisirs dangereux, la fidélité aux devoirs, le respect des convenances et l'attachement aux nobles traditions que leur avaient léguées leur père et leur grand-père. Ses enfants étaient au nombre de onze : sept garçons et quatre filles.

Les demoiselles firent toutes des mariages avantageux. L'une épousa M. Caldwell; une autre devint l'épouse de M. Allison, et a été, comme on l'a dit, belle-mère de M. P. de Gaspé. Des deux autres, l'une fit alliance avec M. Ross-Lewin; l'autre contracta mariage avec M. Bellingham.

Pendant que les demoiselles Baby formaient ces unions dans le monde, leurs frères se faisaient un nom à l'armée. — Daniel, après s'être signalé en Espagne, sous Wellington, en qualité de lieutenant dans le 2<sup>me</sup> régiment d'infanterie, acheva de se couvrir de gloire au siège de Badajoz. Plus heureux que les deux de Salaberry, ses compatriotes, qui y trouvèrent la mort, il en revint sain et sauf, et parvint quelque temps après au grade de lieutenant général. Il est mort tout récemment à Londres, après avoir eu le plaisir de recevoir la visite de son cousin, l'honorable François Baby, de Québec. — Antoine, ayant aussi pris du service, passa aux Indes, où sa bravoure lui mérita le grade de major dans son régiment.



Ayant alors épousé une demoiselle d'origine française, il quitta le service et vint se fixer à Tours, où on le voyait encore en 1860. — Louis suivit également ses frères aux Indes. C'est là qu'il fut promu au grade de capitaine dans le 24<sup>me</sup> régiment d'infanterie. Il en remplissait les fonctions, lorsqu'il trouva la mort, en combattant à la tête de ses troupes. — Pierre, un autre de leurs frères, embrassa la carrière médicale. Comme il possédait de rares talents, on l'envoya à Edinbourg, en Ecosse, suivre les cours de médecine en cette ville. De retour dans son pays, le jeune docteur se fixa dans le Haut-Canada, où il s'allia à une famille d'origine écossaise.

20. JACQUES BABY. — M. Jacques Baby, frère des précédents, continua la lignée. Il était l'aîné de la famille, et il peut en être considéré comme le plus marquant.

La notice biographique suivante fut écrite à sa mort par son ami, Lord bishop Strachan, de Toronto, et publiée dans le journal *The Correspondant*, de la même ville, le 23 février 1833.

" *James Baby.* — It is with extreme concern that we announce to the public, the loss of so valuable and respected a member of this Society, as the Hon. James Baby, who after a very short but severe illness, breathed his last, on the afternoon of Tuesday, the 19th inst., in the seventy-first year of his age. — As very few persons had heard of his illness, the report of his death produced a great sensation, for he was much beloved by all who knew him. His disease was at first attended with excessive pain and repeated convulsions, and when they abated, he was reduced to a state of great debility, and had lost the power of articulation. He was nevertheless quite sensible, knew what was said to him and recognized his friends when they approached him. He seemed fully

aware of his approaching dissolution, and bearing his illness with great fortitude and composure, he looked forward to the awful event, with tranquil resignation.

“ Those animating hopes with which he had always rested in humble confidence on the mercies of his God, enabled him to contemplate death without dismay; and his last moments were marked with that elevated serenity and pious submission, which well became the conclusion of a life in which the great duties of a man and a Christian, had been conscientiously discharged.

“ In everything that relates to the life and character of a person so extensively known through both Provinces and deservedly beloved, the public will naturally feel a lively curiosity; and we lament that we are unable to meet this laudable desire with any other than a hasty and imperfect sketch of both. Yet short as our notice must of necessity be, there will be found something to stimulate to moral improvement, something to recommend and inspire the love of virtue and to exemplify the rewards of rectitude and the consolation of religion.

“ James Baby was born at Detroit in 1762.—His family was one of the most ancient in the colony and it was noble. His father had removed from Lower Canada to the neighbourhood of Detroit, before the conquest of Quebec, where, in addition to the cultivation of lands, he was connected with the fur trade at that time, and, for many years after, the great staple of the country. James was educated at the Roman Catholic Seminary at Quebec, and returned to the paternal roof soon after the peace of 1783. The family had ever been distinguished (and indeed all the higher French families) for their adherence to the British crown; and to this more than to

any other cause, are we to attribute the conduct of the Province of Quebec during the American war. Being a great favorite with his father, James was permitted to make an excursion to Europe, before engaging steadily in business, and after spending some time, principally in England, he rejoined his family.

“ Unfortunately the limits assigned by treaty to the United States, embraced within it the larger portion of his father's property, and the family attachment to the British Government, being well known, they were looked upon with little favour by the American population, and found it necessary, after much loss and disappointment, to remove to the north side of the River Detroit, which constitutes the boundary of Upper Canada. When the province of Quebec was divided into two distinct governments, Upper and Lower Canada, the subject of this notice became an Executive and Legislative Councillor of the former, and continued in the regular and efficient discharge of the high and important duties of these eminent stations, to the day of his death.

“ Soon after his return from England, he became extensively concerned in the fur trade, and other commercial pursuits: but war with the United States having broken out, all business was suddenly and completely stopped by a hostile invasion. Previous to this, he had experienced very serious losses in his commercial dealings, and also in the erection of mills, on the property still retained with the territories of the United States, and was endeavouring to make such arrangements as would relieve him to attend to his farm and orchard, and his promising family. The sudden war, and calamities which it occasioned him, were not the only evils which befell him.— About the same time, he lost an

affectionate wife, leaving five sons and one daughter, all very young.

“ To this Lady, a woman of excellent name, unblemished worth, and attentive to every conjugal and domestic duty, he had been married several years, and in her society, had enjoyed the greatest happiness. Her death gave him a great shock : nor did he perhaps ever wholly recover from the blow, for there were moments when he felt the loss, even to the last, most deeply, and he never married again. The death of Mrs Baby appeared to blast his hopes, and derange his purposes, and to throw him as it were adrift on the ocean of life.

“ The commencement of the war was perhaps fortunate for him under his heavy bereavement, for he was immediately called to active service. He commanded the Militia of the Western District and performed many services highly essential to the preservation of the Province. The people were anxious to win his favour ; they had the most unlimited confidence in his judgment, and at his request their provisions, their cattle, and personal services were ever ready to support the King's forces in making head against the enemy. When it was in contemplation to withdraw the troops from the Western part of the Province, he sent his children to Quebec : and when this event took place, he found his health so much impaired by fatigue and privation, and the grief which still consumed him, that he found it necessary to adopt the advice of his physicians, and to retire to Lower Canada\*.

“ There he remained with his children till the re-establishment of peace, but not in the enjoyment of health, nor was

---

\* Ce ne fut qu'après le rétablissement de la paix, en 1765, qu'il descendit à Québec.

it till after he had *been* sometime at Sandwich that his strength and energy returned.

“ His merits had been so conspicuous during the war—his services so disinterested—his losses and privations so great, that government was anxious to confer upon him some mark of approbation, and knowing that his means had been very much impaired by the sacrifices he had made, it was determined to confer upon him the first office that became vacant, if worthy of his acceptance. As if to meet these views, the office of Inspector General, a place of great responsibility, was in a short time at the disposal of government, and was immediately bestowed upon Mr Baby. The last seventeen years of his life have been spent at York (aujourd’hui Toronto), in the discharge of the duties of this office, and never has there been the slightest shadow of complaint—a fact, the more remarkable as he had to check every other office in the Province, and to pronounce in a variety of questions, in which numbers were deeply interested, but such was the public confidence in his integrity and honor, that not a murmur was ever heard.

“ As a member of both Councils, he displayed the most uncompromising probity, and no influence could induce him to give up an opinion, which, after mature examination, he concluded to be right. Owing to his having cultivated both languages, French and English, and sometimes speaking in the one, and sometimes in the other, he seemed, at times, slow of apprehension, and after having made up his mind somewhat pertinacious, but it was the result of high principle—there was nothing of levity or selfishness allowed in forming his conclusions.

“ There was a primitive simplicity in Mr Baby’s character, which, added to his polished manners and benignity of dispo-

sition, threw a moral beauty around him which is very seldom beheld. His favorite amusements partook largely of this simplicity. He was fond of fishing. — The solitude with which it was attended was congenial to his mind — it gave him exercise, fresh air and an appetite. For this amusement, he had always a strong predilection. — It required hope and much patience; and indeed, few can sit quietly on the flowery bank of a calm river, separated from the cares and business of the world, without falling into such contemplations as shall benefit their souls.

“ He had, perhaps, still greater pleasure in attending to his garden — to prune, to bud and graft, to sow and plant, were among his most agreeable employments — he delighted in watching the progress of his labours — and was anxious to discover new methods of improving fruits and plants, and ascertaining the most approved methods of cultivation. We would frequently find him hastening in the morning to enjoy his garden, and no man can be fond of its fruits and flowers, and the delightful enjoyment which they yield both to eye and ear by their perfumes and colours, without having his heart touched with gratitude to God, their Creator who was evident in everything around him. — He had a number of canary birds, which he tended with great care and rejoiced as much in their increase as if he had received some great reward, and when the room resounded with their songs, expressive of their joys, their loves and their happiness, he appeared to participate in their innocent delights. We might proceed to mention the interest which he took in the comfort and happiness of all the domestic animals which he kept about him, but we must hasten to a close.

“ His external accomplishments and manners were highly adapted to win affection and esteem. To an address peculiarly

engaging from its dignity, urbanity and ease, were united a cordiality and kindness of deportment which induced one to desire a more intimate acquaintance.

“ In his social intercourse, he was a universal favorite for the sweetness of his temper, and the innocence of his heart opened the affection of all in his favor. It was not that he was distinguished for his colloquial powers, for he was by no means the leader in conversation, but there was the polish of the most refined manners ripened by innate benevolence, which made him so acceptable in all companies, that those only who have had the happiness of meeting him often in society, can form a just conception of the pleasure of his presence.

“ But highly as this excellent man was to be admired and loved for his engaging manners and virtuous sentiments, the exalted qualities which dignified his moral nature are still more worthy of approbation. There were the gems which shed around his character, that lustre which made him so great a favorite. A strict probity and inviolable love of truth were perhaps the most prominent of his moral virtues. From these his conduct derived such a purity and elevation as could only spring from a mind in which the finest sensibilities of virtue had ever remained uncontaminated by the consciousness of dishonor. To transmit this precious inheritance to his children by precept and example was the principal study of his life, and to secure to them the permanent enjoyment of this valuable deposit, he labored unceasingly to inculcate that which he truly deemed the foundation of every virtue — the principle of religion.

His was not a religion of speculation, but a rule of life which governed all his actions, and not only extended its

purifying powers to his intercourse with the world, but it penetrated the retirement of the closet and the secret recesses of the heart. Of christian charities, his breast was peculiarly susceptible; he was the friend of the widow, the orphan and of those who have no helpers, and his regard was powerfully excited by every resemblance to divine goodness, so that to the man possessed of moral worth he was irresistibly drawn as to a brother. But while his benevolence thus extends to all surrounding objects, its flame became more warm and bright to those who were most near: and in the relations of husband, parent and friend, all the kindly affections of his nature were kindled to their highest fervour.

It was, indeed, his lot to experience many afflicting dispensations in that quarter, where his tenderest affections were engaged; but here the consolations of christian hope and the unshaken assurance of divine goodness were his refuge and support, and while he bowed in resigned submission to that searching discipline with which it was the good pleasure of his God to exercise his faith, he turned with grateful contentment to those blessings which he was yet permitted to enjoy, and which he continued with pious thankfulness and quickened sensibility to cherish and improve to the last moment of his earthly existence.

Thus the severity of his trials proved the stability of his virtue and his probationary sorrows, by softening his devotion and refining his best disposition served only to render him better prepared for the felicities of another world. — He was a Christian without guile — affable and polished in his manners, courteous in his conversation — dignified in his deportment — warm in his affections — steady in his friendship, and unshaken in his principles. The great object of his



life was usefulness and the spring of all his actions was religion. With scarcely a failing to cast a shade over the collective splendour of the estimable endowments which were united in his character and conduct, who that knew him can avoid dwelling upon his memory with a sorrowful joy, and feeling that a great blank has been made in our social circle, and that one of the most worthy of our Elders has been gathered to his Fathers.

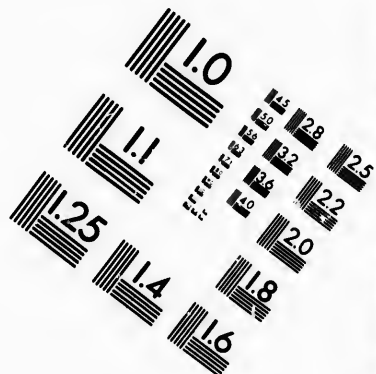
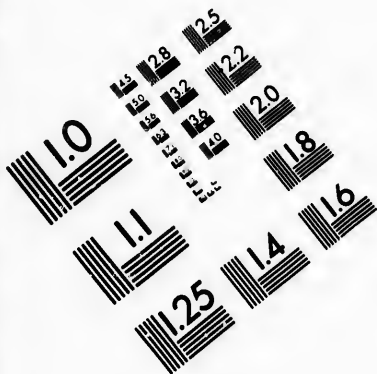
The funeral took place at 11 o'clock yesterday morning. It proceeded with all the solemnities of the Catholic ritual from his late residence to the Cemetery attached to the Catholic Church of this town. It was preceded by about fifty boys in surplice; — then the officiating clergyman, the VERY REV. W. J. O'GRADY, B. D. V. G., accompanied by the VENERABLE the ARCHDEACON of YORK, next the family physicians and then the Coffin supported by the members of the Executive Council as Pall-bearers. It was the largest and most respectable funeral we ever witnessed in this country: — it was attended by all the virtue, rank and intelligence of the town and its vicinity, and the countenance of every individual whom we had an opportunity of observing in that vast assemblage, demonstrated the high respect in which Mr BANY was held. All business was suspended — every shop and office were closed — there was no manifestation of Sectarian feeling — the whole community appeared as one common family united together in bewailing this melancholy bereavement. What an evidence does not this afford, that however men may rave and look furiously at each other on the minor questions of politics, all can yet agree in paying the tribute of their united respect to incorruptible virtue and integrity. Catholics, Protestants, Presbyterians and Methodists were

---

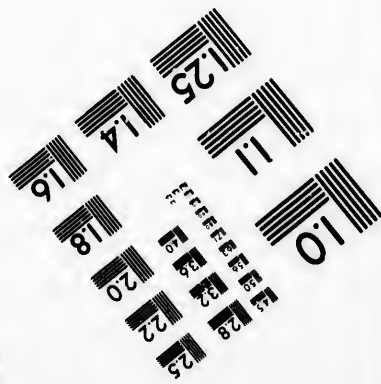
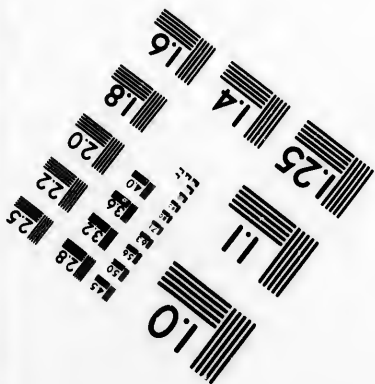
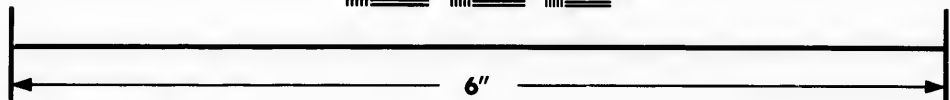
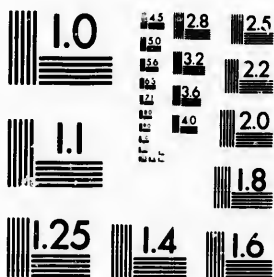
amalgamated together on this lamentable occasion, and, with their respective ministers, attended his last obsequies with the greatest decorum and attention. During the funeral Sermon which was preached by the VERY REV. the VICAR GENERAL, his auditory appeared powerfully affected. We never before witnessed the ceremonies of the Catholic church on such an occasion performed with greater solemnity ; and we sincerely hope that the harmony and union which appeared to pervade all classes of the community, may long continue amongst us to heal the divisions of party, to promote christian charity, to cement us into the nature of one family, and that family into the nature of one heart.

---





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28  
13 32 25  
11 22  
10 20  
8

10  
7



# TABLE DES MATIÈRES

## VIE DE L'HONORABLE C. E. CASGRAIN

	PAGES
PRÉAMBULE .....	5
CHAPITRE PREMIER	
Naissance de M. Casgrain.—Son éducation.—Son mariage. — Lettres de sa mère.....	11
CHAPITRE DEUXIÈME	
Séjour à Québec.— Résidence à la Rivière-Ouelle.— Mort de M. P. Casgrain .....	41
CHAPITRE TROISIÈME	
Entrée de M. Casgrain au Parlement.— Sa correspon- dance.— John Bowthorp.— Mme Ross-Lewin .....	59
CHAPITRE QUATRIÈME	
Les troubles de 1837.— Passage des troupes anglaises, services rendus par M. Casgrain.— Sa nomination au Conseil spécial.....	82
CHAPITRE CINQUIÈME	
Piété de M. Casgrain.— Son dévouement à ses enfants...	99
CHAPITRE SIXIÈME	
M. Casgrain est nommé assistant-commissaire des travaux Publics.— Son séjour à Montréal.— Sa maladie et sa mort. ....	115

---

**VIE DE MADAME C.-E. CASGRAIN**


---



---

**CHAPITRE PREMIER**

PAGES

La famille Baby. — Naissance de Mlle Baby. — Sa descente à Québec..... 147

**CHAPITRE DEUXIÈME**

Mme Ross-Lewin. — Mme Duperron Baby. — L'Hôpital-Général. — Mlle Baby aux Ursulines. — L'honorable Jacques Baby à Québec. — Mme Allison, Mme Bellingham. — Un vœu à la bonne Sainte-Anne..... 157

**CHAPITRE TROISIÈME**

La société de Québec. — Villégiature. — La ferme des jésuites. — La famille de Salaberry. — M. Ross-Lewin. L'honorable François Baby. — Mœurs d'autrefois..... 168

**CHAPITRE QUATRIÈME**

Le château Saint-Louis. — Le duc de Richmond. — Sir Peregrine Maitland. — Ses égards pour Mlle Baby. — Direction spirituelle. — Mgr Plessis..... 178

**CHAPITRE CINQUIÈME**

M. Casgrain à Québec. — Il fait connaissance avec Mlle Baby. — Leur mariage ..... 189

**CHAPITRE SIXIÈME**

Voyage aux Etats-Unis. — Séjour à Toronto. — L'honorable Jacques Baby. — Derniers adieux. — Mme Casgrain au manoir de la Rivière-Ouelle. — Soins domestiques. — Relations sociales, ..... 196



---

TABLE DES MATIÈRES

---

275

CHAPITRE SEPTIÈME

PAGES

La vie de famille. — Dévouement à son mari. — La bénédiction paternelle. — Départ pour Montréal. — Mort de M. Casgrain ..... 204

CHAPITRE HUITIÈME

Retour à la Rivière-Ouelle. — L'honorable juge Panet tuteur de la famille. — Etablissement des enfants. — Piété de Mme Casgrain. — Ses charités. — Sa correspondance, ..... 219

CHAPITRE NEUVIÈME

Lectures. — Sœur Baby. — Mort de Mme C.-A.-P. Pelletier. — Mort de sœur Marie-Marguerite. — Réunions de vacances. — Mme Casgrain quitte le manoir et se retire chez les Dames de la Clarté de Québec. — Ses dernières années. — Sa mort, ..... 225

APPENDICE ..... 245

